Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13612 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 2 NOVEMBRE 1988

M. Deng et le « camarade » Gorbatchev

En se mettant d'accord sur « la plus grande partie du tracé de leur frontière orientale », Chinois et Soviétiques viennent de faire un pas en avant – technique, certes, mais considérable dans le processus de normalisation qu'ils ont entrepris. L'annonce, lundi 31 octobre, de cet accord, dans lequel il est précisé que les discussions se poursuivront sur les autres secteurs de la frontière orientale, ainsi que sur la frontière occidentale, est intervenue le jour même où le ministre chinois des affaires étrangères, M. Qian Qichen, a précisé qu'il se rendrait à Moscou au début du mois de décembre.

Le conflit frontalier a longtemps été une pomme de discorde entre Pékin et Moscou. A l'époque de Mao Zedong, les Chinois dénonçaient les « traités inégaux » imposés par les tsars à un empire du Milieu vacillant, et insistaient pour que les Soviétiques reconnaissent que les méthodes employées par leurs prédécesseurs pour s'étendre en Sibérie et en Asie centrale n'avaient rien – pour reprendre la phrase de Mao – d'un « dîner de gala ».

Lors de son discours de Vladivostok, en juillet 1986, M. Gorbatchev avait contribué à débloquer la situation en reconnaissant, pour la première fois, que « la frontière officielle pourrait passer par la voie navigable » du fleuve Amour. Il avait aussi proposé une rencontre « à tout moment et à tout niveau » avec les dirigeants chinois.

Accueilli tout d'abord avec une certaine incrédulité par les Chinois, après deux décennies d'une ère Brejnev caractérisée par un froid tenace entre les deux grands du communisme mondial, M. Gorbatchev aura joué un rôle-clé dans le réchauffement des relations sino-soviétiques. Il a tour à tour contourné les « trois obstacles » mis par M. Deng Xiaoping à une normalisation entre les deux PC. D'abord avec la réduction de la tension à la frontière chinoise. Ensuite, en décidant de retirer ses forces d'Afghanistan. Enfin et surtout, en acceptant de discuter avec Pékin du principal obstacle, l'occupation du Cambodge par les troupes vietnamiennes, soutenues par l'URSS.

La rencontre sino-soviétique de septembre dernier sur le Cambodge, à Pékin, au niveau des vice-ministres des affaires étrangères, aura permis de créer – selon les propres termes des Chinois – un nouveau climat de « compréhension mutuelle », riche de promesses politiques et commerciales, mais qui ne peut qu'inquiéter le Vietnam. Il n'en fallait pas plus pour que les deux pays décident d'échanger des visites des chefs de leur diplomatie, et pour que M. Deng en personne annonce qu'une rencontre au sommet avec M. Gorbatchev aurait lieu à Pékin au cours du *premier semestre de 1989*.

Certes, en fin renard qui sait que le numéro un soviétique a plus besoin que lui d'un sommet, M. Deng a joué sur les conditionnels. Mais il n'en donne pas moins à nouveau du « camarade » à M. Gorbatchev.

A ce rythme, les dossiers risquent d'être bien avancés quand les deux hommes se rencontreront. Ils pourront dresser le bilan de trente années de schisme depuis le dernier sommet sino-soviétique, entre Mao et Krouchtchev, à Pékin, en 1959. Mais, pour Pékin, la normalisation sino-soviétique devra se faire sur une stricte base d'égalité, au contraire de la *situation qui prévalait* dans les années 50, et ne devra pas nuire à ses relations avec l'Occident, dont elle attend capitaux et haute technologie.

M 0147 - 11020 - 4,50 F

3790147004500 11020

La fermeture des chantiers navals Lénine à Gdansk

Le gouvernement polonais s'expose à une relance de l'agitation

La Pologne avait les yeux fixés, mardi 1er novembre, sur les chantiers navals Lénine de Gdansk, berceau du syndicat Solidarité, qui devaient reprendre le travail mercredi. L'annonce par le gouvernement de la fermeture des chantiers le 1er décembre prochain a surpris, lundi, les onze mille ouvriers et employés de l'entreprise. Le leader de Solidarité, M. Walesa, qui a qualifié cette décision de « provocation », avait l'intention de se rendre lui-même sur place. Par cette décision, le gouvernement s'expose à une relance de l'agitation.

C'est également mercredi qu'était attendu, à Varsovie, le premier ministre britannique, Mme Thatcher, pour une visite de quarante-huit heures.

La décision gouvernementale de fermer, le 1er décembre prochain, les chantiers navals Lénine de Gdansk, symbole de la révolte contre le pouvoir communiste et berceau du syndicat Solidarité, a mis un terme, lundi 31 octobre, à l'espoir de voir s'ouvrir prochainement un processus de règlement de la crise polonaise. Qualifiée aussitôt de « *provocation* » par le président de Solidarité, M. Lech Walesa, inscrit lui-même comme électricien sur les rôles des chantiers, cette mesure risque de conduire à de nouveaux affrontements dans le pays.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 5 et l'article de DOMINIQUE DHOMBRES sur la visite de Mme Thatcher.)

Le monde politico-financier sur la sellette

Le Japon balayé par un nouveau scandale

Le scandale financier Recruit Cosmos prend une ampleur considérable avec la mise en cause de l'ancien premier ministre, M. Nakasone. Il n'est pas sans rappeler l'affaire Lockheed qui, à la fin des années 70, avait conduit la justice à placer sous les verrous un autre ancien chef du gouvernement, M. Tanaka.

TOKYO
de notre correspondant

Le scandale politico-boursier Recruit Cosmos, dans lequel sont déjà impliquées toutes les grandes figures du Parti libéral démocrate (PLD) (*le Monde* du 22 octobre), est en train de s'étendre. Cette fois, ce sont les hommes d'affaires qui sont touchés, et non des moindres. En particulier, le président du conseil d'administration de la compagnie des télécommunications NTT, M. Hisashi Shinto. Son secrétaire particulier aurait acquis, en 1986, pour 30 millions de yens (1) d'actions de Recruit Cosmos avant leur cotation, réalisant une plus-value de 22 millions lorsque celles-ci ont été mises sur le marché.

L'implication éventuelle de M. Shinto, conjuguée à celle de l'ex-premier ministre Nakasone, qui apparaît, de plus en plus, comme la figure centrale de ce scandale, donnent à penser que celui-ci pourrait se transformer en une lame de fond déferlant sur le monde politico-financier nippon. Certains commentateurs politiques comparent déjà le scandale Recruit à l'affaire Lockheed (qui conduisit à la chute, puis à l'arrestation, de l'ex-premier ministre Tanaka». Par le nombre des personnes impliquées (au total cent quarante) et les sommes en jeu (quelque 7 milliards de yens), l'affaire Recruit est d'une ampleur potentielle beaucoup plus grande que le scandale Lockheed.

NTT, entreprise privatisée en 1985 mais dont le ministère des finances détient encore près des deux tiers des actions (50 % de celles-ci devant être vendues au secteur privé d'ici à 1990), paraît mêlée à ce scandale, non seulement au niveau de son président, mais surtout aussi à celui des directeurs des départements des superordinateurs et des circuits numériques.

Le président de Recruit, M. Ezoe, entendait faire de son entreprise, au départ spécialisée dans les offres d'emplois, un empire de l'informatisation. Grâce aux « compensations » fournies à la faveur du jeu des actions non encore cotées de sa filiale Recruit Cosmos aux deux directeurs de NTT (dont l'un est devenu entre-temps président d'une filiale de Recruit), M. Ezoe a passé au moins deux accords avec le géant nippon des télécommunications, dont le caractère éthique paraît douteux.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 4.)

(1) 100 yens valent environ 4,80 F.

AU SOMMAIRE DE NOVEMBRE

Le Monde DES PHILATÉLISTES

l'officiel de la philatélie

NOMBREUSES ILLUSTRATIONS EN COULEURS

- Thématique littérature : l'Académie française ; – histoire postale de l'île de Robinson Crusoé ; – entretien avec Maurice Rheims.
- Cartes postales : la Foire à la paperasse de Givors.

LE MONDE DES PHILATÉLISTES

POUR VALORISER VOTRE PASSION DES TIMBRES

En vente chez votre marchand de journaux

Elections en Israël sur fond de violence

Nouvel attentat : trois blessés à Jérusalem

PAGE 5

Mesures de détente en Algérie

Les personnes arrêtées lors des émeutes vont être mises en liberté provisoire

PAGE 5

La campagne aux Etats-Unis

Dans le New-Jersey, une « sénatoriale » coûteuse

PAGE 3

Fragilité du dollar

Les banques centrales américaine et japonaise interviennent

PAGE 15

L'accident nucléaire de Three Mile Island

La fuite qui s'était produite en 1979 a été plus grave qu'annoncé

PAGE 7

Le sommaire complet se trouve en page 16

Dans « le Monde Sciences et Médecine »

L'isolement des malades du SIDA

La progression de l'épidémie de SIDA chez les toxicomanes alimente une polémique qui divise profondément le corps médical spécialisé. Le Patriarche, association internationale fondée par M. Lucien J. Engelmajer, accueille dans ses deux cents centres implantés dans de nombreux pays européens plus de cinq mille toxicomanes et ex-toxicomanes. Soixante-cinq pour cent d'entre eux sont contaminés par le virus du SIDA, près de deux cents sont cliniquement atteints et une dizaine sont déjà morts des suites de la maladie.

Inquiets de la dimension et des conséquences d'un tel fléau, les responsables du Patriarche ont décidé, depuis quelque temps, de créer des « espaces de santé » dans lesquels ils groupent les malades atteints du SIDA et prennent en charge une partie des soins médicaux que nécessite leur état. Ils ont d'autre part mis en place un système de surveillance clinique et épidémiologique pour les trois mille trois cents séropositifs que compte déjà l'association.

Si elles répondent à un évident problème de santé publique, ces initiatives sont le plus souvent développées en dehors de tout cadre réglementaire et de toute autorisation officielle. *Elles sont prises d'autre part au* sein d'une association qui, par les méthodes souvent coercitives qu'elle met en œuvre et l'esprit de secte qui la caractérise, fait l'objet de vives critiques. Aujourd'hui, certains voient dans la création et le développement des « espaces de santé » – on en compte une quinzaine en Europe – l'émergence des premiers et très redoutés « sidatoriums », alors que d'autres, parmi lesquels de nombreux spécialistes de virologie et de maladies infectieuses, saluent et soutiennent l'action du Patriarche.

Cette affaire survient à la veille de l'annonce par M. Claude Evin, ministre de la santé, des nouvelles mesures anti-SIDA du gouvernement.

(Lire page 9 l'article de JEAN-YVES NAU.)

Deux expositions et une « affaire »

Rembrandt et les siens

Deux expositions Rembrandt (peintures et dessins) s'ouvrent au Pavillon de Flore. En même temps, la querelle rebondit sur l'authenticité de plusieurs de ses œuvres. Jacques Foucart, conservateur en chef des peintures du Louvre et meilleur spécialiste français du maître, s'explique sur cette nouvelle affaire Rembrandt.

A Amsterdam, le professeur Josua Bruyn publie le troisième volume de son *Corpus Rembrandt*, qui ôterait au maître la paternité de quelques-unes de ses œuvres les plus célèbres des années 1640. A Londres, deux toiles d'une exposition Rembrandt sont déclarées douteuses lors de l'inauguration par Christopher Brown, conservateur à la National Gallery. A Florence, alors qu'il se répète de plus en plus que l'*Autoportrait*, du Musée des Offices ne serait pas de la main de Rembrandt, la directrice du musée annonce qu'elle n'entend pas renoncer à l'attribution traditionnelle. A Paris, deux expositions de grande qualité scientifique sont consacrées aux relations de Rembrandt avec ses élèves et permettent de considérer plus froidement attributions et désattributions.

Cependant on entend parler de « faux », de « panique » et de « scandale », termes impropres et excessifs. Il y a donc, plus que jamais, une actualité de Rembrandt, sur laquelle s'explique Jacques Foucart, conservateur en chef du département des peintures du Louvre, grand « rembranien » et commissaire de l'exposition des peintres rembranesques au Pavillon de Flore.

« Que pensez-vous de l'« affaire Rembrandt » ?

– Qu'elle n'est pas neuve et que ce n'est pas une affaire. Déjà en 1969, quand Gerson a publié sa réédition du catalogue de Bredius de 1935, il y avait eu une énorme polémique, parce qu'il avait épuré la vision classique de Rembrandt. Puis, en 1982, s'est mis en place le projet du *Corpus Rembrandt*, que dirige Josua Bruyn, et qui publie ses ouvrages, à un rythme assez lent. A chaque parution, il y a une sorte de mise en scène, d'opération médiatique pour lancer l'ouvrage. Tout comme, il y a quelques années, il y a eu *beaucoup de bruit quand l'Homme au casque d'or* de Berlin a été retiré à Rembrandt.

» Chaque fois, c'est la même pseudo-affaire et le même mot employé à tort : faux. Car le problème est très mal posé : il ne s'agit absolument pas de faux. Ce n'est pas parce qu'un tableau est d'un élève ou d'un imitateur qu'il est faux.

Propos recueillis par
PHILIPPE DAGEN.

(Lire la suite page 11.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

BICENTENAIRE

Grand-messe ou grand dessein ?

par PIERRE BERCIS (*)

LES projets pour le bicentenaire de la Révolution de 1789 sont d'une indigence attristante. L'exposition à la Grande Halle de La Villette l'a confirmé sans que le ministre de la culture chargé du Bicentenaire en change fondamentalement l'économie. Point de souffle, de vue d'ensemble. Seulement la juxtaposition de réalisations ponctuelles tenant bien plus souvent du gadget sympathique – et nécessaire – que d'une vision politique portée par l'esprit. Aucun des présidents de la Mission n'en est responsable : c'est la force des choses. Non point, contrairement à ce que l'on répète à satiété, parce qu'ils manquaient de moyens ; mais bien plutôt parce qu'ils manquent de pouvoir. Nommés par l'autorité politique, ils ne disposent eux-mêmes d'aucune parcelle d'autorité. De sorte que, si le président de la République en personne ne réagit pas promptement et fortement, 1989 ne sera qu'une grand-messe tournée vers le passé : non un point d'appui pour lancer un pont vers l'avenir.

Célébrer dignement 1789 et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, c'est d'abord être fidèle au message que les constituants ont librement voté et qu'ils nous ont légué le 27 août 1789 : « *L'Assemblée nationale décrète qu'elle borne, quant à présent, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen aux 17 articles qu'elle arrête, et qu'elle va procéder sans délay à fixer la Constitution de la France pour assurer la prospérité publique. Sauf à ajouter après le travail de la Constitution les articles qu'elle croirait nécessaires pour compléter la Déclaration des droits* » (motion Mougins de Roquefort).

Le monde a tourné depuis leur époque : développement du capitalisme, de l'industrie, de la science (ou sous-développement...), sans que le progrès des droits de la personne humaine ait suivi en parallèle. Il n'y a que des conservateurs, des frileux et des pharisiens (qui préfèrent révérer la forme de la Déclaration que son esprit) pour prétendre qu'il ne faut pas conquérir de nouveaux droits (contre l'avis même de nos ancêtres dont ils s'affirment pourtant les gardiens zélés).

Notre conception des droits de l'homme doit être dynamique, comme il a été voulu au départ. Et ce n'est pas parce que l'on assurera une mise à jour des droits de l'homme que l'on négligera ceux, déjà reconnus, qui sont violés dans 80 % des Etats du monde. Cessons d'être tartuffes. Au contraire, la dynamique entraîne, quand le statisme, lui, est cause de régression.

En 1789, la « bonne nouvelle » des droits de l'homme était un message politique ; leur somme traçait les contours de la société en gestation dont elle était le plan. Pourquoi, dans cet axe philosophique, ne procéderions-nous pas de même aujourd'hui, puisque les élus de la nation l'ont voulu ainsi ?

Les moyens d'une ambition

Le président Mitterrand a pourtant, devant les Nobel réunis à Paris, fait lui-même la distinction entre « *les droits de l'homme traditionnels et les droits de l'homme nouveaux* ». Or quelle meilleure occasion y a-t-il que le Bicentenaire pour faire accoucher la France de cette autre génération de droits ? Pour autant que celle-ci soit encore féconde, cela va de soi...

Nul n'a la vérité révélée, voilà pourquoi tous les Français doivent participer, au travers d'états généraux, locaux, puis nationaux (par leurs partis politiques, leurs syndicats, Eglises, associations, etc.) au travail d'imagination qui aboutira à des cahiers de doléances dont la synthèse sera remise au Conseil économique et social – si souvent oublié – pour toilettage. Ce sera au Parlement, enfin, de trancher souverainement parmi les droits nouveaux ceux qu'il retiendra comme 18e, 19e, 20e *droit, etc., regroupés sous un titre II*, deux cents ans après le titre I.

Quelques exemples ? La citoyenneté dans le travail (par la participation aux responsabilités, au capital, aux bénéfices) ; le droit à un environnement sain ; le droit à vivre dans sa culture ; le droit à l'intégrité génétique, physique et psychique face à la science ; la laïcité... Et il y en a bien d'autres encore.

Base d'une « nouvelle société » commune à la gauche comme aux hommes de progrès, venus du gaullisme ou du centre, ce grand dessein dont parle Laurent Fabius symboliserait l'ouverture et rappellerait la démarche constante de François Mitterrand depuis qu'il est entré en politique. Edgar Faure, l'homme des majorités d'idée, qui devait ensuite présider la Mission, ne le réclamait-il pas, dès 1976, dans une proposition de loi, suivie de peu par celle du PCF ? Mais Edgar Faure pouvait faire plus en tant que député qu'en tant que président de la Mission pour le Bicentenaire.

Pour adopter des droits de l'homme complémentaires, il faut avoir de l'énergie, de l'ambition, une vision évolutionniste de l'Histoire. Car ce projet de société pourra ensuite être porté par notre diplomatie en Europe, si elle ne veut pas rester sans âme, dans les rapports Nord-Sud, Est-Ouest (un Helsinki II), aux Nations unies... Tout dépend s'il y a ou non, chez nous, un véritable « *esprit de 89* ».

Mais il est aussi d'autres propositions sérieuses auxquelles le désir de marquer d'une manière intelligente le bicentenaire de la Révolution et de la Déclaration devrait aboutir.

Au premier chef, il est souhaitable que soit créé un ordre (médaille) des droits de l'homme. En effet, curieusement, la patrie des droits de l'homme n'a que deux récompenses – Légion d'honneur et ordre du Mérite, – toutes deux créées par des militaires. Une telle initiative, en même temps qu'elle symboliserait la France éternelle, permettrait à notre pays de marquer sa reconnaissance ou d'encourager les militants des droits de l'homme, en France et dans le monde (surtout s'ils sont emprisonnés). Chaque 14 juillet, les nominations dans cet ordre seraient autant de façons de moduler l'appréciation (ou au contraire le désaveu) du pays des droits de l'homme.

En second lieu, il serait également opportun qu'Assemblée nationale et Sénat français se dotent d'une commission parlementaire des droits de l'homme, destinée à enregistrer les témoignages des élus qui sillonnent la France et le monde. Leurs points de vue s'équilibreraient, vu leur diversité politique, et ils pourraient ainsi, chaque année, adopter un rapport annuel sur les droits de l'homme, destiné à orienter la politique du gouvernement (notamment quant à l'aide) ou à éclairer le public lui-même. Une telle commission existe au Congrès américain et fonctionne très bien. Mais avec l'optique américaine naturellement. Pourquoi pas en France ?

Enfin, dernière proposition, toute symbolique d'ailleurs et sans commune mesure avec celles qui précèdent : pourquoi ne transférerait-on pas les cendres de La Fayette du cimetière de Picpus au Panthéon le 14 juillet 1989 ? Le président des Etats-Unis (qui doit tant au héros du Nouveau et du Vieux Monde, co-rédacteur de la Déclaration des droits) présent à Paris ce jour-là n'y verrait, j'en suis sûr, aucun inconvénient.

Extension des droits de l'homme et nouvelle diplomatie ; ordre des droits de l'homme ; commission parlementaire, voilà qui ne s'expose pas à La Villette, certes. Mais serait-ce moins important pour autant ?

(*) Responsable de Nouveaux droits de l'homme.

Un manifeste pour sauver les Tuileries

A deux mois de l'année du Bicentenaire, et devant la confusion qui s'installe, des créateurs-architectes, artistes, gens d'image et de spectacle, gens de pensée et entrepreneurs, dont quelques-uns ont participé à la récente consultation lancée par la Mission du bicentenaire de la Révolution pour l'aménagement des Tuileries – ont décidé de se réunir afin de proposer, s'il en est encore temps, des aménagements avec un contenu culturel vivant, véritable cheminement historique sur deux siècles.

Ils sont conscients, au vu des événements, que les responsables politiques successifs n'ont pas réussi à présenter à Paris un projet cohérent et qu'ils manifestent ainsi une appréhension à décider et à imaginer un concept réaliste ; que le poids financier n'est pris en compte qu'en fonction d'oppositions politiciennes qui conduisent malheureusement la Mission à une quête mercantile ; que l'opinion commence à prendre acte des tergiversations et des contradictions qui freinent le processus depuis deux ans, et ne conduisent à rien, sinon à prévoir des feux d'artifice de toutes natures, dont le peuple sera abreuvé l'espace d'un week-end de juillet ; que l'Europe et le monde s'étonnent de l'absence d'un programme, à l'exception d'initiatives régionales, voire même internationales.

Ils sont persuadés que le temps presse mais que ce vide peut encore être comblé et que ce n'est pas dans la compétition qui gaspille, mais dans l'émulation qui rassemble que se trouvent les solutions.

En conséquence, ce groupe dans sa diversité, a décidé d'accélérer ses travaux afin qui soit créé, en temps voulu à Paris, malgré l'échec auquel nous venons d'assister, un vaste forum ouvert à tous dans les Tuileries et dans ses prolongements décentralisés.

Pour se faire il propose l'installation de juillet à septembre 1989 d'un ensemble d'architectures éphémères, peu coûteuses, constitué en principal d'une galerie en structures légères, dans l'axe historique des Tuileries, aboutissant à un grand espace scénique sur le bassin octogonal, d'une salle dominée d'une arche en guise de signal, et de lieux de spectacles sur divers terrains disponibles dans le jardin.

Espaces de spectacles, de rencontres et de jeux

Il s'agit en l'occurrence d'aménager des abris, des espaces simplifiés mais fonctionnels, de spectacles, de rencontres nationales et internationales et de jeux, dans un cadre budgétaire permettant d'échapper à une recherche difficile de rentabilité à tout prix. Il ne s'agit pas d'exploiter, mais de vouloir, pendant deux mois et demi, montrer les caractéristiques d'un événement qui a influencé l'histoire contemporaine, de le fêter comme il se doit à une période de l'année où Paris reçoit un maximum de touristes de toutes origines.

Signataires : Jean-Jacques Fernier, Jean Talandier, Roger Ville, Maurice Mathieu, Georges Alexandroff, Grégoire Alexandroff, Stéphane Du Chateau, Lionel Labrousse, Jean-Claude Montins, Alégria de Just, Florence Gautier, Jean-Pierre Faye, Jallus-Amédée Laos.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1987

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

ABONNEMENTS

BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, **RENVOYER CE BULLETIN** accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BADMO 88

Au courrier du Monde

RENAULT

Leçon d'une grève

Le récent conflit à la régie Renault a bloqué la production de 4 000 voitures par jour, suite à l'arrêt de travail d'une unité de deux cent cinquante personnes. Un choix stratégique majeur inspiré par les méthodes de gestion des stocks chez FIAT, dans les années 80, a conduit Renault, pendant ses années noires, à adopter cette méthode de stocks proches de zéro.

L'économie de frais financiers et l'efficacité commerciale sont réelles. Encore aurait-il fallu faire évoluer parallèlement les relations sociales par l'acceptation du recours à la grève en dernière extrémité. La transformation de la Régie en entreprise normale aurait alors trouvé son sens.

Le prix à payer d'une telle incohérence est, une fois de plus, lourd mais sans écho particulier puisque dilué chez chaque contribuable. Privatiser une entreprise, ce n'est pas donner au patron le droit d'exploiter le salarié. C'est obliger chacun à la cohérence, sous peine de sanctions immédiates de la part du marché, du personnel et des actionnaires.

PIERRE COFI
(Economiste, Paris.)

AVIONS

L'anarchie du « surbooking »

Le moment semble venu de réglementer la « survente » sauvage des places d'avion. Ne parlons pas de pays réputés pour leur anarchie, mais d'Air France aéroport Paris-Charles-de-Gaulle. Exemple concret : le 1er octobre aux guichets du vol AF 087 vers Sao-Paulo-Brésil. Des passagers munis de « visas de service » et de billets réservés, payés, délivrés par l'Agence de voyages du ministère des affaires étrangères se présentent, une heure à l'avance, comme l'agence le leur a spécifié. Les hôtesses regrettent : l'avion est plein.

« *Nous sommes contraints au* surbooking *parce que les passagers n'ont pas la correction d'annuler les vols retenus qu'ils n'utilisent pas.* » « *Mais pour les chargés de mission, vous êtes sûrs qu'ils partiront à la date prévue ?* » « *L'ordinateur ne nous spécifie pas le caractère du voyage. Nous ignorons si c'est mission ou loisir.* » « *Mais nous étions là une heure avant l'embarquement ?* » « *Oui mais d'autres vous ont précédés...* »

Pendant ce temps on enregistre un couple avec enfant « *oui, mais c'est du personnel Air France : ils n'ont pas droit à des sièges* »... A-t-on vu des voyageurs debout dans des long-courriers ? Pendant ce temps aussi, un homme d'affaires qui avouait être « *le premier de la liste d'attente* » est admis grâce à l'intervention d'un préposé de la compagnie.

Les porteurs de « visas de service » affirment – avec véracité – qu'ils doivent faire une conférence le soir même de leur arrivée... « *Désolées* », les hôtesses leur offrent des places pour le lendemain, l'hébergement ou, s'ils refusent, un taxi pour rentrer. Et leur proposent, généreusement, *leur téléphone pour prévenir* leurs correspondants. La conférence ? Eh bien, les Brésiliens la « *reporteront* ». Puisque c'est un cas de force majeure : le *surbooking !*

Le *surbooking* jusqu'ici existe, c'est vrai. Mais on enregistrait d'abord les passagers possédant le fameux « OK » sur leurs billets. Après quoi – et un quart d'heure seulement avant l'embarquement, – on commençait à distribuer les places des listes d'attente. C'était du moins la coutume de notre compagnie nationale depuis des décennies : elle se targuait d'être un service public.

Peut-être serait-il temps de le lui rappeler ?

JEAN-TOUSSAINT et DOMINIQUE DESANTI
(Paris).

FRANCOPHONIE

Au détriment du français ?

La présence au gouvernement d'au moins trois ministres ayant à connaître de la francophonie (le Monde *du 7 septembre) nous a valu de nombreux commentaires de nos lecteurs, d'où il ressort notamment une inquiétude de voir l'intérêt médiatique pour le mouvement international francophone masquer la* « dégringolade » *du français parlé en France* « dans l'indifférence de l'Académie française et du Commissariat général de la langue française, ses gardiens attitrés » (M. Roland Savournin, Marseille-Ve).

Mme Hélène Persitz (Paris-XVIe) en veut notamment pour preuve « une circulaire d'août de la direction de la poste parisienne commençant ainsi : « *Vous n'êtes pas sans ignorer que, etc.* » et se terminant par : « *Pour tout renseignements, veuillez, etc.* »

Mme Simone Chanoux a, pour sa part, acheté à Nyons (Drôme) un cadran solaire made in Taïwan *accompagné d'un mode d'emploi ainsi libellé :* « Une moutre de soleille consist dans deux partie le cadre et l'aiguille. La cadre est installer dans une portion horizontal et dioider dans quatre part dans le Nord, l'Est, Sued et le West etc ».

M. Boris Berger (Paris IIIe), documentaliste, se demande pourquoi le programme et le répondeur de la Cité des sciences de La Villette sont bilingues franco-anglais, « alors qu'en Europe il y a plus de germanophones que d'anglophones (...), *sans parler des étrangers non anglophones qui ne risquent pas d'être incités à apprendre le français si tout est traduit en anglais dans la vitrine des techniques françaises !* »

Enfin, M. Pierre-Louis Mallen, président de l'Association internationale des amis du français langue olympique, note que le Comité international olympique à Séoul a, derechef, « violé la lettre de la Charte olympique qui fait du français la langue principale des Jeux. M. Samaranch, son président, avait promis le trilinguisme coréo-anglo-français, mais s'est contenté d'insérer une phrase en français dans son discours, comme on jette un os à un chien pour le faire taire, et cela alors que les quarante pays utilisant le français avaient officiellement demandé, dès septembre 1987, par la voix du premier ministre canadien, le respect de la Charte olympique par le CIO ».

TROUBLES

Quand on interdisait Brasillach...

Dans *le Monde* daté 16-17 octobre, Bruno Frappat à propos du film de Scorsese écrit : « *On ne répétera pourtant jamais assez que la liberté de création et d'expression implique, en l'occurrence, la liberté de voir ou de ne pas voir le film de Scorsese... Il appartient à ceux qui, en conscience, ont protesté contre le contenu du film de protester maintenant, aussi fort et aussi haut, contre les entraves délictuelles à sa diffusion.* » J'approuve totalement ce point de vue. Mais je constate qu'il n'a pas toujours été rigoureusement appliqué.

Ainsi, en 1957, fut mise à l'affiche *la Reine de Césarée*, de Brasillach. Des manifestations violentes s'opposèrent aux représentations. Le conseil municipal de Paris en vota l'interdiction parce que la pièce avait pour auteur « *un individu condamné et exécuté pour intelligence avec l'ennemi* », ce qui ne me paraît avoir aucun fondement légal, et parce qu'il y avait « *troubles de l'ordre public* ».

Les « intellectuels », à quelques exceptions près, applaudirent à l'interdiction.

J.-M. DELETTREZ
(Paris.)

EXCLUSION

André Neher et Vichy

Dans la notice nécrologique consacrée à André Neher, publiée dans *le Monde* du 25 octobre, un élément d'information manquait. Il est loin d'être mineur : en 1940, par application des lois antisémites de Vichy, André Neher, qui enseignait alors à Brive-la-Gaillarde, avait été exclu de l'enseignement public.

ROGER ERRERA,
conseiller d'Etat.

HISTOIRE

A propos de « conseil départemental »

Dans le numéro du *Monde* daté 25-26 septembre, un article annonce la parution d'un ouvrage destiné aux nouveaux conseillers généraux intitulé « *le Conseil départemental. Guide de l'élu* ». Je suis surpris que ce titre n'ait pas rappelé aux trois auteurs, spécialistes de droit public, que « *le conseil départemental* » était l'assemblée mise en place dans chaque département par le régime de Vichy (loi du 7 août 1942, abrogée).

Le temps effacerait-il l'histoire en droit public ? En tout cas, un autre titre m'aurait paru plus judicieux dans une période où les conseils généraux élus ont des pouvoirs accrus depuis 1982.

PIERRE FROUTE
(Pau.)

ITALIE : après une série de morts par surdose

Le débat sur la législation antidrogue est relancé

Cinq cent quatre-vingt-quatorze morts en dix mois. Record battu. Jamais la drogue – la dure, la vraie, l'héroïne injectable – n'avait autant tué en Italie. Pour la première fois depuis treize ans, depuis la législation autorisant virtuellement l'usage privé de toutes les substances hallucinogènes (des plus « douces » aux plus « dures »), il est question à Rome de punir la toxicomanie dans son ensemble.

ROME
de notre correspondant

Dans la capitale italienne, on ne parle plus que de cela, « *de l'urgence absolue* », d'une « *lutte à mort* » contre le fléau. Les cinq cent trente-sept cadavres « surdosés » ramassés en 1987 sur la voie publique étaient pour la plupart, comme cette année, des jeunes de moins de vingt-cinq ans et, dans leur majorité, des ouvriers – en activité ou au chômage.

La prise de conscience de l'opinion est née du choc causé à la fin de la semaine dernière par la découverte, en moins d'une trentaine d'heures, à Turin, de six jeunes gens drogués à mort. Au même moment ou presque, à Rome, le gouvernement se saisissait, vendredi 28 octobre, d'un nouveau projet de loi antidrogue. Principal trait marquant de ce texte proposé au conseil des ministres par Mme Rosa Russo Jervolino, titulaire (démocrate-chrétienne) du portefeuille des affaires sociales : la justice poursuivrait dorénavant non plus seulement les trafiquants mais aussi les usagers de la drogue, à partir... de la troisième interpellation.

Pour l'heure, et depuis la loi de 1975, le sort de ceux qui sont interpellés en possession d'une « *quantité modique* » de drogue douce ou mortelle est laissé à l'appréciation du juge. La plupart du temps, débordé par bien d'autres problèmes et confronté à un engorgement des prisons, le magistrat a tendance à passer l'éponge. Résultat, la mafia sicilienne, la Camora napolitaine, la N'Drangheta calabraise et tous les gangs plus ou moins constitués qui se partagent, en Italie, un marché évalué à plus de deux cent milliards de francs en 1988 (plus 50 % sur 1987) utilisent de plus en plus les usagers comme « *dealers* » et ont même parfois recours à des gamins de moins de quatorze ans pour écouler leur marchandise.

Aujourd'hui, selon la police, « *86 % des trois cent mille drogués italiens* » (1) sont également revendeurs, dans des « *quantités modiques* ». A partir de quel seuil peut-on considérer qu'un détenteur d'héroïne transporte sur lui sa consommation personnelle ou fait du trafic ? La législation ne le précise pas et une partie du problème est là.

La guerre des gangs

D'après « l'observatoire permanent sur le phénomène de la drogue », plus de 355 kilos d'héroïne et 435 kilos de cocaïne ont été saisis en Italie au cours du seul premier semestre de cette année, soit autant qu'au cours des douze mois de 1987 ! Pourtant, bien que la mafia sicilienne, notamment, ait cessé de raffiner elle-même la morphine-base et importe aujourd'hui l'héroïne « prête-à-consommer » du Proche-Orient et d'Asie centrale, le produit n'a, semble-t-il, jamais été aussi pur, aussi mortel. « *La guerre des gangs pour le contrôle de ce fabuleux marché italien*, explique un spécialiste, *les oblige à un surcroît de qualité et à un véritable dumping sur les prix.* »

Changer la loi, la « *durcir* », c'est évident, et là-dessus tout le monde est à peu près d'accord. Mais jusqu'à quel point ? A ce sujet, pas d'accord. Le nouveau projet de loi présenté vendredi aux ministres de la coalition gouvernementale a été repoussé par les socialistes et Mme Jervolino invitée à revoir sa copie dans un sens de plus grande sévérité. De retour des Etats-Unis où il a notamment rencontré des spécialistes de la lutte antidrogue, M. Bettino Craxi, patron du Parti socialiste, demande, d'une part, qu'une distinction soit introduite entre substances « *douces* » et « *dures* » et, d'autre part, que les utilisateurs soient systématiquement poursuivis et punis dès leur première interpellation...

Selon un sondage publié, lundi 31 octobre, par le magazine *Panorama*, 57,6 % des Italiens sont d'accord avec lui. Reste à convaincre les autres partis politiques, et même le propre fils de l'ancien président du conseil. M. Bobo Craxi, responsable des Jeunesses socialistes italiennes, affirme, en effet, haut et fort, qu'il ne faut pas « *confondre les trafiquants et leurs victimes* » ; il est opposé à l'inculpation systématique de celles-ci. Le débat est lancé, les six morts de Turin auront peut-être été un peu moins inutiles que les précédentes...

PATRICE CLAUDE.

(1) Il s'agit des héroïnomanes auxquels il faut ajouter, selon le laboratoire de la police criminelle, cinquante mille cocaïnomanes et 1,8 million de consommateurs de cannabis (haschich et marijuana).

URSS : évincé il y a un an

M. Eltsine fait campagne pour revenir à la direction du parti

MOSCOU
de notre correspondant

Evincé du bureau politique il y a juste un an pour radicalisme réformateur, l'ancien premier secrétaire de Moscou, M. Boris Elstine souhaite reprendre des responsabilités dans le parti et fait campagne en ce sens. Interviewé par la *Jeunesse soviétique* l'organe des Komsomols d'Irkoutsk, il vient en effet d'expliquer que ses nouvelles fonctions au comité d'Etat pour le bâtiment, le Gostroï, ne lui « *suffisent pas* » et qu'il s'y sent « *frustré* », car ce qu'il aime c'est « *travailler avec les hommes et non pas dans les papiers* ». Oui, dit-il, j'ai la « *nostalgie* » du travail dans le parti, « *travail dur en règle générale* (...) *insatisfaisant, puisqu'on a toujours l'impression d'avoir fait peu, si peu, pour les gens ; mais travail néanmoins vivant, intéressant, que j'ai aimé, et que j'aime* ».

« *Tout ce bruit autour de ma personne ? Non, cela ne me plaît pas* », ajoute-t-il, sans pour autant faire mine de vouloir rentrer dans le rang. Non seulement la bête noire des conservateurs viole un premier tabou en déclarant ses ambitions, mais il affirme, de surcroît, son image de réformateur pur et dur, une image qui lui a valu, admet-il sans fausse modestie, une grande popularité. Il déclare ainsi « *ne pas comprendre les reproches faits à la presse* », car « *ce sont les médias qui ont rendu les hommes plus actifs, dans une plus grande mesure même, me semble-t-il, que les organisations du parti, puisque les journalistes ont des liens plus étroits avec la population* ». C'est une pierre dans le jardin des conservateurs, mais une prise de distance aussi vis-à-vis de M. Gorbatchev qui, au début de l'été, avait reproché à la presse des excès. M. Eltsine, lui, déplore au contraire que « *les médias aient de nouveau peur de quelque chose, qu'une pression* [s'exerce] *d'en haut* ».

Sur les privilèges des membres de l'appareil qu'il avait dénoncés, pour le plus grand plaisir des uns et la plus grande colère des autres lors de la dix-neuvième conférence du parti, en juin dernier, l'ancien premier secrétaire persiste et signe. « *Le jour de mon arrivée au Gostroï* – raconte-t-il – *un camarade est venu me voir pour m'apporter des tickets d'alimentation spéciaux, je ne l'ai pas autorisé à franchir le seuil de ma porte et lui ai demandé de ne plus venir.* » « *Je suis par principe opposé à cela* », ajoute-t-il, en révélant qu'il avait fermé, quand il était premier secrétaire de Moscou, une section du Goum (le grand magasin de la place Rouge), réservée aux membres du comité central. « *Les ex-privilégiés ont grommelé un peu, puis ont cessé* », commente-t-il, sans indiquer si ce sont ces grommellements qui sont à l'origine de sa chute ou bien la guerre qu'il avait

lancée contre les trafics dans les magasins d'alimentation de Moscou. Tout avait commencé, selon lui, par des confidences, qu'était venu lui faire un simple employé, sur la manière dont les pénuries étaient artificiellement organisées par des gérants qui revendaient ensuite la marchandise sous le manteau. Il y avait une « mafia » à laquelle étaient liés des chefs de la milice et il a fallu « liquider » les grands centres de distribution et « *punir des fonctionnaires, non seulement du commerce, mais aussi du parti et de l'Etat* ».

« *Nous devions ensuite nous attaquer à la santé publique, à l'enseignement supérieur*, poursuit M. Eltsine, *et une chose m'inquiète : ma volonté de continuer ce travail ne s'est-elle pas affaiblie ?* » La question est évidemment toute rhétorique et l'ancien premier secrétaire explique alors qu'il a vu « *une marque de confiance des gens* » dans le fait d'avoir été choisi – aux côtés d'Andrei Sakharov, d'Alexandre Soljenitsyne et d'une pléiade d'intellectuels libéraux – pour siéger au comité d'organisation du mouvement Mémorial fondé pour ériger un monument aux victimes de Staline.

Tout cela aurait déjà suffi à indigner plus encore les conservateurs, mais c'est décidément des libéraux que se soucie M. Eltsine. « *Les mouvements informels sont souvent attaqués dans la presse et au cours des réunions officielles*, dit-il encore, *mais moi, dans la grande majorité des cas, je les soutiendrai au contraire, même s'il leur arrive parfois de pousser un peu loin. (...)* »

L'aile marchante de la « perestroïka »

Il ne lui reste plus qu'à se démarquer de la direction de Pamiat, le puissant mouvement nationaliste russe dont plusieurs chefs de file sont ouvertement antisémites, et M. Eltsine se sera, de fait, positionné comme porte-parole de l'aile marchante de la « perestroïka » – de ces jeunes, de ces journalistes et de ces intellectuels qui commencent décidément à s'organiser pour que les réformes aillent plus vite et plus loin.

Interrogé sur son succès auprès des jeunes, M. Eltsine fait cette réponse : « *Depuis la dix-neuvième conférence du parti* (où il s'était violemment opposé à M. Ligatchev, le chef de file des conservateurs), *je reçois quelque cent à cent-vingt lettres par jour, ce sont des lettres extrêmement bienveillantes. On me donne même des conseils pour ma santé : quelles décoctions d'herbes boire, quelles racines mâcher* (et) *j'apprécie beaucoup ces jeunes qui me demandent :* « Que faire ? ». *Ils viennent parfois me voir de toutes sortes de villes, simplement pour me demander des conseils. Sous cette forme, j'accepte la popularité. En revanche, les manifestations d'effusions impétueuses dans la rue, au théâtre, non : cela ne me plaît pas et me met très mal à l'aise.* »

Encore une question : « *Boris Nikolaïevitch, ne craignez-vous pas que quelqu'un tente de se venger ?* » Réponse : « *Il est vrai que les menaces existent, mais je n'ai pas peur.* »

BERNARD GUETTA.

● **Une soixantaine de manifestants interpellés.** – Plus de soixante personnes ont été interpellées dans au moins quatre ville d'URSS, dimanche 30 octobre, à l'occasion de la journée des prisonniers politiques et lors d'une manifestation de masse à Minsk en faveur des victimes du stalinisme, a-t-on appris, lundi, à Moscou, de sources dissidentes.

A Minsk, capitale de la Biélorussie, les forces de l'ordre ont dispersé à l'aide de gaz lacrymogène et de pompes à eau une manifestation de quatre mille personnes, a indiqué M. Serguei Grigoriants, responsable du bulletin *Glasnost*. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS : la campagne pour les élections au Congrès

Les « complexés » du New-Jersey

Au soir du 8 novembre, MM. Bush et Dukakis ne seront pas les seuls à être départagés. Dans l'ombre de la campagne présidentielle, une trentaine de sénateurs se battent pour leur réélection. Une lutte parfois obscure en regard de l'énergie et de l'argent dépensés.

TRENTON (New-Jersey)
de notre envoyée spéciale

Evidemment, ce n'était pas de bon augure. Ce fut pourtant, paraît-il, le jour même du dernier grand krach de Wall Street, le 19 octobre 1987, que le républicain et richissime financier new-yorkais, Pete Dawkins, céda, à cinquante ans, au démon de la politique et décida de « *franchir la rivière* ». En face, dans ce minuscule Etat du New-Jersey que l'on traverse d'ordinaire sans s'arrêter, un siège de sénateur serait bientôt à prendre. Cette même journée, le paisible sénateur sortant, le démocrate Frank Lautenberg, qui se préparait pour novembre 1988 à une douillette réélection « *en famille* », eut soudain, comme le dit un de ses proches l'« *impression que le ciel lui tombait sur la tête* ». Il allait falloir se battre.

Un « auto-parachutage » en guise de début en politique : voilà qui était bien dans la manière de M. Dawkins, cet ancien général du Vietnam, tout aussi flamboyant et musclé que décoré. Son plan d'attaque avait été parfait. Après avoir éliminé successivement le Tennessee, la Virginie et l'Arizona comme « *terrains d'atterrissage* » possibles, il en était venu à la conclusion que le New-Jersey offrait les meilleures garanties : affirmatif !

Dans le peloton des Etats « chers »

Il y avait là un électorat suburbain frileux, prêt à thésauriser sur les conquêtes du reaganisme qu'il avait plébiscité quatre ans plus tôt ; des cols bleus bien pensants, des Italiens catholiques et les inévitables entrepreneurs, expatriés dans cette « *grande banlieue* », que les nombreuses relations du général – jusqu'à la Maison Blanche – ne manqueraient pas d'impressionner. Sans oublier tous ces petits génies en herbe de Princeton, toujours prêts à se rencogner dans leurs dortoirs néo-Tudor dès que l'on en vient à parler de la « triviale » politique locale. Mais pour Pete Dawkins, lui aussi passé par Princeton, peut-être feraient-ils un effort, comme ils l'avaient fait en soutenant, à ses débuts, cet autre « ancien » qu'est le deuxième sénateur de l'Etat, le populaire Bill Bradley ? Il est vrai que Bradley était en son temps le meilleur basketteur du campus, mais Dawkins n'était-il pas un des meilleurs attaquants au football ? Un footballeur républicain valait bien un basketteur démocrate.

Toujours un peu complexé de n'être considéré que comme une sorte de grande autoroute industrielle entre New-York et Philadelphie, et peu habitué à figurer en tête des hit-parades – sinon ceux du nombre de cancers ou de la pollution, – c'est ainsi que le petit New-Jersey s'est retrouvé en troisième position dans le peloton des Etats les plus « chers » de l'élection de novembre. MM. Lautenberg et Dawkins ont déjà dépensé près de sept millions de dollars chacun pour le courtiser. Soit un peu moins que leurs « collègues » de Californie et du Texas, mais autant que ceux de l'Ohio, cet autre Etat-clé.

Un record de corruption

A vrai dire, sur le plan financier, le multimillionnaire Frank Lautenberg, cofondateur de la société Automatic Data Processing, qui emploie 23 000 personnes de par le monde, n'a rien à envier à son concurrent. Mieux, fils de pauvres immigrants européens et né lui-même dans le New-« Joïsey », comme disent les locaux, il incarne, face au général mondain sorti de West-Point, le rêve un peu suranné, mais toujours payant, du « self made man » à l'américaine : cheveux blancs, patient, bien élevé et « libéral » vieille manière. « *Je me bats*, dit le méritant sénateur, *sur ce que j'ai fait.* » A savoir les trois lois *qu'il a lui-même sponsorisées* au Sénat. L'une interdit de fumer sur les vols de courte durée ; l'autre empêche le dépôt de déchets toxiques dans l'océan ; la dernière demande de ne pas servir d'alcool aux moins de vingt et un ans. Dans un Etat célèbre cet été pour ses plages constellées de seringues usagées et autre détritus, voilà qui devrait être un tiercé gagnant. L'ennui c'est que bien peu, ici, sont au courant, et, d'après un sondage du Eagleton Institute of Politics, moins de 50 % des habitants savent même qui est le trop discret sénateur. « *C'est la fatalité du New-Jersey !* s'insurge un des stratèges démocrates, *il n'y a qu'une chaîne de télévision locale, et les grands médias de New-York et de Philadelphie s'intéressent à nous éventuellement comme marché, surtout pas comme sujet. Résultat, nos électeurs savent mieux ce qui se passe en Californie qu'ici !...* »

Pour Pete Dawkins, en revanche, l'anonymat, connaît pas. Réglant le problème à la façon d'un coup en Bourse, le jovial général, l'œil bleu, blazer assorti, s'est offert une tribune sur tous les médias disponibles. Et pour 1 million de dollars, cet homme qui a réponse à tout et promet tout, comme disent ses adversaires, même « *Noël un 25 décembre* », a pu expliquer à loisir son « *plan en dix points contre la pollution* », ou encore son « *plan en onze points contre la drogue* ». Le point essentiel étant la peine de mort contre les gros trafiquants. « *Un argument qui peut faire mouche*, confiait un libraire de Princeton, *car depuis le temps de la prohibition où la mafia utilisait nos plages pour des « débarquements spéciaux », le vrai complexe du New-Jersey, c'est son record de corruption !* » Un problème que la création, en 1976, de ce « Las-Vegas » de la côte Est que devait être Atlantic-City, n'a guère amélioré : dans les mois qui ont suivi, la criminalité, d'après les registres de police, s'est multipliée par plus de cinquante.

Seulement voilà, à force de vouloir simplifier leurs messages pour lutter contre la « *fatalité* » anesthésiante du New-Jersey et de vouloir désespérément attirer l'attention, les deux candidats, dont le débat était plutôt de bonne tenue, en sont arrivés à se caricaturer eux-mêmes.

De calembour en mauvais jeu de mot, Frank Lautenberg en est arrivé à comparer Pete Dawkins au « *dirigeable* Hindenburg, *gonflé comme lui d'air chaud et d'importance, mais promis au même sort : s'écraser dans le New-Jersey* ». Riposte de Pete Dawkins, un seul mot : « *Corniaud !* »

Apothéose de cette querelle électorale devenue trop personnelle, le débat qui devait opposer les deux hommes, dans « la » station de télévision de Trenton, la capitale de l'Etat. Après avoir prestement expédié « guerre des étoiles », pollution et impôts, les deux adversaires reprirent devant les caméras leur sempiternel règlement de comptes sous l'œil plus que blasé des journalistes : « *Frank, faisons la paix.* » « *Non, Pete vous m'avez traité de corniaud !* » « *Frank !* » « *Non !* »... Et ce fut ce jour-là – encore un 19 octobre ! – qu'un groupe d'éditorialistes américains décerna à l'unanimité le titre de « *pire campagne de l'année* » à celle de M. Lautenberg et Dawkins. Décidément, un bien mauvais jour pour le New-Jersey.

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

M. Gorbatchev envisage une réduction du service militaire

MOSCOU
de notre correspondant

M. Gorbatchev a évoqué samedi dernier la possibilité d'une réduction par l'URSS de la durée du service militaire et des effectifs de ses armées. S'entretenant avec des membres des jeunesses communistes, au cours d'une rencontre dont la *Pravda* rend compte, mardi 1er novembre, le secrétaire général a en effet indiqué que les dirigeants soviétiques « *étaient en train de réfléchir à ce très important ensemble de problèmes* ».

« *Nous ne pouvons pas tout simplement dissoudre notre armée à une époque où tous les autres en ont une et s'arment. Cela ne serait pas juste et c'est pourquoi, de concert avec d'autres Etats, nous allons nous engager dans la voie des réductions des armées et des armements* », a-t-il expliqué à un lycéen qui lui demandait si la durée du service ne nuisait pas à la formation des cadres scientifiques et à quoi « *nous servait d'avoir une si grande armée* ».

« *Généralement parlant*, a poursuivi le secrétaire général, *il faudrait trouver une solution adéquate pour le service militaire* (...). *J'estime que la question de sa durée va se poser. Elle pourra être changée mais tout cela sera fait dans le cadre d'un processus normal qui comprendra nos propres actions, les pas de nos amis et ceux de nos adversaires.* » « *C'est pour cela*, a ajouté M. Gorbatchev, *qu'il y a quelque chose de rationnel dans la question, mais lorsqu'on entend demander :* « *A quoi bon une armée ?* », *ce n'est pas sérieux.* »

Ces dernières semaines, plusieurs journalistes militaires avaient commenté les propositions de M. Sakharov de réduire d'un coup effectifs et durée du service, qui est actuellement de deux ans dans l'infanterie et l'aviation et de trois ans dans la marine. Ces commentaires étaient tous critiques, mais leur ton était extrêmement modéré et ne mettaient jamais en question la légitimité du débat.

Tout récemment, un commentateur militaire de l'agence Novosti avait ainsi préconisé le maintien, « *dans l'immédiat* », de la durée du service, mais accompagné d'une réduction des effectifs. Ces propositions étaient justifiées par la complexité de la formation aux armes modernes. Un ballon d'essai pour une armée de métier ?

B. G.

TCHÉCOSLOVAQUIE

La plupart des opposants arrêtés ont été remis en liberté

La plupart des opposants tchécoslovaques, arrêtés la semaine dernière à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la fondation de la Tchécoslovaquie, ont été libérés lundi 31 octobre en milieu de journée, selon leur entourage. Un porte-parole de la Charte 77 a indiqué que cent trois personnes au moins avaient été interpellées à la veille de la manifestation de l'opposition, vendredi 28 octobre à Prague.

Cette opération préventive de la police était « *la plus importante depuis au moins dix ans en Tchécoslovaquie, dépassant même par son ampleur celle qui avait été menée à la veille de la visite officielle du numéro un soviétique Leonid Brejnev en 1978* », a affirmé le militant catholique Vaclav Benda.

Par ailleurs, le quotidien du Parti communiste tchécoslovaque, *Rude Pravo*, a indiqué lundi que plusieurs personnes avaient été inculpées d'outrage à agent et d'autres délits mineurs, parmi les quatre-vingt-sept manifestants appréhendés vendredi, un chiffre « *nettement sous-évalué* », selon les opposants. – *(AFP, AP.)*

● **L'industriel Giulio De Angelis libéré** – Enlevé le 12 juin dernier dans sa villa de Porto Certo en Sardaigne, l'entrepreneur Giulio De Angelis vient d'être libéré dans l'île, a-t-on appris lundi 31 octobre de source policière. Les ravisseurs auraient touché une bonne partie de la rançon exigée : quatre milliards de lires (vingt millions de francs). M. De Angelis est le père du pilote de Formule 1, Elio De Angelis, mort en 1986, lors d'essais avant un Grand Prix. – *(AFP.)*

ARGENTINE

Trois membres de l'ancienne junte à nouveau condamnés

Trois anciens membres de la junte militaire qui avait ordonné l'occupation des îles Malouines en 1982, ont été condamnés, lundi 31 octobre, à douze ans de prison, dans le cadre du procès contre six militaires de haut rang rouvert devant la justice civile. Dans un premier procès, devant la justice militaire, l'amiral Jorge Anaya, le général Leopoldo Galtieri – chef de l'Etat à l'époque du conflit des Malouines – et le général de brigade Basilio Lami Dozo avaient été condamnés en 1986 à respectivement quatorze, douze et huit ans de prison.

Le gouvernement élu, qui avait pris la relève du régime militaire en décembre 1983, avait décidé de faire juger en deuxième instance les membres de la junte devant un tribunal civil. Pour les trois autres accusés, les généraux Mario Menendez et Omar Parada, ainsi que le vice-amiral Juan José Lombardo, le tribunal a confirmé la décision de la cour militaire qui les avait relaxés. L'affaire devrait passer maintenant en appel devant la Cour suprême. – *(AFP.)*

Europe

POLOGNE : A la veille de la visite du premier ministre britannique

Les dirigeants de Varsovie « admirent » la façon dont Mme Thatcher a mis au pas les syndicats et redressé l'économie

LONDRES
de notre correspondant

Mme Thatcher arrive mercredi 2 novembre en Pologne en pleine crise politique provoquée par la fermeture, pour *« raisons économiques »* des chantiers navals de Gdansk. Les autorités polonaises affirment que cette décision n'a aucun rapport avec sa visite, mais ce coup de théâtre arrive tellement à point pour mettre dans l'embarras la « Dame de fer », qui doit rencontrer vendredi M. Lech Walesa à Gdansk, que cette coïncidence ne peut pas être fortuite. Mme Thatcher va être en effet soumise à des pressions contradictoires. Solidarité, de même que toutes les forces d'opposition, attend d'elle des propos fermes sur les droits des individus et des peuples à décider eux-mêmes de leur destin. Mais le pouvoir ne manquera pas de rappeler que le premier ministre britannique a acquis sa réputation, et même son surnom, en fermant sans pitié d'innombrables entreprises non rentables et en combattant le pouvoir syndical.

Ce piège idéologique est, pour la direction communiste, une façon de répliquer à l'exigence manifestée par Mme Thatcher, dès que cette visite a été projetée, de pouvoir s'entretenir avec M. Lech Walesa à Gdansk même, le berceau de Solidarité. Elle était le premier dirigeant occidental de rang comparable à en faire une condition *sine qua non* de son voyage. Un dépôt de gerbe, jugé particulièrement provocateur par les autorités, était d'ailleurs prévu, et figure apparemment toujours au programme, au pied du monument construit devant les grilles des chantiers navals à la mémoire des ouvriers tués par la police lors des grèves de 1970.

Les responsables polonais ont préparé le terrain en multipliant les déclarations et les interviews. Ils n'ont cessé de répéter qu'ils *« admiraient »* Mme Thatcher pour la façon dont elle avait redressé l'économie britannique et mis au pas les syndicats. Ils ne sont pas loin de présenter la décision de fermer les chantiers navals comme typiquement *« thatchérienne »*. Le premier ministre, M. Rakowski, affirmait ainsi il y a quelques jours qu'il *« aimerait bien être l'élève de Mme Thatcher »*. Le ministre de l'industrie, M. Wilczek, suggérait à cette dernière d'expliquer à M. Lech Walesa *« les conséquences de l'attitude des syndicats en Grande-Bretagne »*. Le général Jaruzelski avait participé lui-même à cette offensive. *« Il y a quelque chose de surréaliste à voir des responsables politiques qui peuvent difficilement être qualifiés d'amicaux à l'égard de leurs propres syndicats réclamer que la Pologne accorde aux siens des droits qu'ils ont combattus dans leur pays »*, affirmait-il dans une interview publiée lundi 31 octobre dans le *Guardian*.

Mme Thatcher s'était disposée à répondre à l'argument concernant le pouvoir syndical. Son entourage avait annoncé ce que serait sa riposte : en Grande-Bretagne, les dirigeants syndicaux avaient abusé de leur pouvoir en refusant de prendre en compte les vœux des adhérents de base. Ils refusaient de remettre en jeu leur mandat ou de consulter ces derniers par des votes à bulletin secret sur l'opportunité de faire grève. Mme Thatcher estime qu'elle n'a fait que rétablir le principe démocratique. Les autorités polonaises sont loin du compte, selon elle, puisqu'elles ne permettent même pas la liberté syndicale. Elle aura plus de mal à répliquer en ce qui concerne la légitimité de la fermeture d'une entreprise déficitaire, comme les chantiers navals de Gdansk.

Une première britannique

Cette visite s'annonce donc mouvementée. Aucune délégation d'hommes d'affaires n'accompagne le premier ministre et aucune initiative économique n'est prévue. C'est uniquement elle-même, ce qui n'est pas rien, que Mme Thatcher souhaite proposer à l'attention de la Pologne pour ce premier voyage officiel jamais effectué dans ce pays par un chef de gouvernement britannique. Son personnage, presque mythique, doit nécessairement occuper la place centrale. Les dirigeants communistes n'ont pas manqué de saisir cette occasion.

L'invitation remonte à décembre 1987 mais le voyage a été repoussé à deux reprises : en juin, en raison du passage du président Reagan revenant de Moscou, et en octobre à cause du changement de premier ministre en Pologne. Un nouveau report semble exclu. *« Rien n'est changé et la visite aura lieu comme prévu »*, indiquait-on mardi matin au 10 Downing Street.

Mme Thatcher est attendue mercredi en fin d'après-midi à Varsovie où elle sera accueillie par M. Rakowski. Elle doit ensuite rencontrer le cardinal Glemp, primat de Pologne, à sa résidence. Une réunion suivra avec six personnalités indépendantes telles que le professeur Findeisen, qui s'occupe, auprès du Primat, de la défense 2 des prisonniers politiques, M. Janowski, porte-parole des paysans privés et M. Trzeciakowski, un professeur d'économie proche de l'Eglise, qui a refusé un poste dans le gouvernement de M. Rakowski. La journée de jeudi doit commencer par le dépôt d'une gerbe devant la tombe du soldat inconnu à Varsovie. Mme Thatcher s'entretient et déjeune ensuite avec M. Rakowski puis visite le marché couvert, rencontre des personnalités d'opposition n'appartenant pas à Solidarité et enfin le général Jaruzelski. Elle doit prononcer jeudi soir son plus important discours lors du dîner donné en son honneur par ce dernier. Elle part vendredi pour Gdansk où sa rencontre avec Lech Walesa est maintenue, et retourne donner une interview à la télévision polonaise à Varsovie avant de rentrer vendredi soir à Londres.

Malgré les aléas prévisibles, Mme Thatcher se prépare à cette visite avec une passion comparable à celle qu'elle a mise à ses rencontres successives avec M. Gorbatchev. *« C'est après tout un pays pour lequel nous sommes entrés en guerre en 1939. Ce voyage a une signification symbolique et sentimentale comme le montre l'étape prévue devant le monument aux morts construit sur les lieux où ont été tirés les premiers coups de feu de la première guerre mondiale. Aucun premier ministre britannique ne s'est jamais rendu dans ce pays. Il y avait une lacune à combler »*, explique son entourage. Il reste à savoir si Mme Thatcher trouvera les mots justes et sa propre place dans le tumulte polonais.

DOMINIQUE DHOMBRES.

La fermeture des chantiers navals à Gdansk

(Suite de la première page.)

Dans un premier temps, M. Walesa, qui se trouvait récemment en congé maladie, a décidé de se rendre dès mercredi sur les chantiers pour organiser sur place la riposte des ouvriers. *« Solidarité va défendre cette entreprise qui est, tant pour le syndicat que pour toute la nation, un symbole de la lutte pour une Pologne nouvelle et meilleure »*, a-t-il déclaré lundi dans un communiqué transmis à la presse. Pour M. Walesa, la décision gouvernementale constitue une *« provocation politique contre l'idée d'une entente nationale »*. Elle *« sert uniquement à provoquer des tensions et non la paix sociale, que le pouvoir veut soi-disant instaurer »*, a-t-il dit.

Sans nier que les chantiers Lénine connaissent des difficultés, le chef de Solidarité a estimé que la décision du premier ministre *« n'avait pas été dictée pour des raisons économiques »*. Il a indiqué que son organisation était prête à aider le conseil ouvrier d'autogestion de l'entreprise à mettre au point un plan d'assainissement. Il a réclamé la mise en place d'une nouvelle direction choisie en fonction de sa compétence.

Il paraissait néanmoins peu probable que ces propositions puissent être entendues par le gouvernement, qui manifestement avait soigneusement préparé son affaire. Dès l'annonce de la décision, l'agence de presse officielle PAP a fait connaître un plan de redressement pour les 11 000 employés et ouvriers. Des cellules de recrutement proposeront dès mercredi des emplois dans d'autres entreprises de la région. Une partie du personnel doit être absorbée par les autres chantiers navals de Gdansk et de Gdynia. Les commandes en cours doivent être prises en charge par ces mêmes chantiers.

La décision du gouvernement a été annoncée alors que les chantiers étaient fermés pour la Toussaint. Mais il est probable qu'une fois remis de leur stupeur, les ouvriers des chantiers ne tardent pas à réagir.

Les chantiers Lénine ont joué, au printemps puis en août, un rôle décisif dans les grandes grèves qui ont conduit le gouvernement à accepter dans un premier temps de rouvrir des discussions avec les dirigeants de l'opposition, y compris ceux du syndicat dissous. Les espoirs nés de ces discussions se sont pourtant petit à petit réduits comme peau de chagrin. Au cours des dernières semaines, les autorités étaient revenues sur leur promesse d'admettre à nouveau le pluralisme syndical. Les conditions mises à l'organisation d'une grande « table ronde » entre gouvernement et opposition – initiative susceptible de jeter les bases d'une réconciliation nationale – sont devenues de plus en plus contraignantes pour Solidarité. Après le dernier rendez-vous manqué le 27 octobre dernier, il a bien fallu se rendre compte que la situation était bloquée.

Commentant la fermeture des chantiers Lénine sur la BBC, M. Rakowski, nommé en septembre dernier à la tête du gouvernement, s'est défendu lundi soir d'y voir une décision politique. *« Je m'attends qu'elle crée des difficultés, mais il n'y a pas d'autre solution. Si l'on veut assainir l'économie polonaise, il faut commencer par prendre des mesures énergiques »*, a-t-il dit. Les dirigeants de Solidarité ont cependant beau jeu de faire valoir que dans le contexte polonais, il y avait certainement beaucoup d'autres entreprises non rentables à fermer avant celle-ci. Manifestement, le premier ministre prend le risque d'une dégradation du climat social sans que l'on distingue très bien pour le moment où il souhaite en venir.

HENRI DE BRESSON.

Dix-huit ans de conflits

1970

SEPTEMBRE. – Gdansk (conurbation industrielle et portuaire de plus de 700 000 habitants avec Sopot et Gdynia) est le théâtre d'émeutes durement réprimées : 45 morts et 100 blessés selon un bilan officiel. Ces troubles entraîneront la démission de Wladyslaw Gomulka et son remplacement à la direction du Parti communiste polonais par Edward Gierek.

1980

14 AOUT. – Après un mois et demi d'agitation causée par la hausse des prix alimentaires, les ouvriers des chantiers navals de Gdansk se mettent en grève. Le mouvement s'étend à tout le pays.

31 AOUT. – Signature des « accords de Gdansk » aux Chantiers Lénine. Le gouvernement reconnaît aux travailleurs le droit de s'organiser en « syndicats indépendants et autogérés ».

5 SEPTEMBRE. – Edward Gierek, premier secrétaire du parti, est remplacé par Stanislaw Kania.

17 SEPTEMBRE. – Le syndicat libre Solidarité est créé à Gdansk, avec à sa tête Lech Walesa, électricien aux Chantiers Lénine et leader des grévistes de Gdansk.

1981

9 FÉVRIER. – Le général Jaruzelski devient chef de l'Etat.

13 DÉCEMBRE. – Proclamation de l'état de guerre.

1982

MAI-JUIN. – Des grèves éclatent après de nouvelles hausses des prix.

1983

1er JANVIER. – Suspension de l'état de guerre.

1986

SEPTEMBRE. – Amnistie politique. Plus de treize mille détenus sont libérés.

1987

MARS. – Importantes hausses des prix, de 20 % à 51,9 %.

30 NOVEMBRE. – Echec du référendum sur la politique de réformes économiques. Le programme gouvernemental sera néanmoins poursuivi, décide la Diète (Parlement) le 5 décembre.

1988

FÉVRIER. – Jusqu'au mois de mai, grèves et manifestations se succèdent pour protester contre les hausses de prix, notamment à Nowa-Huta et à Gdansk.

11 MAI. – La Diète accorde des pouvoirs extraordinaire au gouvernement pour poursuivre le programme économique.

22 AOUT. – Les chantiers navals de Gdansk se joignent au mouvement de grève déclenché par les mineurs de Haute-Silésie pour demander la légalisation de Solidarité et des augmentations de salaires.

26 SEPTEMBRE. – M. Mieczyslaw RAkowski est nommé premier ministre.

31 OCTOBRE. – Après plusieurs semaines de vaines discussions sur la réunion d'une « table ronde » entre gouvernement et opposition, les autorités annoncent la fermeture des Chantiers Lénine de Gdansk.

AU RENDEZ-VOUS DE LA POLOGNE SUR MINITEL
3615 - POLK
Rencontres internationales — Traductions
Manifestations culturelles
Infos de « SOLIDARNOSC »
3615 - POLK
La seule messagerie bilingue franco-polonaise

Une économie structurellement en crise

Le diagnostic sur la gravité de la crise économique polonaise ne date pas d'hier. Une dette extérieure de 40 milliards de dollars imposant une politique d'austérité (alors même que les moyens de production sont devenus obsolètes), un système de prix irréaliste à l'origine de nombreuses pénuries : comme le soulignait récemment un expert international, *« les rigidités sont immenses »* et laissent perplexes les spécialistes du Fonds monétaire international (FMI) ou de la Banque mondiale qui, régulièrement, vont sur le terrain.

Surcapacité des chantiers navals

La thérapie s'annonce lente et douloureuse. Elle exige surtout un consensus social dont le pays s'éloigne encore avec la fermeture des chantiers de Gdansk. Car si la construction navale polonaise connaît de sérieuses difficultés, elle est loin d'être la seule industrie dans ce cas. La Banque mondiale, prête à débloquer des fonds après l'octroi d'un premier prêt du FMI, se garde bien d'aborder un sujet aussi délicat. Les quelque 250 à 300 millions de dollars de crédits envisagés dans un premier temps visent à réduire les goulets d'étranglement de la production dans l'agro-alimentaire, l'énergie, et tout particulièrement le charbon.

La Pologne, depuis plusieurs années, fait partie des dix ou douze principaux pays pour la construction navale, mais loin derrière le Japon et la Corée du Sud qui se taillent la part du lion. Parmi les pays socialistes, toutefois, elle est devancée par la Yougoslavie qui a livré l'an dernier un nombre de navires représentant 350 400 tonneaux de jauge brute (+ 117 000 par rapport à 1986), la plaçant ainsi au cinquième rang mondial alors que le chiffre correspondant pour la Pologne n'a été que de 220 000 tonneaux.

Comme les autres chantiers navals dans le monde, ceux de la Pologne, et notamment ceux de Gdansk, les plus importants, sont confrontés à une crise très grave de surcapacité. La flotte mondiale est en effet excédentaire, notamment pour les pétroliers et les navires porte-conteneurs, par rapport aux volumes de marchandises à transporter. Du coup, tous les chantiers, que ce soit en Europe, en Extrême-Orient et dans les pays de l'Est, doivent, pour emporter des commandes compter sur des aides publiques plus ou moins tranparentes.

Les chantiers navals polonais ont eu l'occasion dans un passé récent de livrer des navires de différents types à des armateurs français : bâteaux transporteurs de charbon ou de céréales, chalutiers. Mais l'essentiel de leur carnet de commandes est constitué de navires pour l'URSS.

Asie

INDONÉSIE

Deux détenus communistes exécutés plus de vingt ans après leur condamnation

Djakarta. – Le premier ministre néerlandais, M. Ruud Lubbers, en visite officielle en Indonésie, a soulevé dès son premier entretien, le lundi 31 octobre, avec le président Suharto la question des droits de l'homme et plus particulièrement celle des exécutions d'anciens communistes emprisonnés depuis plus de vingt ans dans les geôles indonésiennes.

Le président Suharto a confirmé à M. Lubbers l'exécution le 17 octobre de deux anciens gardes de l'ex-président Sukarno accusés d'avoir été mêlés à la tentative de coup d'Etat du 30 septembre 1965 prêtée au Parti communiste indonésien (PKI) (*le Monde* du 18 octobre). Le porte-parole de la présidence, M. Moerdiono, a, pour sa part, indiqué que le président Suharto avait justifié l'exécution des deux anciens membres de la garde présidentielle en expliquant qu'ils avaient refusé de *« se repentir »* et qu'ils avaient été utilisés pour *« démasquer »* les réseaux du PKI.

Les deux dernières exécutions confirmées lundi portent à dix-sept le nombre d'anciens membres du PKI ou de militaires sympathisants passés par les armes depuis le 1er janvier 1985 (trois en 1985, dix en 1986, deux en 1987, deux en 1988). Cinquante-neuf personnes condamnées dans le cadre des événements de septembre 1965 étaient encore en prison à Djakarta (Java) ou à Medan (Sumatra) au 18 octobre. Parmi elles, quatorze ont été arrêtées entre 1965 et 1971 et condamnées à mort entre 1965 et 1976, indique-t-on de diverses sources bien informées. – *(AFP.)*

CORÉE DU NORD

Ouvertures américaines en direction de Pyongyang

Les Etats-Unis ont annoncé, lundi 31 octobre, des ouvertures en direction de la Corée du Nord, destinées à soutenir les efforts de la Corée du Sud pour réduire la tension dans la péninsule. Ces mesures, a expliqué le porte-parole du département d'Etat, ont pour objet d'*« aider la République démocratique et populaire de Corée à sortir de son isolement et à abandonner sa politique de confrontation et de violence »*.

Washington autorisera désormais, et même encouragera, les visites non gouvernementales aux Etats-Unis d'universitaires ou de sportifs nord-coréens et facilitera les voyages de citoyens américains vers Pyongyang. Les règlements commerciaux américains seront modifiés dans le but de mettre fin à l'embargo total frappant la Corée du Nord, ce qui permettra l'envoi de quantités limitées de nourriture, vêtements et médicaments ; mais les échanges commerciaux demeurent *« illégaux »* et *« la Corée du Nord reste sur la liste américaine des Etats soutenant ou se livrant au terrorisme »*, a précisé le porte-parole. Enfin, des instructions ont été données aux diplomates américains, les autorisant *« encore une fois »*, comme en 1983 et en 1987, à avoir des *« discussions substantielles »* en terrain neutre avec leurs homologues de Pyongyang, *« dans l'espoir que de tels contacts pourraient conduire à une meilleure compréhension et finalement à une amélioration des relations »* entre les deux pays. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

AFGHANISTAN

Washington dénonce l'intervention de Mig-27 et de TU-26 soviétiques

Washington. – Les Etats-Unis ont confirmé, lundi 31 octobre, l'arrivée récente en Afghanistan d'une escadrille de trente avions d'assaut soviétiques Mig-27 et affirmé que ces appareils étaient utilisés en violation des accords de Genève sur le retrait de l'armée rouge. Le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, a indiqué que les Etats-Unis *« avaient l'intention de soulever cette question auprès des responsables soviétiques dès que possible »*. Il a ajouté qu'outre la présence de ces avions, qui n'avaient pas jusqu'à présent été stationnés en Afghanistan, les Soviétiques avaient également lancé des raids aériens à haute altitude au départ de bases situées en URSS au cours des dernières 36 heures.

Citant des diplomates sur place, M. Redman a indiqué que les Mig-27 étaient utilisés *« Pour enrayer l'avance des moudjahidines sur Kandahar »*, la deuxième ville du pays, évacuée par les troupes soviétiques. *« Nous sommes très préoccupés par cette augmentation de la puissance aérienne soviétique en Afghanistan,* a-t-il dit, ajoutant : *« Nous sommes également préoccupés par l'utilisation d'appareils basés en URSS, y compris des bombardiers Backfire, pour attaquer des cibles dans la région de Kandahar »*. Les Backfire ou Tupolev-26 sont l'équivalent des F-III américains. *(AFP.)*

Le Japon balayé par un nouveau scandale

(Suite de la première page.)

En ce qui concerne la revente des circuits numériques, Recruit est devenue la première entreprise dans ce secteur, contrôlant 60 % du marché. Elle rachète des circuits à NTT et les revend à quelque 1 800 sociétés. Sans les faveurs de NTT et de solides appuis politiques, il est douteux que Recruit ait pu se tailler une pareille place. Recruit comptait les forces d'autodéfense parmi ses principaux clients.

Recruit a d'autre part racheté à NTT deux superordinateurs américains : opération normale, si l'achat de ces ordinateurs ne faisait pas précisément partie des concessions offertes par M. Nakasone, alors premier ministre, à M. Reagan en 1987 – pour calmer les Américains exaspérés par l'accroissement de leur déficit avec le Japon – et s'ils n'avaient pas été revendus à Recruit sur les *« conseils »* de M. Nakasone.

Au fur et à mesure qu'apparaissent de nouveaux éléments, le scandale Recruit tend à se déplacer : c'est moins M. Miyazawa, ministre des finances, nommément impliqué dans l'affaire (en raison de l'indélicatesse de son secrétaire, affirme-t-il) que M. Nakasone qui semble le personnage-clé. Deux des secrétaires de celui-ci ont acquis 31 000 actions de Recruit et deux membres de sa faction ont fait de même, réalisant un profit de 20 millions de yens. L'ex-président de Recruit, M. Ezoe, était en outre un proche de l'ancien premier ministre, qui l'avait fait entrer dans quatre importants conseils du gouvernement.

Enfin, les transactions douteuses ont eu lieu entre 1984 et 1986, alors que M. Nakasone était chef du gouvernement. Il est possible qu'elles aient été menées dans le cadre de la *« campagne à boulets dorés »* (c'est-à-dire à coups de fonds politiques) dont le PLD était le théâtre au moment où fut décidée la prolongation du second terme du mandat de l'ex-premier ministre. Bien que, jusqu'à présent, on ne connaisse la destination que de 10 % des 800 000 actions de Recruit Cosmos qui ont été réparties entre des privilégiés avant leur cotation, ce sont les factions Nakasone et Abe (successeur éventuel de M. Takeshita) qui ont reçu un « traitement » de faveur.

Conscient que ce scandale pourrait mettre le gouvernement dans une position délicate, le premier ministre, seulement éclaboussé par l'affaire, essaie de prendre les devants et de sauver sa réputation en forçant le passage à la Diète de la réforme fiscale dont l'opposition a fait un otage (boycottant les débats tant que la lumière ne serait pas faite sur le scandale Recruit).

Manœuvre de diversion

M. Takeshita a tout d'abord fait une manœuvre de diversion : prenant l'opposition par surprise, les libéraux-démocrates ont imposé en commission que le débat ait lieu le 4 novembre. Cette décision de brusquer les choses paraît surtout dictée par la crainte de voir le scandale Recruit provoquer une crise politique qui repousserait encore une réforme pendante depuis des années et dont il a fait l'un de ses chevaux de bataille.

A la suite du débat du 4 novembre, la majorité libérale-démocrate pourra voter quand elle le désire les six lois de la réforme. L'un des objectifs affichés de cette réforme étant la rectification des injustices fiscales (et notamment des traitements de faveur dont bénéficient les parlementaires), le scandale Recruit, exemple des méthodes par lesquelles ceux-ci accumulent des fonds politiques, ne paraît pas de nature à gagner l'opinion publique aux arguments du gouvernement : il faut donc agir au plus vite. M. Takeshita l'a parfaitement compris.

PHILIPPE PONS.

Proche-Orient

ISRAËL : peu après l'ouverture du scrutin

Nouvel attentat à la bouteille incendiaire : trois blessés à Jérusalem

Quelques heures après l'ouverture du scrutin pour les élections législatives en Israël, trois juifs ont été blessés, dont un grièvement, mardi 1er novembre, dans un attentat à la bouteille incendiaire à Jérusalem-Est (arabe). Dimanche soir, un acte de même type, en Cisjordanie, avait coûté la vie à quatre Israéliens, une jeune femme et ses trois enfants.

Au lendemain de l'attentat de dimanche, l'Organisation de libération de la Palestine avait condamné les violences exercées contre tout civil désarmé, palestinien ou israélien. « *Quels qu'en soient les auteurs, de tels actes soulignent l'absolue nécessité de parvenir à la paix* », estime un communiqué publié, le lundi 31 octobre, par le bureau de l'OLP au Caire, qui réitère l'appel de la centrale palestinienne aux électeurs israéliens « *à voter pour la paix* » lors du scrutin de mardi.

Pour Washington, des actes du type de « *l'attaque tragique et absurde* » contre un autobus civil « *n'aideront personne à atteindre quelque objectif politique que ce soit* », comme l'a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman.

Quant à l'URSS, elle « *regrette profondément* » que des « *civils innocents* » soient victimes d'« *actes terroristes* ». « *A qui cela profite-t-il, surtout à la veille des élections législatives en Israël ?* », s'est interrogé M. Guerassimov, porte-parole du ministère des affaires étrangères, qui a déploré qu'il y ait aussi des victimes civiles palestiniennes dans les territoires occupés.

Paris a, pour sa part, « *déploré et condamné* » le drame de Jéricho. « *De tels faits*, indique le communiqué du Quai d'Orsay, *ne peuvent qu'aggraver la situation déjà caractérisée par le déplorable enchaînement des actions de force.* » « *Le gouvernement français*, précise ce texte, *souligne une fois de plus que le recours à la violence ne peut conduire à des progrès vers le règlement du conflit israélo-arabe. La négociation entre Israël et les Arabes, avec l'appui de la communauté internationale, est la seule voie raisonnable en direction de la paix.* »

Elections sur fond de violence

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les Israéliens élisaient, mardi 1er novembre, leur douzième Knesset : la seule question importante à laquelle ils devaient répondre, écrit le *Jérusalem Post*, est, en définitive, celle de savoir comment empêcher des attentats comme celui de la veille, au cours duquel une Israélienne et ses trois enfants ont été tués en Cisjordanie.

Comme la majorité des quotidiens du pays, le *Post* a tranché en faveur des travaillistes de M. Shimon Pérès, et appelle à la négociation avec les Arabes d'un compromis territorial dans les territoires occupés. L'autre solution est celle du Likoud (droite) de M. Shamir, qui pense que « *les Arabes ne comprennent que la force* » et que la répression en Cisjordanie et à Gaza aura raison d'un soulèvement bientôt vieux d'un an ; le retour au calme permettrait alors une manière d'annexion non déclarée des territoires qui pourraient éventuellement bénéficier d'une certaine autonomie de gouvernement.

Si l'attentat de Jericho doit influencer ce « *choix entre deux cultures* », pour reprendre l'expression de la fille du général Dayan, tous les experts estiment qu'il favorisera un réflexe de colère bénéficiant à la droite. L'ambiance, le ton ont été donnés par le ministre de l'industrie et du commerce, M. Ariel Sharon : « *Le meurtre de Jéricho*, a-t-il dit, *c'est une nouvelle manifestation de la faillite de la politique des travaillistes, et notamment du ministre de la défense* (Itzhak Rabin)... *Les arbres, le long de cette route, auraient dû être arrachés depuis des mois, de même qu'auraient dû être préventivement détruites les maisons en bordure (...). Ce meurtre témoigne de l'amateurisme criminel des travailliste.* »

Le premier ministre, M. Shamir, le ministre de la défense et celui de la justice, M. Avraham Sharir, ont souhaité que le procureur militaire examine la possibilité de requérir la peine de mort contre les auteurs de l'attentat de Jéricho. Ces déclarations ont été faites alors que plusieurs milliers de personnes participaient, lundi, à Jérusalem, aux funérailles des quatre victimes brûlées dans l'autobus incendié par des cocktails Molotov sur la route de Tibériade à Jéricho.

Rachel Weiss (vingt-six ans) et ses trois enfants (respectivement âgés de trois ans et demi, deux ans et demi et neuf mois) appartenaient à une famille très religieuse du nord d'Israël. Ce fut un cortège d'hommes, portant le costume noir des juifs orthodoxes, et de femmes, la tête couverte du traditionnel foulard, un cortège qui chemina silencieusement jusqu'au cimetière du Mont-des-Oliviers.

L'attentat a eu lieu dimanche soir en un endroit aussi désolé que majestueux, très exactement entre le site historique de la forteresse de Jéricho et la colline de rocaille ocre abritant le monastère de la Quarantaine. Lundi matin, l'armée avait acheminé des bulldozers pour arracher un champ d'orangers où se seraient cachés les assaillants. Trois d'entre eux, selon les autorités, ont été arrêtés et ont « avoué » avoir participé à l'attaque.

Dès l'après-midi, les maisons de leurs familles — au moins sept habitations — ont été dynamitées par les soldats. Des centaines d'hommes ont été appréhendés, que l'on pouvait voir agenouillés çà et là, par petits groupes aux coins des rues d'une ville soumise au couvre-feu. Le ministre de la défense a annoncé que Jéricho subirait des sanctions collectives à titre d'exemple et de mesures préventives.

Une initiative locale

Lunettes noires, traits tirés, M. Rabin a donné une conférence de presse sur les lieux de l'attentat. Il a expliqué que l'opération n'avait pas été préméditée par un groupe particulier dans la perspective des élections, mais qu'elle relevait d'une initiative locale prise par des jeunes — les sept principaux suspects ont de quatorze à vingt ans — appartenant à la même famille de Jéricho. Depuis le début du soulèvement, il y a, chaque jour, des attaques du même genre contre les bus de la compagnie nationale Egged qui circulent dans les territoires occupés : « *Malheureusement, cette fois*, a dit M. Rabin, *les fenêtres étaient ouvertes et les cocktails Molotov ont éclaté à l'intérieur du véhicule.* »

Plusieurs personnalités palestiniennes nationalistes (ou proches de l'OLP), parmi lesquelles les journalistes Hanna Siniora, Daoud Kuttab, Ziad Abou Ziad, et l'avocat Fayez Abou Rahmeh, ont publié un communiqué dénonçant la violence, d'où qu'elle vienne : « *Les victimes juives de Jéricho, de même que les victimes palestiniennes, enfants, femmes, vieillards, qui meurent tous les jours en Cisjordanie et à Gaza*, déclare-t-il notamment, *témoignent du caractère tragique du conflit (...) et de l'urgence d'une solution négociée.* »

Les quelque deux millions et demi d'électeurs israéliens ne peuvent ignorer qu'ils votent à l'heure de l'*Intifada* (soulèvement palestinien). Les territoires ont été bouclés pour quarante-huit heures. Leurs résidents — qui observant d'ailleurs une grève générale — ne pourront se rendre en Israël avant jeudi. Jamais les frontières, en principe invisibles, d'avant 1967 n'auront été aussi tangibles qu'en ce jour où, après tout, on vote sur leur avenir.

ALAIN FRACHON.

LIBAN : Le sort des otages américains

Washington accuse les ravisseurs de vouloir influer sur l'élection présidentielle

Le président Reagan a démenti, lundi 31 octobre, que son gouvernement soit intervenu pour faire échouer la libération des otages américains détenus au Liban et ait négocié avec les ravisseurs. Le Djihad islamique avait publié, au cours de la journée, un message vidéo de Terry Anderson, journaliste de l'*Associated Press* enlevé le 16 mars 1985 (*le Monde* du 1er novembre). Il accuse dans ce message le président Reagan et le vice-président M. George Bush de ne pas avoir fait assez d'efforts pour obtenir sa libération.

« *Je ne pense pas que c'était Terry qui était en train de parler*, a commenté le président Reagan. *Je pense qu'on lui avait donné un texte à lire.* » Terry Anderson déclare notamment dans son message : « *J'ai été très près d'être libéré à plusieurs reprises au cours des trois dernières années, mais chaque fois il semble que le gouvernement américain use de son influence pour empêcher tout accord et je ne comprends pas cela.* »

Invité à commenter ces propos, le président Reagan a répondu : « *Ceci est absolument faux, mais laissez-moi vous préciser quelques chose. Terry Anderson se trouve dans un confinement terrible dans les mains de ces barbares. Toutes les informations qu'il possède doivent passer entre ces mains-là. Il n'a aucun contact avec le monde extérieur.* »

« *Nous avons toujours fait tout ce que nous pouvions pour la libération des otages*, a souligné M. Reagan. « *La seule chose que nous ne pouvons pas faire est de négocier avec les ravisseurs sur la base d'une idée de rançon, parce que cela encourage d'autres enlèvements et d'autres prises d'otages* », a-t-il encore dit.

Invité lundi soir du journal de la chaîne NBC, le vice-président Bush a démenti à son tour avoir négocié avec les terroristes. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a, de son côté, accusé les ravisseurs de Terry Anderson de se livrer à « *une tentative cynique d'utiliser les otages pour influencer l'opinion publique* » et l'élection présidentielle américaine du 8 novembre. *(AP, AFP.)*

La recherche de la paix dans le Golfe

M. Perez de Cuellar a amorcé les nouveaux pourparlers irano-irakiens

M. Javier Perez de Cuellar a ouvert, lundi 31 octobre, une nouvelle série de pourparlers irano-irakiens à Genève en se gardant bien de manifester le moindre optimisme. Tout au plus le secrétaire général de l'ONU a-t-il exprimé, sans grande conviction, le vœu que l'on aboutisse à des « *résultats positifs dans les plus brefs délais* ».

M. Perez de Cuellar a reçu séparément, lundi, les ministres des affaires étrangères irakien, M. Tarek Aziz, et iranien, M. Ali Akbar Velayati. Il s'agissait pour lui, comme il l'avait indiqué la veille, de « *les entendre avant, peut-être, de leur soumettre de nouvelles idées* ».

La première séance commune devait se tenir mardi, selon un protocole qui place les délégations iranienne et irakienne dans un face-à-face oblique. Ce sera la sixième depuis le début des pourparlers, le 25 août. Pour l'instant, un seul problème offre de réelles perspectives d'accord, celui de l'échange des prisonniers de guerre (soixante-dix mille selon la Croix-Rouge, cent mille selon d'autres estimations). Le CICR (Comité international de la Croix-Rouge de Genève) espère, a dit son président, M. Cornelio Sommaruga, entamer « *le plus rapidement possible* » le rapatriement des prisonniers.

Sur les problèmes de fond, en particulier la consolidation du cessez-le-feu par le retrait des troupes sur les frontières internationalement reconnues, Iraniens et Irakiens se rejettent, comme il fallait s'y attendre, la responsabilité du blocage. — *(AFP.)*

Afrique

ALGERIE

Les personnes arrêtées lors des émeutes d'octobre vont être mises en liberté provisoire

Me Miloud Brahimi, président de la Ligue algérienne des droits de l'homme, reconnue par l'Etat, s'est « *félicité très vivement* » des mesures de libération provisoire des personnes arrêtées lors des récentes émeutes, qui ont été annoncées le lundi 31 octobre. « *Je crois que ces mesures vont dans le sens d'un apaisement général et préfigurent les réformes qui ont été annoncées et la réconciliation des Algériens autour de ces réformes.* » Pour sa part, M. Abdelhamid Mehri, nouveau numéro deux du FLN, a estimé, lundi, sur TF 1, que le pluralisme est une « *éventualité* » à condition qu'il « *vienne comme une évolution normale et non pas comme un décret administratif* ». A son avis, il doit être « *décidé par les militants eux-mêmes et, s'il le faut, par le peuple lui-même* ».

D'autre part, M. Jean-Jack Queyranne porte-parole du PS, a lancé, lundi, au nom de son parti, un « *appel pour que cessent en Algérie les cas de tortures* ». Quant au Recours, qui défend les intérêts des rapatriés, il a décidé d'« *intervenir énergiquement auprès des gouvernements algérien et français pour demander de sauvegarder les 2 300 cimetières français en Algérie* ». Dans un communiqué, rendu public lundi, cette organisation s'est félicitée de la nomination de M. Mehri, « *un homme de dialogue et un réel allié pour la solution des problèmes des pieds-noirs en Algérie* ».

ALGER
de notre correspondant

Alger est pavoisée. Des milliers de drapeaux claquent au vent, le jour. La nuit, des kilomètres de guirlandes électriques illuminent les grandes artères de la ville. Les édifices les plus élevés sont ceints d'ampoules électriques qui dévorent leur comptant de kilowattheures. Comme si rien ne s'était passé d'extraordinaire ce mois-ci, la capitale fête le trente-quatrième anniversaire du 1er novembre 1954, date du déclenchement de l'insurrection armée.

Pour l'occasion, le président Chadli a annoncé, lundi soir 31 octobre, la mise en liberté provisoire des personnes arrêtées au cours des événements du début du mois et qui n'ont pas encore été jugées. Le ministre de la justice, M. Mohamed Chérif Kharroubi, avait indiqué, dans un entretien au *Figaro* le 16 octobre, que trois mille sept cent quarante-trois personnes avaient été déférées devant les juridictions.

Le chef de l'Etat a aussi déploré, « *avec une profonde tristesse, les pertes humaines occasionnées par les derniers troubles* » et a donné « *des instructions pour que lui soient soumises rapidement les mesures relatives à une assistance concrète appropriée aux familles des victimes* ». Ces mesures d'apaisement ont été annoncées à la veille de la fête nationale, et soixante-douze heures avant le référendum du 3 novembre sur la modification de la Constitution. Une campagne d'incitation au vote bat son plein. L'officieux *El Moudjahid* de lundi publie, en encadré sur une demi-page, la résolution adoptée par les inspecteurs des affaires religieuses, au terme de leur dernière réunion. Ils invitent « *la communauté des musulmans à dépasser les différends et à refuser de faire corps avec les ennemis du peuple qui appellent celui-ci à s'abstenir de voter* ». La télévision aussi a joué son couplet en accordant un long moment d'antenne, sous forme d'interview au cours du journal de 20 heures, au nouveau chef de l'appareil du FLN, M. Abdelhamid Mehri. Pour sa première apparition officielle, comme numéro deux du FLN, M. Mehri surgit en pleine campagne contre l'abstention. Il a appelé « *tous les militants et tous les citoyens à participer au référendum du 3 novembre* ».

D'autre part, plus de mille personnes ont pris part à une marche silencieuse (*le Monde* du 1er novembre) dans l'enceinte de l'hôpital Mustapha d'Alger, lundi à la mi-journée. Des moudjahidate (anciennes combattantes de la guerre de libération) défilaient en tête de la manifestation, sous une banderole portant, en arabe et en français, ces seuls mots : « *Non à la torture !* » Derrière elles marchaient symboliquement une mère et son enfant d'une dizaine d'années. Les médecins et le personnel hospitalier, marée blanche, fermaient le défilé. Avant d'observer une minute de silence et de se disperser, ils ont déposé, au pied du monument aux morts de Mustapha, une gerbe sur laquelle on pouvait lire « *aux enfants d'octobre, morts pour la dignité et les vrais idéaux de novembre* ».

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

● **57 blessés à la suite d'un séisme.** — Cinquante-sept blessés et des dégâts matériels : tel est le bilan du tremblement de terre, de magnitude 5,4, qui s'est produit en Algérie, dans la région de Blida (à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest d'Alger), lundi 31 octobre *à 11 h 14. Les localités les plus touchées* sont El-Affroun (sept blessés graves), Oued-Djer (dix écoliers blessés dans l'écroulement du bâtiment scolaire) et Bou-Defla (dix-neuf blessés). Les dégâts subis par trois ponts ont perturbé le trafic routier. Quant à la ligne de chemin de fer Alger-Oran, la circulation des trains y a été interrompue. — *(AFP, Reuter.)*

La recherche d'un règlement en Afrique du Sud-Ouest

L'épineux problème de la « réconciliation nationale » en Angola retarde l'issue des négociations

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Six mois après le début des négociations à Londres sur le retrait des troupes cubaines d'Angola entre La Havane, Luanda et Pretoria, sous le patronage de Washington, on est désormais arrivé à l'heure de vérité. Un tournant décisif où il n'est plus question de tergiverser.

Après les entretiens de New-York au début du mois d'octobre, les Américains ont fait de nouvelles propositions soumises à chacune des parties. Une réponse devait être fournie le 12 octobre. L'Afrique du Sud s'est, selon le ministère des affaires étrangères, exécutée. Mais les Angolais et les Cubains n'ont toujours pas fait connaître leur sentiment, ce qui a eu pour conséquence de retarder la prochaine réunion prévue à Genève.

De ce fait, l'échéance du 1er novembre pour la mise en application de la résolution 435 des Nations unies sur l'indépendance de la Namibie, qui est liée à un accord sur le retrait du contingent cubain, n'a pas été respectée.

Le retrait des Cubains

La date du 1er janvier est désormais l'échéance qui a été non officiellement fixée pour l'entrée en vigueur de la résolution 435. Encore faut-il qu'un accord soit signé rapidement. La commission technique, qui s'est rendue en Namibie au début du mois dernier, estime qu'il faudra à peu près six semaines pour mettre en place l'infrastructure nécessaire au démarrage de la procédure établie par la résolution 435.

Sur quoi butent les pourparlers ? La période de retrait des « Barbudos » n'est plus un obstacle majeur. Les Sud-Africains, qui, au départ, voulaient sept mois, sont d'accord pour que ce retrait s'échelonne sur deux ans. Les Cubains sont désormais favorables à trente mois au lieu de quatre ans. La différence de six mois n'est pas rédhibitoire.

Pretoria veut que 75 % des Cubains aient quitté l'Angola au bout d'un an et le reste à la fin de la deuxième année, mais insiste aussi pour qu'il n'y ait plus un seul soldat de La Havane au sud du 13e parallèle (à hauteur de la ligne de chemin de fer de Benguela) lors des élections en Namibie prévues sept mois après le début de la mise en application de la résolution des Nations unies. Les Sud-Africains souhaitent, en outre, que la remontée vers le Nord du corps expéditionnaire de Fidel Castro soit accélérée dès les premiers mois.

Les Angolais et les Cubains estiment ces exigences trop contraignantes car cela aurait pour conséquence, selon eux, de laisser en quelque sorte le champ libre aux rebelles de l'UNITA alors que ces derniers sont sur la défensive depuis que les Sud-Africains se sont retirés du Sud-Est angolais à la fin du mois d'août. A cela, Pretoria réplique que les Cubains ayant justifié leur venue et leur présence dans l'ancienne colonie portugaise, depuis l'indépendance en 1975, par les incursions des Sud-Africains, cette menace n'a aujourd'hui plus de raison d'être puisqu'ils sont partis.

Ce qui démontre qu'au-delà du départ des Cubains demeure toujours l'épineux problème de « *la réconciliation nationale* » en Angola entre l'UNITA de Jonas Savimbi et le MPLA (Mouvement pour la libération de l'Angola) au pouvoir. Cette donnée essentielle entrave, malgré l'intervention de plusieurs chefs d'Etat africains, les chances de succès de l'actuel processus de négociation. Les Cubains hésitent à lâcher l'énorme dispositif militaire mis en place tout au long de la ligne de chemin de fer de Benguela, ainsi que la base de Cahama plus au Sud, qui leur permet de tenir en respect les forces sud-africaines massées à la frontière namibienne.

Cavalier seul

Pour les Sud-Africains, les Cubains paraissent de plus en plus faire cavalier seul et ne pas tenir compte des recommandations et des injonctions de Moscou. Les dirigeants soviétiques ont manifesté la volonté d'accélérer le règlement de ce conflit régional. M. Mikhaïl Gorbatchev l'a redit, à la fin de la semaine dernière, à M. José Eduardo Dos Santos, le président angolais, lors de son séjour dans la capitale soviétique.

Sur le terrain, cependant, l'accord de cessez-le-feu du 22 août est bien respecté même si sept seulement des onze postes de contrôle prévus par l'accord sont opérationnels. Sept commissions militaires conjointes sont chargées de veiller à l'application de la cessation des hostilités et à l'examen d'éventuelles violations. Selon Pretoria, toutes les parties observent les termes du traité à l'exception de la SWAPO (organisation du peuple du Sud-Ouest africain) qui, bien que n'étant pas partie prenante, avait promis de s'y tenir.

En six mois, d'indéniables progrès ont été accomplis. La guerre a laissé la place à une situation d'attente incertaine. Les militaires des deux camps restent prêts à toute éventualité qui ne manquera pas de se produire si l'impasse actuelle persiste. Il est évident que le résultat de l'élection présidentielle américaine est un facteur d'atermoiement. Trop de chemin a, cependant, été parcouru pour qu'on puisse maintenant revenir en arrière.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Politique

La campagne pour le référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

M. Noir juge « irresponsable » le point de vue de M. Juppé

Le Parti socialiste et l'UDF se sont exprimés, lundi 31 octobre, à la radio et à la télévision, dans le cadre de la campagne officielle pour le référendum du 6 novembre sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

« *Pour voter dimanche, il vous faudra dix minutes, dix minutes pour dix ans de paix, cela vaut la peine* », a déclaré M. Jean-Jacques Queyranne, porte-parole du PS, en soulignant que « *le référendum est la forme supérieure de la souveraineté* ». « *Le RPR, en refusant de voter, ne choisit pas l'intérêt national* », a-t-il ajouté.

M. Léo Hamon, ancien ministre gaulliste, qui s'exprimait pendant le temps de parole réservé au Parti socialiste, a estimé qu'il ne « *serait pas convenable* » de s'abstenir le 6 novembre, en faisant référence aux Calédoniens qui, « *eux, sont venus se battre pour la libération de la France après l'appel du 18 juin* ».

« *Le Pacifique est un océan essentiel dans le vingt et unième siècle et je veux que la France y soit présente*, a-t-il poursuivi, *mais pour cela, il nous faut ces dix ans de paix. Pour que la Nouvelle-Calédonie demeure dans la République, il faut que la République elle-même se réalise d'abord en Nouvelle-Calédonie.* »

M. Didier Bariani, membre du bureau politique de l'UDF, a affirmé : « *On n'a pas le droit de refuser une chance de réconciliation entre les communautés calédoniennes. Mais c'est un « oui » d'opposition*, a-t-il aussitôt précisé, *c'est-à-dire que c'est un « oui » pour les Calédoniens, mais pas un « oui » pour le gouvernement.* » M. Bariani a ajouté : « *L'UDF veut et contribuera à faire en sorte que les Calédoniens soient convaincus que leur meilleure chance, dans dix ans, est de rester au sein de la République française.* » Il a déploré que le gouvernement et le président de la République soient « *extraordinairement muets sur l'avenir de la France dans le Pacifique* » en souhaitant qu'ils « *s'engagent sur ce sujet* ».

Mais la prise de position la plus spectaculaire de la journée est venue de M. Michel Noir, député RPR du Rhône. L'ancien ministre du commerce extérieur, interrogé par Europe 1 sur les déclarations du secrétaire général de son parti, M. Alain Juppé, qui a confirmé que si le RPR revenait au pouvoir il reviendrait sur les résultats du référendum, a déclaré : « *Aujourd'hui, je crois que c'est un peu irresponsable de parler de cela. C'est mettre le feu aux poudres gratuitement. Je crois qu'il faut aujourd'hui ne pas annoncer ce qu'on fera dans cinq ans, dans dix ans.* » M. Noir a également confirmé ses distances avec la position du RPR qui prône la non participation, en rappelant qu'il était « *personnellement pour le « oui »*.

Le « oui global » de l'UDF

M. Alain Madelin, ancien ministre, dirigeant du Parti républicain, a réaffirmé, par ailleurs, le « *oui global* » de l'UDF au référendum sur la Nouvelle-Calédonie. « *Nous disons « oui » en essayant d'oublier les raisons critiques qui nous font contester certaines modalités, comme le gel du corps électoral ou l'amnistie et la procédure référendaire* », a-t-il expliqué sur RMC. Interrogé sur les propos du secrétaire général du RPR, selon lequel certaines dispositions du projet de loi référendaire pourraient être modifiées en cas d'alternance, M. Madelin a déclaré ne pas partager l'avis de M. Alain Juppé, si cela signifie « *une remise en cause de la volonté des Français* », mais être d'accord avec lui si le référendum devait aboutir à « *un détournement possible de la volonté des Français* ».

M. Claude Malhuret, autre dirigeant du PR, ancien secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, a estimé, pour sa part, qu'il faudra « *beaucoup d'abnégation et de courage* » pour le PR et l'UDF, étant donné l'attitude, selon lui « *lamentable* » du premier ministre, M. Michel Rocard, pour continuer à préconiser le « oui » au référendum sur la Nouvelle-Calédonie. Invité de France-Inter, M. Malhuret a estimé que M. Rocard faisait du référendum un « *coup politique* », et avait « *insulté* » le RPR. « *Je crois que cette campagne va nous rapprocher du RPR* », a-t-il ajouté. « *Nous commençons à nous demander si nous avons bien fait de croire le premier ministre lorsqu'il nous a dit que ce n'était pas un problème de politique intérieure* », a poursuivi M. Malhuret.

Le secrétaire général du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois, de retour de Nouvelle-Calédonie, a affirmé, lundi au cours d'une conférence de presse : « *Nous avons le sentiment que le vote est en train de basculer en faveur du non en Nouvelle-Calédonie.* » « *Et seule la réponse de la Nouvelle-Calédonie compte.* » Pour lui, la principale raison de ce « *basculement* » est la « *perte totale de confiance des Calédoniens en M. Jacques Lafleur, qui a retourné sa veste* ».

Stigmatisant la prise de position du président du RPCR pour le « *oui* », M. Stirbois a accusé M. Lafleur de n'être « *que le parrain d'une mafia dont le but est de faire de l'argent par tous les moyens. Signer les accords de Matignon était pour lui le meilleur moyen de poursuivre dans cette voie* », a-t-il déclaré.

Il a d'autre part affirmé que « *pour le PS, le référendum n'a pas d'autre objectif que de mettre sur orbite l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie* ».

Le secrétaire général du CNI, M. Yvon Briant, a affirmé de son côté, que « *ce qu'une loi référendaire aura fait, une autre loi pourra le défaire* ». Evoquant, dans un communiqué, les propos de M. Michel Noir (RPR) selon lequel on ne peut annoncer aujourd'hui ce que l'on ferait en cas d'alternance, M. Briant a souligné que le député du Rhône était « *ministre du gouvernement qui a permis à 98 % des Néo-Calédoniens d'affirmer leur volonté de rester français* ». « *Pourquoi M. Noir ne combat-il pas le référendum Rocard qui vise aujourd'hui à défaire le choix de 1987 ?* », a demandé M. Briant.

Enfin, en Corse, les formations nationalistes, Union du peuple corse (UPC) et Cuncolta Nazionalista (CN), ont demandé de faire une campagne commune pour le « oui ».

Réconciliation à la canaque : le théâtre du Bao

« *L'Ancêtre, dis-moi qui je suis, car je ne me reconnais plus...* » C'était au cœur de la crise, en plein drame d'Ouvéa, quelque part sur l'un des sentiers coutumiers de Nouvelle-Calédonie.

Jean Trabé, un jeune Canaque de l'île de Maré, prononce ces paroles qui ouvrent le spectacle de Bao que plusieurs tribus mélanésiennes ont choisi de présenter au Festival du Pacifique organisé l'été dernier en Australie (1).

De la Grande-Terre aux îles, quels que soient leurs différends chroniques et leurs divergences de pensée, ces tribus ont voulu cette œuvre collective. Alors que la violence régnait sur le territoire, parfois entre Canaques, elles ont utilisé un spectacle pour que les gens de leur peuple se réidentifient à une part de leur histoire, à leur mémoire collective, quitte à lever certains tabous. Pour ce pari sans précédent, elles n'ont pas lésiné sur les moyens : une centaine de personnes y ont travaillé. Le résultat, à Townsville en Australie, puis de retour au pays, fut à la hauteur de l'espoir initial. Plusieurs mois plus tard, le Bao laisse sa trace, le sentiment d'un consensus retrouvé, fragile, certes, mais trop exceptionnel pour disparaître dans l'oubli.

« *Mon cœur est prêt à chanter* », commente un des « Vieux », de Maré. « *Plus tard les enfants parleront de ça, les historiens aussi* ».

Cette pièce pose une question : faut-il ou non s'assimiler à la culture française ? Mais elle n'y répond pas : le moment n'est pas encore venu d'y répondre. Les Mélanésiens ont leurs codes. « *Ils se sentent proches de la loi républicaine et sont hommes de la coutume. Comment cannibaliser la société de consommation sans se blesser ?* », explique Saskia Cohen-Tanuggi, metteur en scène du Bao, seule Européenne de la troupe, dont l'aventure témoigne aussi de cette quête de l'identité...

L'étrange voyage de cette exploratrice culturelle sur les sentiers coutumiers commence au printemps 1988. Quelle rupture ! Jeune metteur en scène de la scène parisienne, née à Tunis d'un père juif-berbère et d'une mère hongroise, nationalisée française en 1968, Saskia vit à Londres les révoltes de la jeunesse punk aux côtés du musicien Johnny Rotten. Elle revient à Paris pour le théâtre, à l'école d'Antoine Vitez, puis, auprès de Jean Le Poulain et de Jean-Pierre Vincent, Saskia se nourrit alors de toutes les cultures.

Très loin de ce monde, se situe donc son séjour de six mois en Nouvelle-Calédonie. A son arrivée, Saskia est contactée par des Mélanésiens de toutes tendances : FLNKS, RPCR et d'autres extrêmes. D'elle, ils attendent « *pour exprimer leur culture* » une mise en scène et la formation d'un metteur en scène mélanésien. Avec eux, elle veut « *explorer comment un art peut évoluer au service d'une civilisation à la façon très moderne qu'eut Picasso* ».

« *Le Bao n'est pas du théâtre. Le texte a la forme de la palabre. La danse y est essentielle parce que l'histoire s'entend dans l'espace du corps.* » La musique est celle des bambous tapant sur le sol pour marteler le thème de l'identité.

Fin mars, Saskia suit son premier chemin coutumier ; elle est emmenée au sud de la Grande-Terre par Tito Tikouré, directeur du centre culturel mélanésien Ko We Kara de Nouméa. Grâce à Tito puis plus tard, à Théo Whaap pour le nord de la Grande-Terre, à Martin Hamu pour l'île de Lifou, etc., les tribus s'ouvrent. « *Les danses appartiennent aux clans, à une région. Ceux de Lifou n'ont pas la même histoire donc par la même parole, pas la même danse que ceux de la vallée d'Amoa* », explique Saskia.

De fait, comme l'exige l'esprit du spectacle, elle est introduite partout où les barrages laissent passer une voiture. Finalement, la distribution choisit collectivement, après de longues palabres, des acteurs de trois tribus. Des hommes de la vallée d'Amoa, des femmes de Lifou et des jeunes de Maré. Les décors sont des chambranles et des flèches faitières de grandes chefferies, sculptés par des Mélanésiens pour une lumière de contre-jour entre chien et loup. Puis les répétitions commencent : ainsi s'écrit le fil du spectacle.

Un beau jour, à Kunié, en pleine danse « curucui » — la jeune rousette (chauve-souris fructivore) qui raconte l'histoire de la vieille rousette apprenant à ses enfants comment voler, — le chef de danse Bio titube et meurt dans les bras de Saskia. Ainsi l'esprit de Bio « *entre* » en Saskia. « *Les danseurs ont voulu terminer cette danse qu'il leur avait apprise. L'un après l'autre, ils jouèrent la mort de la buse, celle de la mouette et du notou. Jusqu'au moment où un oiseau les ressuscita du monde des morts. Puis il fallut faire la coutume en pénétrant dans les sphères sacrées des grottes. Tito dit alors : « Grâce au fait qu'il » devait montrer la danse, il est » mort comme un guerrier dans un » acte coutumier. Ne t'affole pas » de la mort, le geste visible cache » l'être invisible.* »

Malgré Ouvéa

Au fil des répétitions et de lieu en lieu, se dévoilent des ambiguïtés et se révèlent les doutes. Un jeune acteur dit : « *Pour les muséologues, nos coutumes ne sont que de l'esthnologie. Ils nous rêvent à l'âge de pierre. En bons sauvages non occidentalisés et esclaves révoltés ; nous justifions l'échec de leur civilisation.* »

A un autre moment une actrice parle de son « *déchirement* » : être institutrice à l'européenne et vivre dans le respect de la coutume : « *Je n'aime pas la violence. Je suis une popinée, une femme, une nemo, un rien. Alors j'ai choisi. En parlant, je perds tout. Aujourd'hui, je soulève l'interdit.* »

Alors que se construit le Bao, beaucoup expriment leurs tiraillements entre la tribu natale et l'Occident, au milieu de trente-six langues vernaculaires. Les plus jeunes se révoltent contre le contrôle féodal de la coutume, mais ne se sentent pas non plus chez eux dans la société de consommation.

Pour tous ceux qui ont participé au spectacle, créer le Bao représentait « *une tentative de réconciliation par les Mélanésiens* ».

Alors que mouraient des hommes à Ouvéa dans la « grotte sacrée », ils ont évoqué cette tragédie collective au cours de leurs répétitions. Avec une certaine distance, voire une pointe d'humour triste, pour ne pas réveiller leurs propres tiraillements politiques. Le Bao n'est-il pas, selon l'expression de l'un d'eux, « *le départ d'un accord ?* »

DANIÈLE ROUARD.

(1) Bao signifie l'Ancien en langue de Houaïlou. Ce spectacle n'est pas joué à Paris. Son metteur en scène prépare actuellemem un film qui en retrace l'histoire et les représentations.

La Cinq ne diffusera pas le spot du CIC

La Cinq ne diffusera pas le spot du Centre d'information civique (CIC) appelant à voter, dimanche 6 novembre, pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie. La chaîne de télévision explique que cette décision a été prise « *dans un souci de strict pluralisme* » car « *le CIC appelle à voter alors qu'une grande formation parlementaire* [le RPR] *appelle à ne pas le faire. Diffuser le spot reviendrait à prendre position* », estime la Cinq, qui a préféré le présenter, lundi 31 octobre, en tant qu'élément d'information

Le président du CIC, M. Jean-Christian Barbé, a rappelé, sur la Cinq, la position de son organisme selon lequel « *le refus de vote est un acte d'incivisme* ». On souligne, à la direction de la chaîne, qu'il n'existe « *pas d'obligation de diffuser ce spot qui est programmé gratuitement* ».

La préparation des élections municipales

« Le PC prend la responsabilité de primaires à gauche » souligne le porte-parole du PS

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a affirmé, lundi 31 octobre, que « *la vocation du Parti socialiste* » est « *le rassemblement à gauche* », mais le Parti communiste, « *en refusant un accord national* » avec le PS pour les municipales, prend « *la responsabilité de primaires à gauche* ».

« *Notre critère, c'est la majorité présidentielle*, a déclaré M. Queyranne, en évoquant la récente rencontre entre MM. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du PCF, et Marcel Debarge, secrétaire national du PS, qui a abouti à un constat de désaccord entre les deux formations. *Le PC a aussi, dans ses municipalités, ses* « démocrates sincères et de progrès ». *Les démocrates, qui sont avec nous dans la majorité présidentielle, sont également* « sincères et de progrès ». *Le PC doit en tenir compte* ». « *Aujourd'hui, le PC ne semble pas vouloir d'accord sur le plan national*, a conclu le porte-parole socialiste. *Nous verrons comment on pourra poursuivre les discussions sur le plan national et le plan local.* »

● **M. Michel Giraud élu maire du Perreux.** — M. Michel Giraud (RPR), ancien président de la région Ile-de-France, a été élu maire du Perreux, mardi soir 11 octobre. En retrouvant un siège qu'il avait dû quitter avant les vacances en raison de la loi sur le cumul des mandats, il a mis fin à une situation anachronique. Elu député de la cinquième circonscription du Val-de-Marne en juin dernier, M. Giraud s'était trouvé dans l'obligation de choisir entre la mairie du Perreux, ville dont il était le premier magistrat depuis 1971, et la région d'Ile-de-France. — *(Corresp.)*

● **Le premier ministre et la Révolution.** — Invité du « Journal inattendu de RTL », animé par François Furet, historien, M. Michel Rocard a affirmé, samedi 29 octobre, que « *dans les multiples conséquences de la grande Révolution, il y en a une qui est importante, c'est d'avoir convaincu beaucoup de gens que la révolution, c'est dangereux et que, si on peut en faire l'économie, c'est pas plus mal* ».

Communication

BIBLIOGRAPHIE

Trois ouvrages sur le droit de l'audiovisuel

Avec la multiplication des supports et la prédominance croissante du marché par rapport à l'autorité de la puissance publique, le droit de l'audiovisuel prend chaque jour plus d'importance et de complexité. Dans un pays qui détient certainement le record des lois sur l'audiovisuel — six réformes en moins de trente ans, et la septième est en cours, malgré les objurgations du sénateur Cluzel... — le sujet méritait des éclaircissements. Plusieurs ouvrages s'attellent à cette tâche.

Dans *le Nouveau Droit de l'audiovisuel* (1), Guy Drouot s'attache d'abord au commentaire de la loi de 1986. Mais il le fait en décrivant sa genèse et son contexte. Allant des principes à la réalité et à la régulation de la communication, l'auteur explique aux étudiants et aux professeurs l'ensemble des liens qui rassemblent les différentes « *morceaux* » de ce droit.

Ouvrage de référence aux multiples entrées, le Lamy, *Droit de l'audiovisuel* (2), qui réunit les compétences d'une vingtaine d'auteurs, fait une plus large place aux cas concrets d'application de ce droit, jurisprudence à l'appui. Comme dans les autres secteurs professionnels, le Lamy a l'ambition de l'exhaustivité, et sa typographie est au service de la lisibilité. Ce qui n'exclut nullement une réflexion d'ensemble sur les enjeux du secteur.

Enfin, l'édition 1988 du Précis Dalloz, due à M. Charles Debbasch, passe en revue le *Droit de l'audiovisuel* (3) en prenant comme axe le statut de l'entreprise audiovisuelle. La part respective de l'Etat et des intérêts privés est en effet le problème qui domine ce droit, les lois de 1982 comme celles de 1986 ayant cherché à détacher l'entreprise de l'autorité gouvernementale.

(1) Editions Sirey, 1988, 300 p., 160 F.

(2) Editions Lamy, 1988, 667 p., 295 F.

(3) Editions Dalloz, 1988, 915 p., 198 F.

La presse quotidienne et son impact publicitaire

Quot & Co lance un « journal créatif »

L'union fait la force : forte de ce précepte et décidée à convaincre les annonceurs de passer leurs publicités dans ses colonnes, la presse quotidienne avait créé, il y a deux ans, un GIE intitulé Quot & Co, chargé de la défense et de l'illustration de l'impact des journaux. « *On ne sait pas assez qu'une campagne publicitaire dans tous les quotidiens permet de toucher vingt-six millions de lecteurs pour un prix très honorable* », fait remarquer M. Alain Cayzac, de l'agence de publicité RSCG, président de Quot & Co, qui rassemble la majorité des soixante-seize quotidiens publiés en France.

Ces lecteurs constituent d'ailleurs une cible de qualité pour les annonceurs. Selon une récente enquête réalisée par Quot & Co et Ipsos, les quotidiens sont en effet un « *média d'action et d'influence* ». Cent dix campagnes publicitaires parues dans la presse ont été étudiées : leur score de reconnaissance et d'attribution est positif puisqu'il atteint 40%. Une étude spécifique menée du 3 février au 8 avril auprès de quatre mille deux cents PDG, directeurs généraux et cadres supérieurs, montre que, en France, 71 % des quatre millions cinq cent quarante-six mille patrons et cadres lisent au moins un quotidien par jour. C'est le cas de 95% des PDG, directeurs et cadres des grandes entreprises et de 83,2% des dirigeants financiers : des cibles particulièrement alléchantes pour les annonceurs.

Outre cette enquête, Quot & Co a décidé d'encourager et de faire la preuve de la créativité publicitaire en matière de presse quotidienne. Un « premier journal créatif » doit paraître en fin d'année. Il comprendra une « page d'or » et neuf « pages d'argent » reprenant les dix meilleures annonces parues dans la presse. Celles-ci seront choisies à partir d'une sélection de cent publicités (sur cinq mille recueillies par Quot & Co) réalisée le 25 octobre par un jury formé de chefs d'entreprise, de journalistes, de créatifs, de dirigeants d'agence et de lycéens.

Enfin, Quot & Co envisage aussi de créer un « fonds documentaire » statistique sur la presse quotidienne française et étrangère, de réfléchir sur l'élaboration « d'une mesure d'audience globale et incontestable » et de lancer en 1989 une nouvelle campagne de publicité commune à l'ensemble des quotidiens adhérents du GIE. Les précédentes campagnes, celles du GAN et de BIC, avaient bénéficié d'une diffusion quasiment nationale, puisque Quot & Co rassemble des titres représentant 86% de la diffusion globale des quotidiens (huit millions d'exemplaires).

Y.-M. L.

EN BREF

● **Report du préavis de grève à RFO.** — Le préavis de grève déposé par trois syndicats de Radio-France Outre-mer pour le 31 octobre n'a pas été suivi d'effet. Des négociations sont en effet entamées, entre la direction et les syndicats, sur les revendications salariales et doivent se poursuivre jeudi 3 et vendredi 4 novembre. Un préavis de grève a été déposé pour samedi 5 en cas d'échec de ces négociations.

● **La Cinq proteste contre l'émetteur de M 6 à Dieppe.** — Les trente-huit mille habitants de l'agglomération de Dieppe peuvent capter depuis le jeudi 27 octobre les émissions de M 6, grâce à un nouvel émetteur. Ce qui n'est pas du goût de la Cinq, qui fait remarquer que, jusqu'à présent, la CNCL accordait de nouveaux émetteurs en même temps à la Cinq et à M 6. La CNCL répond que la procédure concernant la Cinq a été stoppée par la récente décision du Conseil d'Etat annulant diverses attributions d'émetteurs.

● **M. Bourges compte installer trois émetteurs de radio au Cap-Vert.** — La société Média Connection International, dirigée par l'ancien PDG de TF 1 M. Hervé Bourges, vient de signer avec le gouvernement des îles du Cap-Vert un accord pour l'installation de trois puissants émetteurs de radio. Cet investissement de 120 à 150 millions de francs permettra à MCI de louer aux radios internationales (de Radio-Moscou à la Voix de l'Amérique) des émetteurs couvrant toute l'Afrique et l'Amérique latine, en ondes courtes. Par ailleurs, M. Bourges, qui est aussi président de Canal Plus Afrique poursuit ses contacts pour l'implantation sur ce continent de chaînes dérivées du Canal Plus français. Une société locale est en cours de constitution au Gabon, et les études sont entamées en Algérie.

● **NRJ demande l'extension de son réseau.** — Après la décision du Conseil d'Etat annulant certaines autorisations d'émetteurs pour la 5 et M6, NRJ demande une modification de la loi afin d'y intégrer le concept de « *chaîne à vocation nationale* », en matière de télévision comme en matière de radio.

JUSTICE

Au procès du Heysel

La responsabilité directe des hooligans sera très difficile à prouver

« C'est la première fois que je reviens ici, ça n'a pas beaucoup changé... » Alan Woodray, un des vingt-quatre hooligans britanniques accusés d'être à l'origine, le 29 mai 1985 à Bruxelles, de la mort de trente-neuf personnes lors de la finale de la Coupe d'Europe de football entre la Juventus de Turin et le Football club de Liverpool, était le seul supporter britannique à participer vendredi 28 octobre à la visite du stade du Heysel par l'ensemble des parties du procès.

Le président du tribunal, M. Verlynde, avait souhaité qu'une audience en bonne et due forme se tienne sur les lieux du drame. Avocats, journalistes, policiers, inculpés belges, témoins, procureur, partie civile, secouristes se sont ainsi retrouvés en début d'après-midi pour mieux se rendre compte de la disposition exacte du stade.

Celui-ci n'a pas beaucoup changé, en effet. La tribune Z, où sont morts les supporters italiens, a été pudiquement rebaptisée « pourtour nord ». Un coup de peinture a été donné à quelques portes d'accès. Le mur contre lequel se sont écrasées quelques centaines de personnes et qui s'est écroulé a été reconstruit. Mais toute cette partie du stade donne encore l'impression d'une extraordinaire vétusté, d'une inadaptation flagrante aux nouvelles exigences du « football ». *« Il est clair que tant le propriétaire, la ville de Bruxelles, que le locataire, l'Union belge de football, du stade sont en cause »*, concluait d'ailleurs la commission d'enquête parlementaire créée après la tragédie.

Les deux premières semaines du procès du Heysel, qui pourrait durer plusieurs mois, ont pour le moment confirmé la responsabilité évidente des organisateurs. Les dizaines d'heures de films vidéo enregistrés par les équipes de télévision le jour du « match » et retransmis sur les six écrans disséminés dans la salle du palais de justice ont ainsi montré l'absence tragique des forces de l'ordre et leur incapacité à dominer la situation. Un témoin racontait ainsi que les supporters britanniques commencèrent véritablement à *« charger »* à partir du moment où une dizaine de gendarmes qui les avaient jusqu'ici contenus, furent appelés ailleurs. Un supporter britannique déclara pour sa part que les gendarmes eux-mêmes les avaient obligés à se déplacer vers le bloc Z, là précisément où se trouvaient les Italiens.

La responsabilité directe des hooligans sera certainement très difficile à prouver. Les multiples incidents de procédure créés depuis le début du procès par l'équipe d'avocats belges chargés de défendre les vingt-quatre de Liverpool — incidents qui ont terriblement ralenti les premières audiences, — ont essentiellement pour but de prouver que ce procès est *« un procès impossible »*.

Les avocats étaient allés jusqu'à demander que soient lues intégralement à l'audience les quarante-huit mille pages du dossier. Cela aurait pu prendre plusieurs mois. Autre demande des avocats, apparemment plus légitime : entendre le témoignage d'un certain nombre de responsables belges, dont le commandant de gendarmerie.

Il semble pourtant que le front de la défense commence à se lézarder. Certains avocats voudraient que leurs clients soient rapidement jugés. Peut être — c'était en tout cas une des conclusions de certains responsables de la police britannique — parce que les hooligans jugés à Bruxelles se divisent en deux groupes : d'un côté, les meneurs habitués à ce genre de bagarre et, de l'autre, quelques individualités qui étaient là apparemment par hasard et qui se sont laissés prendre par la folie collective.

Une justice mal équipée

A en croire certains témoignages, recueillis contre lui, Michael Barnes, vingt-trois ans, le premier hooligan à être entendu par le tribunal, ferait plutôt partie de la première catégorie, celle des durs. *« Agression extravagante, provocateur, membre actif de la meute, menace grave pour les forces de l'ordre »*, tels sont quelques-uns des qualicatifs employés à son égard par des témoins italiens et des gendarmes belges qui disent l'avoir formellement reconnu sur des photos.

Or le montage vidéo réalisé précisément pour définir le plus exactement possible l'attitude de Michael Barnes lors des événements, même projeté au ralenti, a convaincu peu de monde au palais de justice. Mis à part un coup de pied dans un drapeau de la Juventus, et l'impression floue d'esquisser le geste de lancer un projectile, peu d'images l'accusent.

« Je ne me suis jamais drogué, je ne bois pas d'alcool, les témoignages sont des mensonges. Je suis venu pour voir un match et non pour me battre », dira Barnes, assisté de son interprète. Il reconnaîtra pourtant avoir été attaqué par un supporter italien et avoir essayé en vain de poursuivre celui-ci. Les images montrent aussi que Michael Barnes se tenait éloigné de l'endroit où sont mortes les trente-neuf personnes. Même constatation d'ailleurs pour les trois autres *« supporters »* qui ont été interrogés vendredi matin.

« Je suis venu pour voir un match de football, dit Stanley Conroy, trente-six ans, l'aîné des inculpés. David Duncan, vingt-cinq ans, qui a été arrêté comme beaucoup des autres hooligans, à la suite d'une dénonciation anonyme, nie lui aussi les faits qui lui sont reprochés, notamment d'avoir donné un coup de pied. *« Regardez bien la vidéo*, dit-il, *ce n'est pas mon pied qui se lève, mais celui d'un homme derrière moi. »*

Les images sont floues. Elles le sont moins pour Gary Evans, vingt-quatre ans, que l'on voit poursuivre trois gendarmes avec une trentaine d'autres spectateurs anglais. *« Les policiers m'ont frappé à la tête*, déclare-t-il. *Quelques instants après, j'ai lancé des canettes, mais c'était bien longtemps après l'effondrement du mur. »*

Les interrogatoires des hooligans vont se poursuivre jusqu'à la mi-novembre. Ils céderont ensuite la place aux prévenus belges : l'ancien secrétaire de l'Union belge de football et deux officiers de gendarmerie, ainsi que quatre personnalités citées directement à comparaître : le bourgmestre de Bruxelles, son échevin adjoint aux sports, le président de l'UEFA et son secrétaire général.

A quelques pas de là, dans les locaux de la CEE, se tiennent tous les jours des dizaines, voire des centaines de réunions, où la traduction simultanée fait partie des habitudes. Mais au palais de justice de Bruxelles, les huissiers doivent porter d'un bout à l'autre du prétoire les quelques micros baladeurs permettant aux intéressés de se faire entendre, les interprètes sont entourés de quatre ou cinq inculpés pour leur faire comprendre les accusations portées contre eux, le greffe du tribunal demande pour la photocopie du dossier un prix exorbitant.

« Les procès où sont concernés des gens de différentes nationalités vont certainement se multiplier dans les années à venir, remarque un avocat bruxellois. *Les responsables européens devraient réfléchir à une adaptation nécessaire de la justice. »*

JOSÉ-ALAIN FRALON.

L'incendie du cinéma le Saint-Michel

M. Bernard Antony et les brebis perdues

Une conférence de presse de M. Bernard Antony, c'est d'abord une longue litanie contre l'injustice : injustice pour la manière dont ses convictions sont traduites par les médias, ce *« quatrième pouvoir (...) qui fait que dans une affaire comme la mienne je n'ai aucun moyen de pouvoir dire aux Français ce qu'il en est »* ; injustice faite aux catholiques de ce pays où dominent le *« totalitarisme et le fanatisme antichrétien »* et *« dans lequel on tolère des choses que l'on ne tolère pas dans la Pologne de Jaruzelski »* ; injustice faite à l'équité lorsque M. Rocard fréquente sans scandale M. Tjibaou, dont les militants ont *« violé des femmes de gendarmes »* alors que *« seuls les catholiques n'auraient pas le droit de s'exprimer »*.

M. Antony, traditionnalisme oblige, a donc, une fois de plus, cédé à son péché mignon de parler de tout pour éviter d'en dire trop sur le reste. Alors que dans le cabinet de son avocat, Me Georges-Paul Wagner, il avait convoqué, lundi 31 octobre, la presse pour affirmer qu'il n'était pour rien dans l'attentat qui a ravagé le cinéma le Saint-Michel, où était projeté le film de Martin Scorsese, *la Dernière Tentation du Christ*, il s'est surtout étendu sur la philosophie qui règle sa vie.

Résumons : il n'aime pas M. Mitterrand, et n'apprécie guère plus M. Krasucki : il est convaincu que M. Daniel Ortega, *« ami de Mme Mitterrand »* et homme fort du Nicaragua, commet un véritable génocide dont personne ne veut parler alors que l'on sait maintenant qu' *« en ce seul vingtième siècle, plus de deux cents millions de chrétiens, chiffre désormais reconnu, ont été assassinés »*. Il est attaqué par une presse qui ne semble pas le comprendre, mais si *« l'artillerie lourde médiatique est ainsi mise en batterie contre* [lui], *c'est parce que, peut-être,* [il] *incarne une résistance, celle de l'honneur français, celle d'un pays qui ne veut pas mourir, celle d'un pays qui ne peut pas accepter qu'il soit projeté d'une manière aussi défigurée sur ses écrans de télévision »*.

Dans la dénonciation des turpitudes médiatiques, M. Antony ne manque ni de souffle ni de certitudes. En ce qui concerne l'incendie du cinéma, il est en revanche plus circonspect. Il condamne, certes, ou plutôt il *« réprouve, car l'acte de condamner dépend de la justice »*, tout en espérant qu'un tel acte, *« acte de désespérés, d'exaspérés, acte de dernière extrémité pour jeunes gens un peu faibles »*, saura susciter de la part de la justice *« les mêmes compréhensions que celles qu'elle manifeste pour les désespérés de la cause basque ou corse »*.

Cela dit, il n'écarte pas l'hypothèse d'une provocation politico-policière, même s'il est beaucoup moins prolixe sur ce chapitre qu'il ne l'était lors d'une précédente conférence de presse, le 26 octobre, au lendemain des premières arrestations. C'est que, depuis, des informations ont filtré sur ce qui pouvait être reproché à quelques-uns des militants mis alors en garde à vue, et il a bien fallu les évoquer.

« Gestes désespérés »

Sur les neuf inculpés, M. Antony ne fait siens que deux d'entre eux : Pierre Soleil et Jean Kayanakis, militants du Centre Charlier qu'il préside, deux de *« ses amis qui n'approchent ni de près ni de loin les actes délictueux reprochés »*. Les autres, les brebis perdues, il ne les connaît pas : ni Emmanuel Dousseau, ni Thomas Lagourgue, ni Georges-Eric Leroux, les trois inculpés écroués qui encourent les peines les plus lourdes pour avoir reconnu leur participation directe à l'attentat contre le cinéma. Il ne semble pas connaître non plus Régis Foy, Grégoire Durand ou Hubert Pillet, mais on ne sait pas trop, personne ne lui ayant posé de questions à leur sujet.

Reste Michel Valadier, sûrement le plus embarrassant. Il a fallu en convenir : c'est bien lui qui, avec minutie, a rédigé le *vade mecum* des groupes partis à l'assaut du film *« impie »* et *« blasphématoire »* et dont *le Journal du dimanche* a révélé l'existence (*le Monde* du 1er novembre). Un document *« qui ne fait la preuve de rien du tout, sinon de l'inanité des journalistes qui le produisent »*. M. Antony tient pourtant à se démarquer de ce document si dérisoire dont M. Champoiseau, secrétaire général du Centre Charlier, affirmait lundi dans *le Figaro*, que s'il existait, il ne pouvait s'agir que d'un *« faux qui ne nous engage en aucune manière »*. M. Antony, qui ne reprend pas la thèse d'un faux document, a longuement expliqué n'avoir été au courant de rien : étant souvent en province, il n'a pas été tenu informé des initiatives de Michel Valadier, qui était membre du Centre, *« où il ne se plaisait pas »*, et qu'il a quitté le 8 octobre, deux semaines avant l'attentat contre le Saint-Michel.

C'est tout ce que reconnaîtra M. Antony. Il a organisé des manifestations, légales celles-là, comme la Constitution lui en reconnaît le droit, et le reste n'est que *« bavures, gestes désespérés »* dont il ne se sent pas plus responsable que M. Krasucki *« lorsque des militants de la CGT ou du Parti communiste, ce qui revient au même, se livrent aux actions de violence, de terrorisme que vous savez »*.

M. Antony a également annoncé qu'il portait plainte en diffamation contre *le Monde* et TF 1. Pour cet infatigable bretteur des salles d'audience, c'est aussi affaire de tradition.

GEORGES MARION.

ENVIRONNEMENT

Le secret nucléaire en question aux Etats-Unis

L'accident de Three-Mile-Island a été plus grave qu'on ne le pensait

L'accident de la centrale nucléaire de Three-Mile-Island, le 28 mars 1979 en Pennsylvanie, a été plus sérieux qu'on ne le pensait. Lors d'une conférence à Washington le 31 octobre, un expert du gouvernement des Etats-Unis, M. James Broughton, a révélé que 45 % du noyau du réacteur, soit 62 tonnes, avaient fondu, et que 20 tonnes de ces matériaux fondus s'étaient déplacées dans la partie basse du réservoir du réacteur.

Cet accident, le plus grave de l'histoire du nucléaire civil aux Etats-Unis, avait été causé par la rupture d'une pompe d'alimentation en eau qui avait entraîné une perte de liquide de refroidissement puis une surchauffe et l'entrée en fusion du réacteur. Personne ne fut blessé ni irradié, mais, plus de neuf ans après la catastrophe, les ouvriers continuent les opérations de décontamination, dont le coût total s'élèvera à 1 milliard de dollars, jusqu'à la mise en sommeil définitive du réacteur prévue pour la fin 1989.

Ces révélations, venant après celles des fuites des usines d'armes nucléaires, provoquent une certaine inquiétude aux Etats-Unis.

WASHINGTON
Correspondance

Au cours des trois derniers mois, les quatre plus importantes usines américaines produisant des armes nucléaires ont été fermées. A l'exception du centre de Fernald (Ohio), où les ouvriers ont arrêté le travail pour demander de plus hauts salaires et de meilleures conditions de sécurité, ces fermetures ont été décidées par le ministère de l'énergie (DOE) qui a, depuis 1977, la responsabilité de ces centres de production des armes nucléaires. Mais l'initiative officielle a été prise sous la forte pression des parlementaires, des associations écologiques et de la presse, se faisant l'écho de l'inquiétude et du mécontentement des habitants des communes avoisinantes, accusant les autorités locales et fédérales de tolérer une situation qui fait peser une grave menace sur leur santé.

A Fernald, par exemple, un père de famille est convaincu que le cancer dont souffrent ses deux fils est dû à des émissions radioactives. Les habitants des localités voisines d'Hanford (Etat de Washington) s'inquiètent également du nombre croissant des cancers terminaux ; et une étude du Centre fédéral d'Atlanta de contrôle des maladies indique que vingt mille enfants de la région ont été exposés à un niveau dangereux d'iodine radioactive en buvant le lait de vaches ayant brouté de l'herbe contaminée. Au centre de Savannah River (Caroline du Sud), les autorités admettent qu'un certain nombre de lacs souterrains contiennent des matériaux radioactifs. A Rocky Flats (Colorado), centre traitant du plutonium, des opérations vitales au fonctionnement du centre ont été suspendues ; trois personnes sont entrées dans une salle où se trouvait de l'équipement contaminé, et le système d'alerte a mal fonctionné.

L'élimination des déchets radioactifs accumulés au cours d'une quarantaine d'années d'opérations reste le problème le plus grave. Selon les services de protection de l'environnement de l'Ohio, Ferald, dont les fosses et les réservoirs en ciment sont lézardés, a émis près de 3 000 tonnes de déchets d'uranium dans l'atmosphère et plus de 165 000 tonnes dans les rivières, ce qui pose un problème pour l'alimentation en eau potable de la région. En attendant l'ouverture, au Mexique, d'une installation ultra-moderne, où les déchets seront enfouis à environ un kilomètre de profondeur, 75 % de tous les déchets radioactifs venant des divers centres sont « temporairement » stockés dans des dizaines de milliers de conteneurs spéciaux expédiés dans un dépôt de l'Idaho.

Qui est responsable ?

Le gouverneur de cet Etat vient de décider de ne plus laisser entrer sur son territoire les déchets des autres Etats.

Le ministère de l'énergie a la tâche difficile de concilier la protection de la santé publique avec la nécessité de maintenir le stock d'armes nucléaires. *« Nous devrions désarmer unilatéralement »*, a dit M. Barker, secrétaire adjoint à la défense, *si la production de tritium, élément essentiel à la production d'armes nucléaires, n'était pas reprise bientôt au centre de Savannah River. »*

Certes, aucune preuve décisive n'a encore établi que les effluents radioactifs émis par les centres dépendant du DEO aient affecté la santé des habitants des communes avoisinantes. Mais le gouvernement fédéral ne peut ignorer le traumatisme, le mécontentement de ceux qui estiment avoir été trompés par l'administration. Car celle-ci ne leur a jamais dit la vérité sur les activités des centres de production d'armes nucléaires. Les dirigeants ont toujours évoqué des raisons de sécurité nationale pour justifier leur silence sur les menaces que les opérations de ces centres font peser sur les populations, d'où la remarque ironique du sénateur Glenn de l'Ohio : *« Nous traumatisons notre peuple au nom de la sécurité nationale. »*

Les habitants sont également mécontents que le gouvernement fédéral et ses contractants soient à l'abri de toutes les nuisances. Ainsi, faute de pouvoir prouver un lien entre les émissions radioactives et les maladies, les habitants des communes autour de Fernald demandent 300 millions de dollars de dommages pour compenser la diminution de la valeur des propriétés et le traumatisme créé par les activités du centre de production. Qui est responsable officiellement ? Personne.

A dire vrai, le secteur militaire de l'industrie nucléaire est vétuste, datant de plus de quarante ans. Les officiels pensent qu'il faudra le repenser en donnant à la protection de la santé publique priorité sur la production d'armements. Finalement, le secret qui entretient les appréhensions du public ne protège pas les industriels, qui n'ont jamais obtenu de l'administration les subsides pour effectuer les améliorations nécessaires. Selon les premières estimations, la reconstruction et la modernisation des usines coûteraient entre 170 et 200 milliards de dollars ! Le congrès a préféré commander de nouvelles armes, plutôt que de payer trop tard et trop cher le prix d'armes construites il y a longtemps et dont le remplacement s'impose.

HENRI PIERRE.

Le Carnet du Monde

Naissances

— M. et Mme Didier BÉOUTIS
ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Baptiste.

Paris, le 29 octobre 1988.

Décès

— Les vice-présidents,
MM. Sonnier, Vincent, Corde, Michon, Moreno, Reymaud,
Les membres de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Etienne CARROT
leur président,

survenu le 28 octobre 1988.

Les obsèques auront lieu, le mercredi 2 novembre 1988, à 10 heures, en l'église Saint-Nizier, place Saint-Nizier, Lyon-2e.

— Francisque Collomb
et Régis Pelen,
coprésidents de l'ADERLY,
Et les membres de l'ADERLY,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne CARROT,
président de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon,
coprésident de l'ADERLY.

Les obsèques auront lieu, le mercredi 2 novembre 1988, à 10 heures, en l'église Saint-Nizier, place Saint-Nizier, Lyon-2e.

— Jean Chemain,
directeur général de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon,
Et tout le personnel des services centraux et services extérieurs de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Etienne CARROT,
leur président,

survenu le 28 octobre 1988.

Les obsèques auront lieu, le mercredi 2 novembre 1988, à 10 heures, en l'église Saint-Nizier, place Saint-Nizier, Lyon-2e.

— Les membres de l'Office des transports et des PTT du Sud-Est
font part, avec tristesse, du décès de

M. Etienne CARROT,
leur président,

Les obsèques auront lieu, le mercredi 2 novembre 1988, à 10 heures, en l'église Saint-Nizier, place Saint-Nizier, Lyon-2e.

— M. Jacques Gougenheim,
président,
Et les membres de l'Association des anciens membres de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Etienne CARROT,
président de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon.

Les obsèques auront lieu, le mercredi 2 novembre 1988, à 10 heures, en l'église Saint-Nizier, place Saint-Nizier, Lyon-2e.

— Jean Palluy,
président du conseil général,
Francisque Collomb
président de la COURLY,
Régis Pelen,
président du GIL,
Et les membres de l'Association Lyon commerce international,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne CARROT,
président de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon,
coprésident de LCI.

Les obsèques auront lieu, le mercredi 2 novembre 1988, à 10 heures, en l'église Saint-Nizier, place Saint-Nizier, Lyon-2e.

— M. Fougeron,
président du conseil d'administration de l'AESCRA,
Et les membres du conseil,
M. Dufour,
directeur de l'ESCL,
Les professeurs,
Les membres du personnel,
Et les élèves de l'ESCL,
ont la tristesse de faire part du décès de leur vice-président,

M. Etienne CARROT,
président de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon.

Les obsèques auront lieu, le mercredi 2 novembre 1988, à 10 heures, en l'église Saint-Nizier, place Saint-Nizier, Lyon-2e.

[Né le 18 octobre 1919, à Pont-Salomon (Haute-Loire), M. Carrot était diplômé d'études supérieures de lettres classiques. Il était agent immobilier et promoteur à Lyon. Il occupa les postes de président de la chambre syndicale des promoteurs constructeurs de Lyon et de la chambre syndicale des agents immobiliers du Rhône. Il présidait la chambre de commerce depuis 1983.]

— Mme Annie Huet,
Sa famille et ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

Grégory,

quatre ans, survenu le 28 octobre 1988.

Rendez-vous au cimetière d'Arcueil, le jeudi 3 novembre, à 14 h 15.

— Mme Michel Dieras,
M. et Mme Jean-Jacques Leglu,
M. Jean Dieras,
Mlle Dominique Leglu,
Les familles Dieras, Rougier, Colin,
La famille Lafayse,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel DIERAS,
ancien député,
maire de Mauzens-Miremont
(Dordogne),

leur époux, père, frère, grand-père, grand-oncle, ami,

survenu le 25 octobre 1988, en sa quatre-vingt-quatrième année.

— Nous apprenons la mort de

Guy PETIT,
ancien ministre de la IVe République,
maire de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques) de 1945 à 1977,

décédé, le lundi 31 octobre 1988, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

[Né le 23 novembre 1905 à Biarritz, Guy Petit en devient maire quarante ans plus tard. Un poste que son père, Joseph Petit, avait déjà occupé de 1919 à 1929. Avocat au barreau de Bayonne, il siège à la deuxième Assemblée constituante en 1946 avant d'être élu député indépendant de droite des Basse-Pyrénées, de 1946 à 1958. Entre-temps, il est secrétaire d'Etat à la présidence du conseil dans le gouvernement Pinay, de mars à décembre 1952, secrétaire d'Etat à l'agriculture (gouvernement Meyer, janvier et février 1953) et ministre du commerce (février à mai 1953). Elu sénateur (républicain indépendant) des Pyrénées-Atlantiques en 1959, il reste au palais du Luxembourg jusqu'en 1983. Conseiller général de 1966 à 1983, président de l'Association nationale des maires de stations classées et des communes touristiques de 1961 à 1983, il n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat municipal en 1977.]

Anniversaires

— Il y a trois ans, le 1er novembre 1985, disparaissait

Yvonne HAGNAUER,
« Goëland »,
pionnier dans la pédagogie nouvelle,
fondatrice de la Maison d'enfants
de Sèvres.

Que toutes les anciennes, les anciens et amis se souviennent.

Communications diverses

— Un colloque de l'Alliance israélite universelle. — Sur le thème « Penser Auschwitz », le collège des études juives de l'Alliance israélite universelle organise un colloque international, les 5, 6 et 7 novembre au Palais du Luxembourg, avec la participation d'écrivains, de chercheurs et d'universitaires français, israéliens et américains. Les invitations sont à retirer à l'Alliance israélite universelle, 45, rue de La Bruyère, 75009 Paris. Tél. : 42-80-35-00.

EUROMEDECINE

Montpellier

Georges Frèche,
Président de l'association pour Euromédecine,
Député-Maire de Montpellier,

Paul Puech, Jacques Demaille,
Professeurs à la Faculté de Médecine de Montpellier,
Présidents du Comité Scientifique d'Euromédecine,

Igor Barrère
Délégué Général d'Euromédecine,

et tous les Conférenciers : professeurs, médecins, chercheurs, cliniciens et fondamentalistes, biologistes, chirurgiens, dentistes, pharmaciens, pharmacologues, psychiatres, psychologues venus du monde entier pour présenter les dernières informations complètes sur les grands thèmes médicaux actuels, seront heureux d'accueillir les nombreux participants et les représentants de l'industrie pharmaceutique et biomédicale aux 4èmes Rencontres Internationales de Recherches et de Technologies Médicales et Pharmaceutiques d'Euromédecine 88.

Dès à présent, le Comité Scientifique présidé par les Professeurs Paul Puech et Jacques Demaille et le Comité d'Organisation placé sous l'autorité de Georges Frèche (Député-Maire de Montpellier) et du Délégué Général Igor Barrère, vous invitent à participer à Euromédecine du 8 au 12 Novembre prochain, placé sous la présidence d'honneur du Professeur Maurice Tubiana.

ORGANISATION GÉNÉRALE – SERVICE DE PRESSE
S.N. ÉDITEL – 76, RUE BONAPARTE 75006 PARIS. TÉL. : (1) 43 54 30 99 – TELEX : 201 027 EDITEL F – FAX : (1) 43 54 85 91

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Le premier « sidatorium » européen

Une importante association internationale d'aide aux toxicomanes a décidé de prendre en charge toutes les conséquences de l'épidémie de SIDA. En toute illégalité.

AUCAMVILLE
de notre envoyé spécial

SIDA : au premier étage, un jeune homme, encore souriant, se meurt. Au sous-sol, ils sont une dizaine, victimes du même mal, qui chantent et dansent autour d'une guitare espagnole. On a posé du linoléum sur les planchers, installé une infirmerie, récupéré des lits d'hôpital et décrété des règles d'hygiène qui, au fond, ne sont guère différentes de celles des établissements sanitaires. Bientôt, *une chambre sera équipée d'un* matériel de réanimation qui permettra, en attendant le SAMU de Toulouse, d'incuber et de ventiler des malades en état critique.

Baptisé « espace de santé », cet ancien chalet du Tarn-et-Garonne, acquis il y a quelques années par l'association Le Patriarche, est ainsi devenu un centre spécialisé dans l'hébergement des malades souffrant du SIDA. Ils sont ici une quinzaine d'adultes, tous anciens toxicomanes et quelques enfants. D'autres « espaces » similaires *ont été créés* dans les différents centres que possède l'association dans la région de Toulouse. On en compte aujourd'hui neuf en France, fonctionnant dans la plus totale illégalité, et, avec l'Espagne et l'Italie, près d'une vingtaine en Europe.

Organisation internationale spécialisée dans la prise en charge thérapeutique et l'accueil, plus ou moins prolongé, des toxicomanes, après leur sevrage, l'association Le Patriarche a, depuis quelques temps déjà, pris la mesure de l'ampleur du drame à venir. C'est ainsi que les responsables dénombrent aujourd'hui 3 300 personnes contaminées sur les 5 000 pensionnaires hébergés dans les 200 centres que compte l'association. 160 personnes souffrent actuellement des symptômes cliniques de la maladie, et l'association a déjà enregistré une dizaine de morts du SIDA. Ainsi, en peu de temps, Le Patriarche est devenu l'un des premiers groupements mondiaux de personnes contaminées par le virus du SIDA et constitue, de fait, le premier « sidatorium » d'Europe.

Selon les responsables, depuis quelques années, la contamination n'a cessé de progresser. *« Nous avons commencé à pratiquer le dépistage en 1984*, expliquent M. Salvador Marcas, président de l'IDRET (Institut de documentation et de recherche européen sur la toxicomanie), et le docteur Philippe Herné, responsable médical de l'association. *En Espagne, le taux de séropositivité était au départ de 35 %. Il a progressivement augmenté pour atteindre 80 % en 1986 et 90 % aujourd'hui. Nous retrouvons la même proportion dans le centre du nord de l'Italie, à Milan, Turin ou Gênes. Les taux de séropositivité sont moins élevés chez nos pensionnaires originaires d'Europe du Nord ou d'Israël, mais, d'une manière globale, nous estimons que 65 % des toxicomanes et anciens toxicomanes dont nous nous occupons sont contaminés. En outre, certains d'entre eux, d'origine portugaise, sont maintenant infectés par le virus HI V 2 »*

S'il est aisément compréhensible, compte tenu notamment des liens aujourd'hui bien établis entre la toxicomanie intraveineuse et la contamination par le virus du SIDA, le phénomène ne peut manquer de surprendre par son ampleur, sa gravité et ses inévitables conséquences. La situation est d'autant plus délicate qu'elle concerne un mouvement — Le Patriarche — au mode de fonctionnement souvent très critiqué et qui s'est développé, en France notamment, en marge de toute réglementation administrative. Créée en 1972, par M. Lucien J. Engelmajer — aujourd'hui retiré en Espagne, — cette association nourrit depuis une dizaine d'années une très vive polémique. Ses détracteurs dénoncent son mode de fonctionnement (qui, à l'évidence, n'est pas sans rappeler celui de certaines sectes), alors que les responsables — tous anciens toxicomanes « réhabilités » — de l'association et leurs sympathisants dénoncent depuis des années l'ostracisme dont ils font l'objet. Ils vantent aussi les qualités de visionnaire de leur « directeur-fondateur », justifient les méthodes très directives et parfois coercitives mises en œuvre, font valoir l'efficacité sans égale de leurs pratiques et accusent violemment ceux qui, dans la presse ou ailleurs, ont osé critiquer tel ou tel aspect de leur démarche ou qui, plus simplement, ne partagent pas leur enthousiasme.

J.-Y. NAU.

(Lire la suite page 10.)

G. E. BCHURR/COLLECTIF

Lucien Engelmajer « Le patriarche »

ATERMOIEMENTS

DANS l'attente des mesures gouvernementales — imminentes, — de lutte contre le SIDA, la nouvelle affaire du Patriarche vient démontrer à quel point cette épidémie peut soulever de douloureux problèmes dès lors que l'on entend *concilier les impératifs de santé* publique et le respect des droits de l'homme, malade ou pas.

Il ne s'agit plus aujourd'hui de s'interroger comme ce fut le cas en 1978 sur la réelle valeur — et les inévitables conséquences — de la méthode de sevrage proposée par M. Lucien J. Engelmajer dans son centre de la Boère. Il ne s'agit même plus de mettre en cause le mode de fonctionnement d'un mouvement qui, en quelques années, a pris la dimension d'une véritable multinationale associative (budget de plusieurs dizaines de millions de francs) à mi-chemin de la marginalité et des institutions sanitaires. Une association qui n'a pu se développer qu'en inventant une forme d'économie parallèle, mais aussi avec l'accord implicite des pouvoirs publics, peu soucieux de s'opposer à un groupe bénéficiant de puissants soutiens et jouant à l'évidence un rôle que le tissu hospitalier, psychiatrique ou non, était bien incapable de tenir.

L'alternative est donc aujourd'hui on ne peut plus simple. Soit, considérant que les centres de l'association et *a fortiori* les nouveaux « espaces de santé » se situent en dehors de tout cadre réglementaire (officiellement Le Patriarche n'est en France agréé que pour soixante places...) et que le mode de fonctionnement global est bel et bien celui d'une secte, on décide d'utiliser la puissance publique pour mettre un terme à ce qui apparaît, déjà, comme un monumental sidatorium. Soit on prend en considération le « service » rendu à la collectivité par ceux qui permettent de « réhabiliter » à leur façon un certain nombre de toxicomanes et aujourd'hui de fournir une réponse concrète au véritable drame que constitue le SIDA. Faut-il alors en bonne logique soutenir l'association et glorifier les vertus de son fondateur-directeur comme le font, dans le manifeste qu'ils nous ont adressé, le docteur Jean-Claude Chermann et ses confrères ?

Le toxicomane, sevré ou non, est-il à ce point difficile à prendre en charge et le risque contagieux à ce point élevé qu'il faille légitimer une action fondée sur une forme d'enfermement et de coercition ainsi que sur la perte de tout anonymat si ce n'est de tout libre arbitre ?

Il s'agit là d'une question essentielle, puisqu'une réponse positive conduirait à court ou moyen terme à officialiser — et donc à financer — l'action de l'association. Les responsables du Patriarche ne s'y sont d'ailleurs pas trompés qui soulignent les paradoxes de la situation dans laquelle ils se trouvent, maintenus dans la marginalité par le ministère de la santé, mais officiellement reconnus par la justice, qui leur adresse des toxicomanes, et par les hôpitaux qui acceptent, en collaboration avec eux, de les prendre en charge. Ils ne se trompent guère non plus sur l'intérêt qu'ils peuvent présenter aux yeux de nombre d'épidémiologistes, de virologues ou de spécialistes de maladies infectieuses, qui peuvent par leur intermédiaire mener des travaux de recherches cliniques et fondamentales qu'ils ne pourraient pas mener aussi aisément ailleurs.

L'heure, en d'autres termes, n'est plus aux atermoiements qui ont toujours prévalu, côté pouvoirs publics, dès lors qu'il s'agissait de prendre ses responsabilités vis-à-vis de cette association. On saura dans quelques jours, à l'occasion des mesures gouvernementales anti-SIDA retenues au terme du rapport du professeur Claude Got, si l'on a enfin décidé d'apporter une réponse claire à ce problème majeur. Ou si l'on a une nouvelle fois décidé d'attendre en dépit de l'urgence de la situation et de son caractère bientôt explosif.

J.-Y. N.

Relecture du saint Suaire

Si la datation de l'icône (entre 1260 et 1390) ne fait plus de doute, le mystère demeure.

LE tissu du saint Suaire de Turin a été fait entre 1260 et 1390, comme l'a annoncé, le 13 octobre dernier, Mgr *Anastasio Ballestrero*, cardinal-archevêque de Turin. La nouvelle, rapportée dans *Le Monde* des 14 et 15 octobre, a suscité de nombreuses lettres de lecteurs, très déçus pour la plupart.

D'une part, ces lettres posent des questions. Peut-on se fier aux datations ? Le saint Suaire ne constitue-t-il pas un « objet » dans lequel la teneur en carbone 14 aurait été perturbée ? Le « flash », ou la « fulguration » nucléaire, qui aurait accompagné la résurrection n'a-t-il pas pu modifier cette teneur ? Pourrait-on dater de la même façon les vêtements mortuaires de Napoléon ? N'enlève-t-on pas aux croyants une partie de leur foi ?

D'autre part, des lettres affirment péremptoirement que l'on sait depuis longtemps que le saint Suaire est une peinture du Moyen-Age et qu'il est très facile d'obtenir une image négative par une sorte d'estampage.

Pour tout ce qui a trait aux problèmes liés à la physique, nous avons demandé son avis à M. Jacques Evin, directeur du laboratoire du radiocarbone de l'université Lyon-I, qui a joué un rôle de conseiller pour la mise au point du protocole de datation du saint Suaire.

Pour M. Evin, les datations faites par trois laboratoires (suisse, américain et britannique) sont indiscutables. Les prélèvements de tissu ont été faits par Mgr Ballestrero lui-même à un bout du saint Suaire (donc près des pieds) qui est en parfaite continuité avec l'ensemble de la *toile. On peut ainsi être sûr que* les morceaux soumis à l'analyse ne proviennent pas d'une pièce mise lors d'un raccommodage tardif du saint Suaire.

De plus, le saint Suaire a bénéficié, depuis le quatorzième siècle, de conditions de conservation parfaites pour sa récente datation : il n'a jamais été enfoui dans le sol où des matières organiques abondantes et des lessivages par les eaux d'infiltration auraient pu le « polluer ». De surcroît, les échantillons ont été nettoyés juste avant les mesures, mais sans apporter quelque pollution secondaire que ce soit.

Le « flash » de la résurrection

Ensuite, les photographies prises du saint Suaire depuis 1898 n'ont, en aucun cas, modifié la composition isotopique du carbone. Une telle modification supposerait une réaction nucléaire impliquant une *« énergie astronomique »* et donc vaporisant tout dans un très large rayon.

Ce point est à rapprocher d'une question de lecteur relative à un « flash » ou à une « fulguration » nucléaire qui aurait accompagné la résurrection du Christ. Cette question, bien évidemment, ne relève pas de la compétence de M. Evin. Mais on peut se demander d'abord pourquoi un tel phénomène aurait été déclenché par la résurrection, ensuite quelle preuve apportent les tenants de cette hypothèse. A ceux-ci on peut faire remarquer que tout aurait été vaporisé alentour et que, de surcroît, ils mélangent le domaine surnaturel de la foi et celui, très concret, de la physique.

Par ailleurs, d'autres lecteurs affirment que les images du saint Suaire ont été peintes et que cela est prouvé depuis longtemps.

Or, nous a rappelé M. Evin, la microscopie électronique n'a décelé aucune ligne directionnelle qu'un pinceau aurait forcément laissée. Il y a quelques années, un scientifique américain — qui avait à son actif la démonstration qu'une carte du Vinland évoquant assez bien la forme du Labrador n'avait pas été faite par les Vikings, mais par d'habiles faussaires du vingtième siècle, — a identifié des pigments d'oxyde de fer dans les taches de sang et en a conclu que ces taches étaient de la peinture. Mais, d'une part, le sang contient du fer et on trouve des traces de fer sur tout le tissu, même aux endroits vierges de toute image. Et, d'autre part, les pigments des peintures médiévales étaient broyés dans un mortier : leurs particules étaient forcément assez grosses. Alors que les particules prélevées sur les taches du saint Suaire sont minuscules.

Enfin, les mesures obtenues par les trois laboratoires ont été *« calibrées »* comme le sont toutes les datations par carbone 14, c'est-à-dire qu'on les a recalculées de façon à tenir compte des variations naturelles dans le temps du rythme de la « fabrication » du carbone 14 à partir de l'azote 14 de l'atmosphère sous l'effet du rayonnement cosmique. Quant aux vêtements mortuaires de Napoléon, on ne peut pas les dater au carbone 14. L'empereur est mort en 1821. En cent soixante-sept ans, le carbone 14 ne diminue que d'environ 1,85 %, ce qui est insuffisant par rapport à l'inévitable marge d'erreur qui est du même ordre.

Il y a aussi des lecteurs qui fondent leurs réactions sur des arguments passionnels : du style *« Moi, croyant, je suis déçu »*.

Sans réfléchir que, même si la datation avait été « bonne », on n'aurait jamais été sûr de l'identité de la personne dont le saint Suaire portait l'image.

Des lecteurs nous ont fait remarquer enfin que le commerce des reliques était très actif au Moyen Age, la possession et la présentation d'une relique hautement prisée étant source de revenus importants. Cela, bien entendu, ne justifie en rien le supplice analogue à celui qu'a subi le Christ, et qui a — peut-être — été infligé au treizième siècle à un homme, que celui-ci ait été volontaire (il y avait bien des flagellants dont les excès ont été condamnés par l'Église) ou involontaire.

Il n'en reste pas moins que, si la date du saint Suaire est maintenant connue, son « mode de fabrication » est toujours inconnu n'en déplaise aux lecteurs qui affirment le connaître.

Pour conclure, nous rappellerons que, pour les croyants, la foi n'a pas besoin du support matériel et nous répéterons l'opinion que Mgr Ballestrero a exprimée en annonçant les datations : *« A propos du saint Suaire, je n'ai jamais parlé de « relique » mais toujours d'« icône ». De toute façon, le saint Suaire reste un objet exceptionnellement évocateur des souffrances du Christ. Il peut donc continuer à être un objet de vénération pour les Chrétiens. »*

YVONNE REBEYROL.

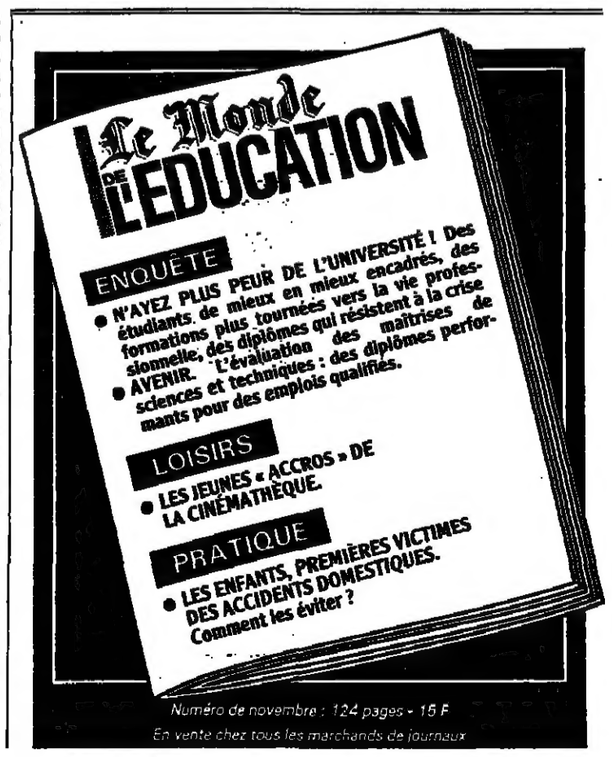

POLÉMIQUE AUTOUR DE L'ASSOCIATION «LE PATRIARCHE»

Le premier «sidatorium» européen

(Suite de la page 9.)

Ces oppositions irréductibles, ces excommunications réciproques, *sont caractéristiques des* pratiques médicales, comme la psychiatrie, concernant des pathologies qui sont, plus qu'ailleurs, l'expression de déséquilibres sociaux et où — corollaire — les démarches thérapeutiques sont longues, multiples, toujours discutées et d'une efficacité souvent relative. De tels conflits sont-ils encore d'actualité ? Sans doute pas. Il apparaît clairement, en effet, aujourd'hui, que les problèmes de santé publique dus à la progression de l'épidémie de SIDA dépassent, par leur fréquence et leur ampleur, ceux hier soulevés par la toxicomanie.

A sa manière, certes souvent très discutable, l'association Le Patriarche apporte des réponses aux nouvelles difficultés auxquelles elle doit faire face et qui, si aucune solution thérapeutique n'est trouvée, pourrait remettre en péril son existence. Affirmant que M. Engelmajer *« a le premier perçu les liens entre toxicomanie et déficit immunitaire »*, les responsables de l'association ne cachent pas la réalité à laquelle ils sont aujourd'hui confrontés. *« Avant l'apparition de l'épidémie, un toxicomane disposait de plusieurs années pour comprendre et s'en sortir*, expliquent-t-ils. *Aujourd'hui, c'est fini. Il n'a plus droit à l'erreur. Il faut qu'il parvienne à comprendre beaucoup de choses en fort peu de temps. »*

Le dépistage de la contamination par le virus fait, depuis 1985, partie du bilan médical effectué lors de l'admission. Il est régulièrement refait de manière systématique chez l'ensemble des cinq mille pensionnaires et responsables de l'association.

Selon ces responsables, les taux de séropositivité observés dans les centres du Patriarche ne sont que le reflet de la progression de l'épidémie dans les milieux de la toxicomanie. Et, en aucune façon, la conséquence de la « liberté sexuelle» qui, selon leurs adversaires, a longtemps été la règle au sein de l'association. Ils réfutent aussi totalement les arguments de ceux qui, comme le docteur Claude Olivenstein (centre médical Marmottan, Paris), font valoir que *« les taux de séropositivité observés dans les centres du Patriarche sont les plus élevés de toutes les institutions s'occupant de toxicomanes et ont pour cause la multiplication des rapports sexuels clandestins ou semi-clandestins ». « S'il existe un foyer d'infection à l'heure actuelle*, ajoute le docteur Olivenstein, *c'est bien cette concentration explosive qui*, de facto, *devient un véritable sidatorium. »*

« Je ne dis pas qu'il n'y a pas eu ici ou là quelques relations sexuelles plus ou moins libres, il y a quelques années. Mais, contrairement à ce que l'on a pu dire ou écrire, « l'amour libre » n'a jamais existé dans les centres du Patriarche », affirme M. Jean-Yves Legarrec, ancien toxicomane, aujourd'hui membre du directoire de l'association. Pour lui, comme pour le docteur Herné, plusieurs arguments épidémiologiques permettent de le démontrer, à commencer par le fait que les personnes séronégatives à l'admission restent séronégatives au cours de leur séjour.

Poignée de main

Tout indique aujourd'hui que le SIDA a déjà tout bouleversé et que rien ne sera plus jamais comme avant. On est persuadé que le virus ne se transmet pas à partir d'un simple baiser, et pourtant la poignée de main a remplacé la traditionnelle embrassade. En peu de temps, le préservatif s'est imposé, ou plus exactement a été imposé. *« L'utilisation du préservatif est absolument obligatoire*, expliquent les responsables. *Le fait de ne pas l'employer — et la chose est très vite connue — est un motif immédiat d'exclusion de l'association. Nous accordons d'autre part une grande importance au statut sérologique lorsqu'il y a demande de mise en couple. Si l'un des deux partenaires est séropositif et l'autre séronégatif la demande est longuement analysée et discutée. On explique dans le détail les risques encourus et les précautions qui doivent être prises. »*

De la même manière après «mise en couple», lorsqu'il y a projet d'enfant — les enfants sont nombreux dans les centres du Patriarche et un certain nombre d'entre eux sont séropositifs ou cliniquement atteints, — la contamination par le virus du SIDA est une donnée importante. Les responsables refusent ainsi tout projet de grossesse chez les femmes séropositives mais n'excluent pas la possibilité d'une grossesse pour un couple où seul l'homme est contaminé. En cas de problème, on a recours à l'interruption de grossesse. Il existe toutefois un groupe de femmes à la fois enceintes et séropositives, plusieurs centres de l'association ayant accueilli des toxicomanes enceintes et contaminées.

Les 3 300 personnes séropositives font l'objet d'une surveillance clinique et biologique suivie. *« En cas de problème*, explique le docteur Herné, *nous les adressons à l'un des nombreux services hospitaliers spécialisés avec lesquels nous sommes en relation et en étroite collaboration. »* Le développement des *« espaces de santé »* permet toutefois de réduire la durée des hospitalisations et, au groupe, de prendre collectivement en charge (comme il le fait pour le sevrage et la cure de désintoxication) le phénomène SIDA, accompagnant en particulier les malades jusqu'à la mort.

Pour les responsables de l'association, ce suivi collectif constitue d'ailleurs l'un des meilleurs arguments pour démontrer tout le bien-fondé de leur action. *« Nous n'abandonnons pas les ex-toxicomanes, pas plus que nous n'abandonnons les malades et les personnes contaminées »*, expliquent-ils.

Il est clair, en outre, à leurs yeux, que le système des «espaces de santé» permet de prévenir de manière efficace bon nombre des risques ultérieurs d'infections virales ou bactériennes dont on sait qu'elles sont souvent un facteur négatif dans l'évolution de la maladie.

Plusieurs éléments illustrent en outre la volonté des responsables de l'association de développer leur action en matière de SIDA. C'est ainsi qu'ils annoncent dans le premier numéro (daté septembre 1988) de leur nouvelle revue, *le Journal POSITIF*, la création, à proximité de Grenoble (au château de La Motte-les-Bains), d'un nouvel «espace de santé» qui devrait bientôt pouvoir accueillir et *« suivre médicalement plus de 300 jeunes »*. C'est ainsi encore qu'ils ont réuni leurs pensionnaires séropositifs au sein d'une association, baptisée ADDEPOS (Association des droits et devoirs des positifs et porteurs du virus du SIDA), fondée, entre autres, sur l'abandon de tout anonymat.

900 personnes sous AZT

« ADDEPOS a été fondée et ses statuts élaborés par cet homme de vision [Lucien J. Engelmajer, NDLR] *non pas pour découvrir un médicament ni pour tomber dans l'exhibitionnisme stérile, mais pour que nous puissions dire d'une voix solidaire : « Nous sommes séropositifs, nous ne contaminerons plus comme nous avons été contaminés, et nous nous mettrons au service de la communauté pour permettre aux techniciens de la santé d'accomplir leur rôle dans cette guerre, pour pouvoir être les agents de la prévention la plus efficace, et pour pouvoir créer des conditions de vie idéales aux séropositifs comme nous. » Il est évident que le postulat fondamental pour réaliser ces buts est le refus de l'anonymat »*, peut-on lire sous la signature d'un «ex-toxicomane réhabilité» dans le premier numéro du *Journal POSITIF*.

La levée de tout anonymat a son corollaire : l'établissement du recensement informatisé de l'ensemble des 3 300 séropositifs de l'association, avec tous les risques évidents liés à une telle situation. Pour l'heure, 160 personnes cliniquement malades sont traitées avec l'AZT, mais la situation va rapidement évoluer. *« Je prévois 500 à 900 personnes sous traitement soit en AZT, pour les SIDA déclarés ou assimilés, soit dans les essais thérapeutiques qui vont démarrer*, explique le docteur Herné. *Avec un tel nombre, nous ne pouvons pas tenir le coup. Il faut que la collectivité s'en rende compte et se décide enfin à nous aider. »*

C'est dans ce contexte que survient le premier soutien institutionnel massif et spectaculaire sous la forme d'un manifeste adressé au *Monde* et signé par un groupe de fondamentalistes et de cliniciens spécialisés dans le domaine du SIDA *(lire ci-contre)*. Parallèlement, les responsables du Patriarche font pression auprès de l'OMS, de l'UNESCO et du gouvernement français. C'est dans ce contexte aussi qu'est rendue publique la prise de position de soignants spécialisés dans la toxicomanie et qui, connaissant déjà les méthodes du Patriarche, s'inquiètent vivement du processus d'exclusion ainsi mis en place à l'égard des malades du SIDA et des personnes contaminées par le virus. Autant d'éléments qui, au-delà d'une opposition apparemment totalement irréductible, imposent à l'évidence une prise de position sans ambiguïté de la part du pouvoir politique à l'égard de ce qui, qu'on le veuille ou non, constitue bel et bien aujourd'hui le plus grand sidatorium d'Europe, sinon du monde.

JEAN-YVES NAU.

UN NOUVEAU MÉDICAMENT ANTI-SIDA

UN groupe de chercheurs japonais a annoncé, lundi 31 octobre, la mise au point d'un nouveau médicament qui affaiblirait considérablement le virus du SIDA. Ce médicament, la désoxynojirimycine (DNM) diminuerait l'aptitude du virus HIV à se fixer sur les lymphocytes T qui jouent un rôle essentiel dans le système immunitaire et à les détruire. Des essais sur l'homme doivent prochainement avoir lieu en coopération avec l'Institut nationale de la santé américain. L'administration de DNM permettrait de diminuer les doses d'AZT, le principal médicament actuellement utilisé contre le SIDA et qui présente des effets secondaires importants. Les chercheurs japonais annonceront les résultats de leurs travaux lors du congrès annuel de la Société de virologie japonaise le 4 novembre à Tokyo. — *(AFP.)*

FERNANDO GIL
Preuves
Collection Bibliothèque du Collège International de Philosophie
Collectif
Maurice Merleau-Ponty, le psychique et le corporel
Contributions du Colloque international organisé à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de Merleau-Ponty
Aubier

Point de vue

L'ÉPREUVE DE VÉRITÉ

PRÈS de 65 % des pensionnaires du Patriarche sont porteurs du virus d'immunodéficience humaine.

A l'abri des surcontaminations, protégés des facteurs favorisants que sont la poursuite de la toxicomanie et la misère, largement informés des nécessaires mesures prophylactiques, ces porteurs ont ainsi les meilleures chances d'attendre qu'un traitement curateur soit découvert.

Ceux qui ont besoin de traitements en bénéficient dans les meilleures conditions, soit dans les centres (traitements par AZT, prévention des pneumocystoses par aérosols de Lomidine, etc.), soit dans les hôpitaux publics au cours de séjours aussi brefs que possible.

Par ailleurs, ces porteurs de virus ne participent plus à l'extension de l'épidémie.

L'Association Le Patriarche est certes « hors normes » ; il faut admettre cette structure particulièrement capable de s'adapter car c'est bien là une des raisons de sa survie et de son efficacité.

Elle vit de dons, de récupération d'aliments et de vêtements dans les grands centres distributeurs, mais aussi de sa propre production d'aliments, enfin de la vente de livres de son créateur, Lucien Engelmajer, et de journaux : le prix de journée est ainsi dérisoire (100 F environ), comparé à celui des hôpitaux ou des maisons de convalescence.

Grâce à une organisation particulièrement efficace, au dévouement de tous (y compris de médecins vacataires), cette association régie par la loi de 1901 accueille un nombre sans cesse croissant de jeunes en perdition dont la charge financière est assurée par un organisme officiel dans 18 % des cas, par les familles, en totalité ou plus souvent en partie, dans 47 % des cas, par la seule association dans plus du tiers des cas.

Les signes du SIDA se déclarant des années après la contamination, l'homme et la femme, qui dans les centres de post-cure arrachés à l'enfer de la drogue croient pouvoir aspirer à une vie normale, sont déjà infectés plus d'une fois sur deux. Imagine-t-on l'impact terrible chez eux de la révélation d'une séro-positivité HIV ?

Nous voyons vivre dans une telle adversité beaucoup d'ex-toxicomanes de l'association Le Patriarche.

Des dizaines d'entre nous à travers la France peuvent apporter ce témoignage avec émotion : ces jeunes séro-positifs, malgré l'avenir sombre, vivent toniques et joyeux comme à l'aurore d'une vie qui mérite à nouveau d'être vécue.

Leur vie est faite d'efforts (tous travaillent avec un rôle déterminé), d'amitié profonde, d'amour, certains fondant une famille, de désir de porter témoignage contre la drogue qui avait failli les emporter, par une oppression pire que le fascisme.

L'apparition des cas de SIDA parmi eux a constitué une épreuve de vérité.

Il n'y a pas eu parmi ces jeunes de débandade, de refus, de panique ; au contraire, les liens se sont resserrés entre eux.

Autour de ceux qui présentaient la maladie, une chaîne de solidarité étonnante s'est nouée.

Comme lors de la période de désintoxication, ces patients ont été pris en charge par leurs camarades qui jouent un rôle essentiel dans une structure médicale parfaitement organisée.

Dès 1986, la première publication française faite à New-York, aux Etats-Unis, portant sur l'importance de l'infection à VIH dans la population des ex-toxicomanes émanait d'observations faites essentiellement dans les centres de cette association.

Depuis, une collaboration scientifique s'est établie entre les hospitaliers et l'Institut de documentation et de recherche en toxicomanie, fondé par Le Patriarche et dont on a pu apprécier la vitalité lors d'un congrès international récent à Valencia (Espagne).

La personnalité de son fondateur, Lucien Engelmajer, est certes abrupte : il vit depuis vingt ans au milieu des drogués.

Il n'a jamais voulu à ce sujet faire de concessions à quiconque n'aime pas ses jeunes.

Visionnaire au jugement juste, il les défend contre la coalition des idées reçues, des jugements à l'emporte-pièce d'administratifs, de théoriciens, de gestionnaires.

On ne peut que regretter que cette association ne soit pas mieux connue de la population, reconnue et mieux utilisée par les pouvoirs publics dont l'objectif de sauvegarde de tous face à l'énormité du risque impose qu'aucun moyen ne soit négligé, parmi ceux qui ont démontré leur efficacité dans le respect des règles morales.

Nous formulons le vœu que toutes les bonnes volontés, y compris celles de l'association Le Patriarche, soient clairement acceptées en France comme elles le sont déjà chez nombre de nos voisins, pour le plus grand bien de la lutte contre la toxicomanie, partant contre le SIDA.

COSIGNATAIRES

- Docteur Philippe Antiphon, *chef de service de pneumologie Centre hospitalier général Pau.*
- Professeur Maxime Armengaud, *médecin chef du service des maladies infectieuses et tropicales centre hospitalier universitaire Toulouse-Purpan.*
- Docteur Françoise Barre-Sinoussi, *directeur recherche INSERB laboratoire des retrovirus, Institut Pasteur Paris.*
- Professeur Michel Bory, *service de cardiologie centre hospitalier universitaire de La Timone, Marseille.*
- Professeur Paul A. Cassmova, *médecin chef du service des maladies infectieuses, hôpital Félix-Houphouët-Boigny, centre hospitalier universitaire Marseille.*
- Docteur Jean-Claude Chermann, *directeur du laboratoire de recherches sur les retrovirus et maladies associées INSERM Marseille.*
- Professeur P. Djiane, *service de cardiologie centre hospitalier universitaire La Timone Marseille.*
- Docteur Jean-Jacques Girard, *centre hospitalier Loches.*
- Professeur Noël Herné, *médecin des hôpitaux des armées, Toulon.*
- Docteur Jean-Claude Lorin, *chef de service médecine interne, centre hospitalier général Mont-de-Marsan.*
- Professeur Pierre Salion, *professeur agrégé du Val-de-Grâce, médecin directeur Pasteur vaccins Paris.*
- Docteur Martine Siffert, *attachée à la clinique des maladies infectieuses, centre hospitalier universitaire Montpellier.*
- Docteur Roland Viraben, *service de dermatologie, centre hospitalier universitaire Toulouse Purpan.*

EPIDÉMIE ET DÉMOCRATIE

LES intervenants en toxicomanie ont cherché à mettre en œuvre une approche pragmatique des problèmes du SIDA en collaboration avec les infectiologues et les épidémiologistes, en dépit des vicissitudes politiques. L'épidémie de SIDA, gravement sous-estimée en tant que problème de santé publique, touche les toxicomanes massivement mais de façon inégale suivant qu'ils sont plus ou moins en contact avec les structures de soins, qu'ils ont adopté les méthodes de prévention, qu'ils habitent Paris ou la province.

L'application du « modèle de soins français » peut permettre la définition de solutions visant à aider les malades du SIDA : gratuité des soins, anonymat et volontariat ont constitué autant de facilités pour que les toxicomanes fréquentent ce réseau de soins et élaborent leur propre mode de sortie de la pharmacodépendance. La France, grâce à ces initiatives qui se sont progressivement adaptées aux modifications des clientèles toxicomanes, a pu éviter le piège des programmes méthadone, dont la généralisation aurait signifié l'abandon de tout espoir de s'en sortir pour les toxicomanes lourds. En matière de prévention, le souci d'associer de façon permanente l'ensemble des acteurs sociaux et la population (la prévention est l'affaire de tous) a permis de proposer des actions adaptées aux réalités locales et aux publics visés.

Des déviations ont vu le jour ces dernières années : campagnes spectaculaires de prévention qui ont au minimum raté leur cible, voire contribué à la banalisation des produits et de leur usage, criminalisation excessive des problèmes de drogue, alors que tous les efforts auraient dû se concentrer pour faciliter l'accès aux soins volontaires des toxicomanes chez qui se développait l'infection VIH.

En marge du système de soins reconnu par les pouvoirs publics, a persisté une association de type secte bénéficiant suivant les époques d'une plus ou moins grande mansuétude. Deux rapports d'un inspecteur des finances, M. Consigny, ont mis en lumière les pratiques autoritaires et ségrégatives, les malversations financières de cette organisation.

Faire peur, rassembler dans des ghettos ou baisser les bras faute de solutions immédiates, tels sont donc les risques. En matière de SIDA, de telles dérives pourraient voir le jour avec le mise en place par cette association de sidatoriums au mépris des réglementations sanitaires et sociales. Une information dramatisante et la tentation de mesures de déclaration obligatoire éloigneraient les malades et les priveraient de la nécessaire solidarité de l'ensemble de la communauté.

Le SIDA est l'affaire de tous

Le SIDA est l'affaire de tous (soins, prévention, action sociale). Les intervenants en toxicomanie souhaitent que les mesures envisagées s'appuient sur une analyse de la situation réelle des toxicomanes séropositifs et non sur une anticipation du phénomène empreinte de panique. Depuis 1985, refusant la notion de dépistage systématique ou obligatoire, ils se sont préoccupés de ces problèmes en privilégiant l'information, la pédagogie. Cette attitude porte ses fruits. Malgré des moyens encore insuffisants, des réponses se sont développées s'appuyant sur les ressources existantes et sur les collaborations avec les équipes hospitalières et de terrain.

En matière de prévention, il faut amplifier l'information faite aux toxicomanes sur les modes de contamination, en particulier sexuels (brochures, disponibilité des préservatifs). Des mesures d'accompagnement doivent être envisagées parallèlement à la mise en vente libre des seringues (formation des pharmaciens, récupération des seringues usagées).

Pour ce qui est du problème du SIDA dans les prisons, des programmes d'information et de prévention doivent être généralisés ainsi que la distribution de préservatifs qui, si elle devient effective, implique la reconnaissance d'une sexualité, homo ou hétéro-sexuelle, comme c'est le cas dans certains pays d'Europe du Nord. Il est urgent de savoir si des équipes publiques assureront des soins dans les prisons privées, s'il est encore utile de leur consacrer des efforts financiers importants...

Des solutions d'hébergement en fonction des différents stades de la maladie doivent être élaborées en utilisant les ressources locales, en favorisant le sentiment d'appartenance à la collectivité tout en maintenant un accès aux soins.

Des mesures financières sont donc indispensables : budgets complémentaires pour les centres de post-cure, afin de réaliser les prises en charge médico-sociales, financement des nouvelles initiatives. Se pose enfin le problème de prise en charge des personnes sans couverture sociale, la lenteur des procédures COTOREP (allocation adulte handicapé) et la mise en place du revenu minimum d'insertion pour certains toxicomanes.

Une véritable politique de prévention et de soins en matière de SIDA doit être mise en œuvre, prenant en considération les problèmes spécifiques des toxicomanes. Il n'y a aucune autre issue dans une société démocratique.

BERNARD FONTAINE,
MICHEL HAUTEFEUILLE,
DIDIER TOUZEAU,
membre de l'ANT,
Association nationale des intervenants en toxicomanie.

Culture

ARTS

Trois expositions dans le cadre du mois de la photo à Paris

Les trompeuses apparences d'Elliott Erwitt

Une monographie magnifique et une rétrospective surabondante expriment des points de vue différents sur une sorte de Tati photographe.

Disert, timide et doux, Elliott Erwitt cache sous son air lunaire une lucidité à toute épreuve. Il faut le croire quand il dit : « *Les paysages ne m'intéressent pas. Je n'aime que les gens et les fleurs en plastique.* » Marié trois fois, père de six enfants, cet ancien président de l'agence Magnum, où il est entré en 1953, cultive l'humour comme une vertu première.

Erwitt a tout fait dans sa vie. Traitant la photo de « *métier de paresseux* », il entretient depuis quarante ans une césure nette entre son « job » professionnel et ce qu'il nomme son « hobby ». Son vrai boulot, c'est la publicité couleur. Et surtout les films tournés depuis 1971 pour la télévision américaine. Sur le Japon, la country music ou le vitrail. Le virus du cinéma est né de son reportage sur le tournage de *Little Big Man* d'Arthur Penn, avec Dustin Hoffmann. Sans forfanterie, il considère son premier film : *les Majorettes* comme le meilleur.

Erwitt est revenu à la photo un peu par dépit lorsque la télé l'a lâché. Mais il n'a pas cessé d'en faire par pur plaisir, sans penser à les vendre et surtout sans se prendre au sérieux. Plus proche des Européens (Doisneau) que des Américains (Habbutt, Uzzle), il se compare volontiers à « *un psychiatre ou un dentiste qui serait son propre client* ».

Il aime ce qui déraille, dérape, échappe au sens commun. L'ironie est un déclic. Sans viser à faire rire à tout prix, il manie l'appareil comme une boîte à malice. Opérant en toute décontraction, sans pesanteur et sans système, il capte au vol cabrioles et pirouettes. Séduit par la saisie instantanée du hasard, il s'étonne sincèrement quand on lui fait observer sa prédilection pour les cerfs-volants et les oiseaux, les sauts en l'air et les plongeons. Bref, tout ce qui échappe.

ELLIOTT ERWITT / MAGNUM

Paris, 14 juillet 1951

Ses photos, farcies de chausse-trappes, crocs-en-jambe et clins d'œil, sont drôles parce qu'elles sont prises sans vanité ni méchanceté. Erwitt joue du contraste des situations comme d'un piment comique élémentaire. Traqueur d'inaperçu, il glane les petits riens, épingle tics, mimiques ou manies cocasses, absurdes ou incongrues. Il happe moins le gag que la correspondance ou le télescopage graphique des éléments formels. Mais l'acuité de ses observations ne doit pas masquer ce qu'il appelle avec élégance son « *petit sens de la composition* ». Ainsi, ce surprenant défilé masculin à Moscou en 1959, ou cette vitrine à Bruxelles en 1953. Rappelant que l'équilibre est une donnée précaire, Erwitt n'est jamais si bon que lorsqu'il laisse l'image parler elle-même. A ce propos, il est révélateur que les négatifs de sa meilleure période (1955 à 1960) aient tous brûlés dans l'incendie de sa maison.

Erwitt a couru le monde, du Japon à l'Afghanistan, mais il a choisi de ne pas fixer les drames ou les fractures de l'histoire, même si une gravité poignante se dégage de ses reportages sur les pays de l'Est. Qu'il s'agisse d'une grappe de badauds perchés sur un banc, ou de Marilyn, Clark Gable et Arthur Miller, en 1960, à Reno, lors du tournage des *Misfits*, il excelle dans les portraits de groupe.

Il y a aussi cette vue sublime d'une façade à New-York, lumineuse de tristesse ; cet instantané de de Gaulle, dans un canapé avec Brejnev au Kremlin, en 1966, où ce portrait énigmatique et grinçant de Nixon, raide, en chapeau mou, croqué tel un truand. Ici, le comique se mue en satiriste virulent. C'est pourquoi on peut critiquer la monumentale rétrospective de deux cent cinquante images, tirées par ses soins, que lui consacre le CNP (1).

D'abord, parce que le gag comme sujet imposé est un exercice irritant, rapidement fastidieux. Ensuite, parce que le visiteur, noyé dans un flot indistinct, ne trie plus. A cet ensemble indigeste, artificiellement rythmé d'agrandissements, il faut préférer la monographie complète que lui consacre les éditions Nathan (2). Hommage, comme rêve d'en avoir tout photographe, elle prouve qu'Erwitt vaut mieux que l'étiquette de gagman qu'il s'est de plein gré collée sur le dos.

PATRICK ROEGIERS.

(1) Elliott Erwitt, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris (16e), jusqu'au 30 novembre. Parution aussi de *Elliott Erwitt, Photo Poche* n° 35.

(2) Elliott Erwitt, *Photographies 1946-1988*, introduction de Françoise Ayxendri, « Nathan Image », 256 p., 350 F.

Un aperçu racé de Robert Mapplethorpe

Le Centre national de la photo accueille une exposition de Robert Mapplethorpe, conçue cousu main par le Stedelijk Museum. Bien accrochées, dans une nouvelle salle, les images se succèdent sans heurt comme les pages d'un album bien ficelé. Se succèdent portraits, nus et natures mortes.

Le classicisme limpide de Mapplethorpe saute aux yeux. Malgré les outrances de la série sado-masochiste, médiocre et racoleuse, son univers se construit et s'affine, formaliste, parfois d'une réelle violence, toujours d'une indéniable élégance graphique. Qu'il s'agisse du provoquant « Man in polyester suit » (1980) ou du magnifique portrait de Donald Sutherland, l'œuvre de Mapplethorpe se situe dans la filiation maniériste de List, Horst et Georg Platt Lynes.

Cet ensemble académique est pourtant loin de refléter la créativité d'un auteur prolixe qui publie quatre livres par an. N'y figurent ni ses récents travaux publicitaires en couleurs ni les premiers photo-collages de 1971 augurant la grande rétrospective qui s'est tenue au Whitney Museum, à New-York jusqu'au 23 octobre.

Autre inconvénient de l'import-export, cet aperçu racé écarte également ses ultimes créations. Ainsi, cet autoportrait de 1988, où Robert Mapplethorpe apparaît très amaigri, les yeux écarquillés, figé dans un demi-sourire, tenant une canne au pommeau orné d'une tête de mort.

P. R.

★ Robert Mapplethorpe, cent dix-huit photos réalisées entre 1976 et 1987, Centre national de la photo, avenue du Président-Wilson, 75016, jusqu'au 14 novembre.

La mort en face selon Nicholas Nixon

Nicholas Nixon (quarante et un ans) fait partie des reporters privilégiés par John Szarkowski. Une vaste rétrospective de son œuvre vient d'être organisée à New-York, au MOMA. Après les vieillards et les enfants, son dernier travail porte sur les victimes du Sida.

Ce sujet dramatique, surtraité depuis trois ans par nombre d'opérateurs, est abordé par Nixon avec naturel et honnêteté. Autant que la progression du mal, il montre la souffrance mais aussi la dignité de ceux qui se savent condamnés.

Parmi les quinze personnes ayant accepté d'être photographiées, Tom Moran est celui auquel Nixon consacre la série la plus simple et la plus émouvante.

Durant sept mois, l'opérateur a enregistré de manière méthodique, en clinicien calme et précis, l'inéluctable progression de la maladie. Dans certaines vues, Tom Moran affronte froidement l'objectif. Dans d'autres, il paraît désemparé, mort vivant en sursis.

Ce reportage, insoutenable de tranquillité, trouve sa dimension dans la description retenue d'un calvaire quotidien. La première des treize images est un portrait, en août 1987, de Tom Moran avec sa mère. La dernière le montre couché, à demi inconscient, sur son lit d'hôpital, en février 1988, quelques jours à peine avant sa mort.

P. R.

★ Nicholas Nixon, « The Aids project », galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris-4e, jusqu'au 10 novembre.

Deux expositions et une « affaire »

Rembrandt et les siens

(Suite de la première page.)

L'Homme au casque d'or est ainsi l'œuvre d'un élève tardif de Rembrandt, et qui ne peignait pas exactement dans son style, comme l'ont prouvé des examens de macrophotographie. Et comme on s'en était douté autrefois, puisque le Musée de Lille avait songé à acheter le tableau dans l'entre-deux-guerres et y avait renoncé, à cause d'une sorte de doute.

– Et donc d'après des critères purement stylistiques.

– Oui. Mais le travail du *Corpus Rembrandt* de Bruyn est en définitive purement stylistique, lui aussi, sous sa présentation scientiste. Chaque notice se compose d'une présentation technique, d'une description, puis d'un jugement stylistique. Il est d'ailleurs absurde de réduire l'œuvre du *Corpus* à une affaire d'attribution ou de désattribution et de négliger le meilleur de sa recherche, qui est iconographique et permet des analyses de thèmes extrêmement fines. On ne lui rend pas assez hommage pour cela, alors que ces analyses permettent de mieux connaître les méthodes de travail communes à Rembrandt et à ses élèves.

– Est-ce à dire qu'il peut être plus malaisé qu'on ne le croit de distinguer les œuvres de l'un de celles des autres ?

– Le *Corpus Rembrandt* débaptise plusieurs tableaux en disant qu'il s'agit d'œuvres d'élèves, mais sans pouvoir préciser lesquels. Ou en affirmant : « *Cela ressemble à...* » Peut-être serait-il nécessaire d'avoir, par exemple, une idée très nette de Gérard Dou depuis sa formation pour oser dire ensuite que telle œuvre qui appartient au Musée de Tours est indiscutablement une œuvre de jeunesse de Dou. De la même façon, le troisième tome du *Corpus Rembrandt* suggère que la *Sainte famille au menuisier* du Louvre, signée et datée de 1640, serait un Ferdinand Bol des débuts. Mais tout cela me paraît très fragile : on ne connaît à peu près rien des débuts de Bol. Que d'incertitudes...

– Pourquoi, selon vous, un tel purisme de nos jours ?

– L'époque aime le pur, le vrai... Et elle croit au style, elle met très haut ce critère. Il en est des musées comme des restaurants : on veut toujours avoir un plat confectionné par le chef, un produit authentique. C'est une naïveté, qui ignore tout de l'histoire des ateliers et de l'évolution du goût, que cet amour de l'authentique, mais c'est une naïveté puissante.

– Comment le marché de l'art réagit-il devant cette mode ?

– Favorablement chaque fois qu'elle permet de faire apparaître le nom d'un nouveau peintre. Là où l'on croyait avoir un seul peintre, Rembrandt, on s'aperçoit qu'il y en a dix, certains très bons. Cela profite au marché qui a besoin de telles inventions d'artistes et s'en nourrit. Comme il y a de moins en *moins* de tableaux à acheter – je parle de l'art ancien, – la curiosité se porte sur ces « nouveautés », et le marché en tire parti. Ce qu'il n'aime pas, ce sont les anonymes, les œuvres sans auteur désigné.

– Le *Corpus Rembrandt* « menace »-t-il, si l'on peut dire, des Rembrandt du Louvre ?

– Oui. Le *Philosophe* de 1632 est déjà « tombé » à la parution du second tome. Personnellement, je suis assez réservé sur ce jugement : le *Corpus* va trop vite en attaquant la signature, la date, la manière d'une façon si dogmatique. Il y aurait matière à discussion, d'autant qu'il s'agit d'une œuvre qui a été imitée dès 1640-1645 par Salomon Koninck. Aurait-il imité une imitation de Rembrandt ? Ce serait étrange.

» L'autre tableau menacé, c'est donc *la Sainte Famille au menuisier*, dont nous parlions. Je ne crois guère à l'hypothèse Bol. Il faut attendre de mieux connaître ce dernier. De toute façon, Bol ou Rembrandt, c'est un très bon tableau, digne d'être conservé là où il est accroché.

» Mais le Louvre possède aussi une œuvre « menacée » en sens inverse, menacée d'être rendue à Rembrandt. C'est *l'Autoportrait sur fond d'architecture*, avec lequel Gerson avait été très dur et que je ne serais pas surpris de voir réintégré en partie dans l'œuvre de Rembrandt. Le visage serait de lui, le fond d'architecture d'un élève. Toutes ces incertitudes devraient inciter à la plus grande prudence.

Propos recueillis par
PHILIPPE DAGEN.

Le maître et ses élèves

« Lion au repos » par Rembrandt. Plume et encre brune, lavis brun. Musée du Louvre.

Dessins de Rembrandt et de ses élèves, peintures rembranesques : deux études pour une même ambition, reconstituer un milieu artistique tout entier.

Il est établi depuis le dix-neuvième siècle que Rembrandt a été le génie de son pays et peut-être même celui de son siècle. Le romantisme, le symbolisme et leurs avatars successifs, tous amateurs de héros, de préférence isolés et maudits, ont inventé un Rembrandt titanesque et persécuté. Exception consentie pour Franz Hals, il n'y aurait pas eu d'autre peintre de qualité dans la Hollande du dix-septième siècle, ni de plus malheureux. Cette plaisante légende a encore cours, quoique l'on sache depuis fort longtemps que Rembrandt n'est pas mort dans la misère et qu'il eut autour de lui un atelier fort nombreux de disciples et d'imitateurs.

Ce ne serait pas un faible bienfait si d'aventure les expositions actuelles du Pavillon de Flore parvenaient enfin à dégonfler cette mythologie. Leurs commissaires, Jacques Foucart pour les peintures et Emmanuel Starcky pour les dessins, les ont voulues démonstratives et claires. Toutes deux respirent la rigueur et sacrifient le spectacle à la précision. Nulle mise en scène théâtrale ici : seulement des œuvres accrochées dans un ordre logique ou chronologique. C'est ainsi que l'histoire de l'art progresse.

Pour les dessins, le problème est, en apparence du moins, assez simple. De feuille en feuille, on suit sans trop de peine l'évolution de la manière, le glissement du style de la description à l'ellipse et l'accélération du trait. Dans l'esquisse, croquis sur le motif ou idée de composition, Rembrandt ne se soucie que de ce qui fait l'essentiel du sujet. Dans un portrait, ce peut être la barbe, le nez, la forme des lèvres – ou le vêtement, si le modèle n'existe qu'habillé des signes distinctifs de sa fortune ou de son emploi. Dans une scène biblique, ce peut être l'annonce d'un mouvement, la relation de deux regards ou l'immobilité d'un récitant. Le reste, foule, décor, architecture, le dessinateur n'en a cure. Le blanc du papier et le brun de l'encre suffisent à suggérer un espace et un fond.

Cette haine du superflu exige de qui la pratique qu'il ne commette pas la moindre erreur. L'exercice est sans repentir ni correction. On le voit en comparant un lavis de Rembrandt à un lavis de Drost, Maes ou Van den Eeckhout, qui lui empruntent certains de ses tics avec adresse : ils en font trop, ils s'appliquent, ils alourdissent le procédé. Quand la ligne leur paraît inexacte, ils la reprennent. Rembrandt ignore ces remords. Non que son instrument ne lui échappe parfois ; mais de cet accident, il tire un effet et du rythme. Il ne s'arrête pas, il file. Le lion, le vieillard, l'ange, l'oiseau de paradis et la femme portant son enfant naissent dans l'urgence. Ils en gardent l'empreinte, une sorte de tremblement qui donne l'illusion d'une vie.

Comme il existe des rembranesques du dessin, il y a des rembranesques de la peinture. Ce sont parfois les mêmes, fidèles disciples qui font le bonheur et le malheur des « attributionnistes ». Ceux dont le Louvre a acquis des œuvres, certaines dès le Consulat et l'Empire, ne se contentent ni de dérober à Rembrandt un peu de son style, ni de lui prendre quelques-unes de ses compositions favorites. Ils pastichent sans doute, mais de telle manière que leur pastiche soit à la fois reconnaissance de dette et déclaration d'indépendance.

L'*Autoportrait*, de Gérard Dou, pousse le mimétisme jusqu'à reprendre le costume du maître. Mais la physionomie et le regard ont changé : l'ironie prend la place de la gravité volontiers pathétique des autoportraits de Rembrandt âgé. Révérence et moquerie se conjuguent.

Ces jeux de ressemblances et différences ont souvent trompé collectionneurs et historiens. Convenablement interprétés, loin de perdre de leur intérêt, ils deviennent les symptômes de la mode rembranesque et permettent de mesurer ses limites. Quand Potter, Bol et Van Renesse « rembranisent », ils ne rendent pas seulement hommage à leur maître. Ils assimilent aussi ses sujets et son iconographie religieuse. Ils osent à sa suite exécuter des œuvres sacrées, en dépit de l'interdit protestant et de la prédominance du portrait ou de la scène de genre.

A sa suite encore, ils s'inspirent du Titien pour peindre leurs personnages accoudés à une fenêtre. Ils doivent à cette éducation, qui est le contraire même d'un académisme, l'ampleur de leurs compositions. Les *Enfants de la famille Trip*, de Ferdinand Bol et *le Paysage au pont*, de Govert Flinck, lui doivent une bonne part de leur séduction.

C'est dire combien il serait simpliste de réduire le problème des rembranesques à une affaire de signatures, même si l'exposition propose quelques changements d'attribution. L'essentiel n'est pas là mais dans l'analyse des mécanismes d'une « école » et d'un système d'éducation esthétique dont la singularité est si forte que l'on peut espérer en suivre les conséquences à la trace.

Ph. D.

★ Pavillon de Flore, Musée du Louvre. Jusqu'au 30 janvier (dessins) et au 27 février (peintures).

Culture

ARTS

Ventes

L'équerre et le compas de la franc-maçonnerie

« La franc-maçonnerie, c'est à la fois archaïque et fantasmatique dans l'esprit des gens », explique Pierre Amrouche, expert en objets franc-maçons.

La première vente française du genre a eu lieu en 1984. Les institutions maçonniques nationales et internationales s'étaient portées massivement acquéreurs d'une partie de l'impressionnante collection de Jean Baylot, lui-même grand maître provincial. Le Musée des arts et traditions populaires avait préempté un tapis de loge. Quatre ans après, et ce pour la première fois, Me Loudmer récidive en vendant aux enchères une centaine d'objets rituels, en majorité français, du dix-huitième au début du vingtième siècle.

« Les objets franc-maçons français sont plus rares, car ils ont été, pour beaucoup, détruits sous l'Occupation. Par peur, les gens s'en débarrassaient », explique l'expert.

Contrairement aux idées reçues, la franc-maçonnerie n'a pas toujours été si secrète. Dès le dix-huitième siècle, des livres tels que *le Nouveau catéchisme des francs-maçons* (1783) expliquant le rituel de l'initiation, avec ses mots de passe et ses nombreux symboles, étaient vendus dans le commerce. Son prix aujourd'hui : entre 500 F et 800 F. Les loges délivraient déjà des diplômes ou des passeports à leurs membres qui se déplaçaient en dehors de la capitale : sorte de lettre de reconnaissance et de recommandation aux frères de province. Les estimations pour ces précieux documents, parfois richement décorés et paraphés de nombreuses signatures, varient entre 8 000 F et 15 000 F en fonction de leur état. A cette époque, les réunions maçonniques regroupaient essentiellement des membres de la noblesse, du clergé et de la haute bourgeoisie.

Au siècle suivant, les loges recrutent de plus en plus de bourgeois et de fonctionnaires, opposants à la monarchie ou à l'Empire volontiers anticléricaux. Des gravures à l'effigie d'une Marianne opulente exhortant à la réunion des peuples sont publiées, aux quelles répondront d'autres pamphlets, férocement antimaçonniques et de sinistre mémoire, dénonçant le *« complot judéo-maçonnique »* au moment de l'affaire Dreyfus, puis de la montée des ligues d'extrême droite. Leur prix : entre 300 F et 800 F.

Les estimations sont sensiblement les mêmes pour des gravures ésotériques avec des signes liés à l'alchimie, à la cabale et au zodiaque. Symboles toujours pour vingt-cinq tabliers, dont un de maître, d'époque Empire, modestement estimé à 1 000 F. Qu'ils soient en peau ou en satin, brodés, peints à la main ou au pochoir, ils évoquent tous l'habit de l'artisan franc-maçon, constructeur de cathédrales, symbole de vie active et laborieuse que se doit de mener l'homme.

Malgré les achats des collectionneurs français, belges, allemands et suisses, et des institutions maçonniques — pour la vente Baylot, le Grand Orient de France avait reçu des subventions de l'Etat, — ce marché n'en demeure pas moins confidentiel. Les acheteurs privés ne s'attachent généralement qu'à des séries précises d'objets et doivent avoir l'œil exercé pour distinguer les différentes loges de la franc-maçonnerie.

ALICE SEDAR.

★ Ventes le 5 novembre, à 14 heures, salles Drouot.

● **Joël Millon réélu président de la Compagnie des commissaires-priseurs.** — Me Joël-Marie Millon a été réélu à l'unanimité président de la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris et de Drouot pour la quatrième année consécutive. Sous sa présidence, deux objectifs ont été atteints : l'ouverture de Drouot-Montaigne en sous-sol du Théâtre des Champs-Elysées, que M. Pierre Bérégovoy, *ministre de l'économie, doit inaugurer* le 10 novembre, et une baisse de la fiscalité concernant les ventes publiques. Le droit d'enregistrement sera de 7 % à 2 %.

Léger, Calder, de Maria à Paris

Dans la couleur

Deux monstres sacrés et un jeune Italien, tous ivres de couleurs et de lumière.

Sans doute n'est-il pas fort original d'exposer ensemble des sculptures de Calder et des toiles de Léger. Bien des musées l'ont fait et continuent de le faire. Mais, originale ou non, leur association fait merveille quand les *Calder ont de l'esprit et de la légèreté* et quand les Léger sont de bons Léger, puissants, nets et stridents — ce qui est assurément le cas de l'exposition actuelle (1).

D'un côté, sur des socles ou pendus au plafond, des mobiles allusifs ou abstraits, des éléphants triangulaires carmin, des phoques ovales outremer, des volées d'oiseaux arc-en-ciel, des architectures faites de rien, que le souffle change en feuillages : autant dire une anthologie de pièces de petite taille découpées dans la couleur pure.

De l'autre, une collection de Fernand Léger à peu près historique qui témoigne de la continuité de sa démarche picturale, des années 30 jusqu'à la mort du peintre, et qui narre le retour du chromatisme après la période plus grise et bistre des années 20.

Délivré de quelques scrupules véristes, oublieux des retours à l'ordre et à l'humain alors à la mode, convaincu par son séjour américain que le moderne, c'est la couleur, Léger compose par le ton, la dissonance et l'harmonie. Formes, objets, silhouettes, tout cède devant le flot. Tout doit plonger dans le bain rouge et jaune et en ressortir éclatant. Les toiles de l'après-45 ont la clarté des plus belles gouaches découpées de Matisse et l'on conçoit que l'enseignement de Léger ait pu avoir autant d'influence que celui du peintre de Nice sur les abstraits américains et français des années 50.

Après quelques autres épisodes de cette histoire contemporaine de la couleur pure, apparaît un peintre turinois de trente-quatre ans nommé Nicola de Maria (2). A-t-il étudié Léger et Matisse ? Ou plutôt Mondrian et Kandinsky ? Ou simplement Giotto ? Ses toiles, et l'étonnant décor mural qu'il a réalisé pour les mettre en scène, ne laissent guère de doute sur sa virtuosité, sur la sûreté de son œil et sur sa force de conviction.

Avec des teintes violentes, quel que soit le format, Nicole de Maria compose des géométries séduisantes. Qu'il n'y ait là ni révolution ni nouveauté, sans doute. Peu importe : ses meilleures toiles ont tant de vigueur, et de vigueur maîtrisée, qu'il n'est pas fort aventureux d'attendre de leur auteur des œuvres plus ambitieuses encore. Il ferait merveille dans un palais, ou peut-être même dans une église.

Ph. D.

(1) Galerie Louis Carré et Cie, 10, avenue de Messine, jusqu'au 26 novembre.

(2) Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, jusqu'au 26 novembre.

CINÉMA

« La nuit bengali »
de Nicolas Klotz

Hugh Grant, un des jeunes gens distingués sorti de *Maurice*, de James Ivory, se retrouve sous le prénom d'Allan, ingénieur à Calcutta au service d'un grand entrepreneur bengali.

Contrairement aux usages, ce dernier l'invite à loger chez lui, où il fait connaissance de toute la famille, de la maman sévère à la petite dernière, ingrate et casse-pied, en passant par la jolie Gayatri à qui, suggère le père imprudemment, notre Hugh pourrait donner quelques cours d'anglais. Hugh commence par un exemple simple : *« Je suis une jeune fille »*. On s'en doutait un peu.

Néanmoins la tendre Gayatri commence à éprouver le penchant qu'on devine, en dépit de l'amour qu'elle porte officiellement à Rabindranath Tagore, son maître spirituel chenu, Il y a de petits singes sur la terrasse de la maison. Maman fait de la peinture d'un air soucieux. La cadette cafarde au premier faux pas. Le frère roule de gros yeux et décidemment cette tentative de rapprochement interculturelle ne peut que capoter dans le désastre.

Nicolas Klotz a adapté, pour son premier film, un roman de Mircea Eliade. C'est long, lent, beau. Il peut arriver qu'on s'endorme.

MICHEL BRAUDEAU.

« La Guerre des tuques », d'André Mélançon

Un combat à la loyale

Film québécois pour les enfants de neuf à treize ans, *la Guerre des tuques* a connu un tel succès public auprès des petits et des grands qu'il fut en 1984, tant dans sa version originale française que dans la version doublée anglaise, le champion du box-office canadien. Le Festival pour la jeunesse de Laon l'a lui-même couronné et pris en distribution pour la France. Son producteur, « le Walt Disney français », comme le baptisent les Américains, est Rock Demers, directeur de 1962 à 1967 du premier Festival de Montréal qui fit date outre-Atlantique. Bref, *la Guerre des tuques* est un phénomène social en même temps que cinématographique.

Le réalisateur, André Mélançon, autre phénomène québécois, a pratiquement consacré toute son activité artistique à s'adresser aux jeunes. Les tuques du titre sont ces bonnets de laine que l'on porte en hiver, enfoncés jusqu'aux oreilles. Dans un Québec enneigé, les enfants s'apprêtent à célébrer les vacances en organisant un jeu très spécial : la guerre, mais une guerre sans violence, sans méchanceté, sorte de combat à la loyale entre deux clans constitués pour la circonstance.

Les filles sont de la partie. On fabrique des boules de neige mélangées d'encre pour mieux barbouiller son adversaire. Une forteresse blanche s'édifie qu'il faut conquérir avec son butin. Un gros toutou blanc observe placidement le déroulement des opérations et dénoue involontairement la crise.

André Mélançon, sans paternalisme, avec une étonnante perception du monde enfantin, mène un jeu très codé, comme un complot de bonne humeur. L'accent québécois pose peut-être un problème à certains adultes, mais pas aux petits Français, qui s'identifient immédiatement à l'action et aux personnages.

L. M.

« Crocodile Dundee II », de John Cornell

Entre le premier et le second *Crocodile Dundee*, le héros, Paul Hogan, a pris un coup de vieux. Son visage virilement buriné, son cou tanné se sont excessivement ridés. Sa nonchalance d'homme sûr de lui tourne à la lenteur d'un souffreteux sous calmants. Ses cheveux son toujours décolorés comme par le soleil, et sous son chapeau de bushman, vissé au crâne, peu importe s'ils s'éclaircissent.

Le regard de Paul Hogan, qui a perdu toute trace d'humour, reflète principalement une grande lassitude. Sans doute s'ennuie-t-il dans cette histoire vaseuse, poursuite poussive de trafiquants habillés Halle mais abjects, pour tirer de leurs griffes la blonde et belle journaliste sophistiquée, Linda Kozowski. Paul Hogan les entraîne jusque dans son bush natal. Le film a été tourné sur place, comme une série de cartes postales couleur, avec aborigènes et Blancs primates, sympathiques et folkloriques.

L'Australie *nous avait offert* Errol Flynn, *Mad Max*. Aujourd'hui, Paul Hogan. La décadence.

COLETTE GODARD.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

EGLISE DES BILLETTES 24, rue des Archives Dimanche 6 novembre 17 heures Rens. 48-87-83-06 (Kiosque)
N. LEE piano
R. VIEILLE clarinette
T. ADAMOULOS alto
Mozart - Brahms Max Bruch

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES Mardi 29 novembre à 20 h 30 (p.a. Mondial Musique et Yves Dandelot)
SOIRÉE DE GALA au profit du CONSEIL PASTEUR WEIZMANN pour les recherches sur le cancer
SIR YEHUDI MENUHIN
avec le concours de la Camerata Lysy (Gstaad)
Bach - Mozart
avec le concours exceptionnel de VAN CLEEF & ARPELS G. H. MUMM & Cie GROUPEMENT FONCIER FRANÇAIS

ORCHESTRE COLONNE
Lundi 7 novembre à 20h30
SALLE PLEYEL
MICHEL CORBOZ
VERDI
REQUIEM
CHŒUR DE L'ORCHESTRE COLONNE
42 33 72 89

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

DIGRESSIONS, *par Bernard Frank*

Réflexions sur la question juive en 1787

1 *« Seul sur son banc dans sa robe violette... »*

Les commémorations n'ont pas que des inconvénients. Il est certain que 1789 n'est plus aussi chic qu'en 1788, c'est l'ennui d'être en République et d'avoir comme président et premier ministre des hommes en principe de gauche. Mais enfin si j'en crois la rumeur, ce n'est pas demain la veille que l'on écrira d'aussi bons livres sur la Révolution. Furet peut dormir tranquille. Ses ouvrages chez Hachette et Flammarion — deux précautions valent mieux qu'une — ont toutes les chances d'atteindre et de franchir l'an 2000 et ses environs. Et puis ce Bicentenaire nous permet de lire, le plus souvent pour la première fois, des curiosités, des brochures qui n'étaient plus depuis longtemps dans le commerce et qui ont été rééditées dans la foulée commémorative, à tout hasard. Ainsi les exquis *Souvenirs* de Lavisse chez Calmann-Lévy en hommage à l'un des pères fondateurs de notre histoire républicaine et dont je vous ai dit un trop bref mot, il y a peu.

Aujourd'hui, j'aimerais attirer votre attention sur *l'Essai sur la régénération physique, morale et politique des juifs* de l'abbé Grégoire que la librairie Ernest Flammarion vient de relancer dans sa collection « Champs » avec une préface de Rita Hermon-Belot. En tant que juif qui avait bien besoin d'être régénéré physiquement, moralement, politiquement et même matériellement, je savais tout ce que je devais à l'abbé qui avait permis à ma famille paternelle, il y a maintenant deux siècles à trois ans près — c'est fou ce que le temps passe — de devenir aussi française que possible, mais ce serait mentir que de prétendre que j'avais lu sa brochure. J'avais gardé de lui le souvenir du prêtre en soutane noire qui donne plus ou moins l'accolade à un pasteur protestant Rabaud Saint-Etienne et à un chartreux Dom Gerle que l'on voit dans la composition dessinée de David, *le Serment du Jeu de paume*. Je savais aussi que Stendhal l'aimait beaucoup, que, profitant, si je puis dire, de la mort de son père en 1819, il avait participé à l'élection de Grégoire comme député de l'Isère, ce qui fut considéré à l'époque comme une grande victoire des libéraux (libéraux : la contraire de Léotard et de Madelin).

Dans la première des cinq notices autobiographiques que Stendhal consacra à ses moments perdus — pour notre bonheur, la vie de Stendhal est truffée de ces moments-là — et qui fut sans doute écrite en 1822, on peut lire : *« En passant par Bologne, il apprit la mort de son père. Il vint à Grenoble où il donna sa voix au plus honnête homme de France, au seul qui pût encore sauver la religion, à M. Henri Grégoire. Cela le mit encore plus mal avec la police de Milan. »* Sauver la religion dans ce pays était peut-être une tâche au-dessus des forces *« du plus honnête homme de France »*, mais ce qui ne l'était pas, quand on est un curé lorrain, c'était de contribuer *à ce que les quarante mille juifs vivant* dans le royaume (l'estimation de l'abbé, qui date de 1788, me paraît en dessous de la vérité) devinrent le 27 septembre 1791 des citoyens français.

C'est un curieux livre que *l'Essai sur la régénération* et un curieux homme que ce curé d'Emberménil qui devait, après que fut votée la constitution civile du clergé, devenir l'évêque de Blois et le conventionnel Grégoire. Né en 1750 à Vého près de Lunéville, dans la province des Trois Evêchés, il était issu d'une modeste famille d'artisans (je dois ces détails à la préfacière). Henri Grégoire n'avait rien d'un abbé de cour. Il eut la chance d'avoir pour maître l'abbé Cherrier, qui décrotta ses sabots lorrains et lui fit lire Racine et surtout la *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal* et *l'Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament et des Juifs* de Dom Calmet. Les jansénistes, leur rigueur, la persécution dont ils furent l'objet, leur dispersion frappèrent l'imagination du petit Grégoire, du futur curé de campagne. Pour lui, ce qui était arrivé aux jansénistes, c'était à une moindre échelle ce que subissaient depuis des siècles les juifs. Mais ce sont les éducateurs jésuites, on l'aurait juré, du collège de Nancy qui lui firent lire, tout naturellement, *« les ouvrages incendiaires qui enseignent les droits souverains du peuple* (...) *et vont jusqu'à justifier le tyrannicide ; là prend racine sa passion pour la République »*.

Ni abbé de cour, ni libertin, ni athée, la prêtrise, qu'il conçoit comme un enseignement, un engagement permanent sous le regard de Dieu, est sa vraie vocation. Grégoire n'est pas du tout un chrétien pour rire. Il fut le vrai chef du parti des prêtres, l'inspirateur du ralliement du clergé à la cause révolutionnaire. Il y a du Lech Walesa dans l'abbé Grégoire, bien plus que de l'abbé Sieyès. J'ai relu Michelet, son *Histoire de la Révolution française* qui reste, contrairement à une légende tenace, incomparable de souffle et de vérité, pour apercevoir mieux mon curé dans les grandes occasions. Ainsi, lors du Serment du Jeu de paume, voici ce que Michelet écrit (livre 1er, chapitre III) : *« Un de ces curés intrépides qui avait décidé la réunion du clergé, l'illustre Grégoire, longtemps après, lorsque l'Empire avait si cruellement effacé la Révolution sa mère, allait souvent près de Versailles voir les ruines de Port-Royal ; un jour (en revenant sans doute), il entra dans le Jeu de paume... L'un ruiné, l'autre abandonné... Des larmes coulèrent des yeux de cet homme si ferme, qui n'avait molli jamais... Deux religions à pleurer, c'était trop pour un cœur d'homme ! »*

Pour Grégoire, la Révolution française et le suffrage universel n'étaient en fait que la suite du jansénisme dans la vie politique. A un autre moment, Michelet évoque l'évêque Grégoire, resté à la Convention pendant toute la Terreur, *« seul sur son banc dans sa robe violette, personne n'osant s'asseoir près de lui »* et qui a laissé la mémoire *« du plus ferme caractère qui peut-être ait paru jamais »*. C'est pour son caractère que Michelet l'admire, car sinon il considère que Grégoire a contribué avec les deux seuls vrais chrétiens de la Constituante, Camus et Lanjuinais, à relancer la Révolution *« dans les vieilles voies impossibles »*.

2 *Un drôle de paroissien*

Il n'empêche, quand on a sa place réservée dans le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, ce club si fermé, quand Stendhal vous considère comme un honnête homme, Michelet comme un homme de caractère, quand Benjamin Constant fait l'impossible pour sauver votre siège de parlementaire sous la Restauration (Grégoire est mort à quatre-vingts ans passés en 1831), quand Victor Hugo vous fait l'honneur de vous fustiger : *« Quand Grégoire au Sénat vint remplir son banc vide, je le hais libéral, je le plains régicide »*, c'est que ce curé qui fit voter l'abolition de l'esclavage était un singulier paroissien ! Pour s'en convaincre, il aurait suffi de lire son essai sur la *Régénération des juifs*, qui a cet avantage malgré sa relative clarté, son audace, son extrême générosité de pouvoir être mis dans toutes les mains, même dans celles d'un partisan de Le Pen !

L'Essai plaira et déplaira dans le même temps à toutes les personnes concernées : le juif, l'antisémite, le philosémite. Il suffit de changer d'étage et de siècle. Un mot sur les circonstances de sa composition. La Société royale des sciences et des arts de Metz avait mis à son concours de 1787 la question suivante : *« Est-il des moyens de rendre les Juifs plus utiles et plus heureux en France ? »* Succès fou nous dit Rita Hermon-Belot. Il est vrai que depuis les fameuses réponses de Rousseau, ces concours d'éloquence, ces questions étaient un peu devenues en provinces ce que *« Les chiffres et les lettres »*, les divers jeux télévisés sont pour nous aujourd'hui. On peut rêver un instant à ce qu'aurait pu être l'œuvre de Rousseau si, au lieu d'avoir à répondre en 1750 (l'année de la naissance de Grégoire) sur les vertus des sciences et des arts, Rousseau avait dû s'escrimer sur les juifs. On en rêve et on en frémit. La question posée par la Société royale était hardie, surtout à Metz (et dans toute la France de l'Est) où les juifs, le plus souvent usuriers par nécessité, n'étaient pas particulièrement en odeur de sainteté.

François Furet dans *la Révolution* (celle d'Hachette) remarque que *« le particularisme mosaïque des Askenazim d'Alsace est si contraire, aux yeux de Napoléon, à l'égalité et l'unité civile des Français qu'il soumet ceux-ci à une législation spéciale »* en 1808. J'entends bien que Metz n'est pas en Alsace mais les juifs messins n'en sont pas moins des Askenazims. Metz à l'époque était la première ville juive du royaume, et les rapports entre les communautés juive et chrétienne *« s'étaient envenimés après l'affaire des « fausses quittances » rédigées en yiddish qui prétendaient libérer nombre de paysans de leurs dettes envers les créanciers juifs »*. Grégoire sait tout cela. Il n'écarte aucune objection. Mais les défauts, les vices, les crimes supposés, probables ou certains des juifs servent sa thèse. Moins les juifs sont sympathiques, pour employer un euphémisme, plus Grégoire se retourne vers les siens. Si les juifs sont ainsi, dit-il, c'est de notre faute. C'est nous qui les avons rendus tels en nous conduisant envers eux comme des porcs. Accueillons-les comme nos frères, ce qu'ils sont, faisons-en de bons Français et nous n'aurons plus à nous plaindre d'eux. Puisque les Juifs les plus vils ont gardé ces qualités propres à leur race alors que nous faisons pourtant tout pour leur nuire, que ne devons-nous pas espérer d'eux quand nous nous conduirons comme des chrétiens.

Je résume à grands traits, ne souhaitant que piquer votre curiosité, vous renvoyer à l'ouvrage. Il y a des moments d'une grande drôlerie quand Grégoire évoque, d'une façon prophétique d'ailleurs, les juifs paysans ou militaires. Il y a même des phrases émouvantes.

3 *Saint-Etienne ressuscité*

J'ai lu *l'Essai* de Grégoire sur les juifs confortablement assis dans le TGV qui m'amenait vers Saint-Etienne où nous allions déjeuner chez Pierre Gagnaire, sans aucun doute le plus inventif des cuisiniers qu'ait jamais connus la cité stéphanoise. Il nous avait invités pour fêter la sortie de son livre *la Cuisine immédiate* (Robert Laffont, 189 F). Ce charmant garçon de trente-huit ans qui a fait ses études au collège des maristes sans devenir pour autant petit frère de Marie dessine, le temps d'un repas, la cuisine la plus baroque qui soit. Entre les plats qui défilent à toute allure, on voudrait s'arrêter, retourner l'assiette pour voir comment c'est fait. Avec Gagnaire, ce que l'on a appelé, il y a longtemps, la « nouvelle cuisine » semble avoir pris un définitif coup de vieux.

Spectacles

théâtre

LE BUTOIR. Amandiers de Paris (43-66-42-17), à 20 h 30.

LE BAL DE N'DINGA. Cartoucherie. Théâtre de la Tempête (43-28-36-36). Salle II, 21 h.

PREMIÈRES FIANÇAILLES DE FRANZ K. Théâtre Paris-Villette (42-02-02-68), 21 h.

QUELLE FAMILLE. Théâtre Fontaine (48-74-74-40), 21 h.

L'ÉTRANGER. *Théâtre de la* Main d'Or (48-05-67-89), 20 h 30.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Le Butoir : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ◇ Le Timide au palais : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Les Enfants du Soleil : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Le roi se meurt : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'Augmentation : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Trakinias : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le Bal de N'Dinga : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ça rira, ça rira, ça rira !.. : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Orage : 20 h 45.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Galerie. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30. La Resserre. Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ◇ Reviens dormir à l'Elysée : 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard : 14 h. ◇ Fin de partie : 21 h.

DAUNOU (42-61-69-14). ◇ Monsieur Masure : 15 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babes-Cadres : 20 h 15. Nous en fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Glengarry Glen Ross : 21 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 19 h. Voyance : 21 h. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. L'Annonce de Matthiah : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). ◇ Quelle Famille !.. : 21 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 21 h.

GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). ◇ Le Naufragé : 19 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 18 h 45. Le Festival de Cuculnon : 20 h 30. Le Complexe de Job : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Tokyo : 21 h 30.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Paris-Nord, attractions pour noces et banquets : 21 h.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Métamorphoses d'une mélodie : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Valardy : 20 h 15.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Aérolitos : 18 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Pour un oui, pour un non : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). Le Grand Invité : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Le Grand Standing : 20 h 30.

ODÉON (43-25-70-32). Retours : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Kilowatt : 20 h 15. Les Vamps : 21 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). L'éléphant est tombé : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). ◇ Premières Fiançailles de Franz K. : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.

SQUARE RÉJANE (SOUS DEUX CHAPITEAUX) (43-79-90-90). Baroque II : 20 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Brassens, Brel : 22 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). La Résistible Ascension d'Arturo Ui : 20 h 30.

Mardi 1er novembre

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ La Meute : 17 h et 20 h 30. ◇ L'Etranger : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Tu m'aimes combien ? : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). La Dame de Bayreuth : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Théâtre Gémier. Sophonisbe : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Réveille-toi, Philadelphie : 20 h 30. Petite salle. Une visite inopportune : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Retour au désert, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. M.L.T.. Femme à la porte cochère : 18 h 30. Petite salle. Lettres d'une religieuse portugaise : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Riffifoin dans les labours : 21 h.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

L'âge de Monsieur est avancé (1987), de Pierre Etaix, 16 h ; les Étudiants de l'I.D.H.E.C. présentent : l'Orage, de Gérard Lemoine, Marquis de Sade a gagné, de Laurent Vachaud, Cerf-volant (1988), de Valéry Gaillard, Solange ou le monde est encore loin (1988), de Mariana Otéro, 19 h ; le Voyage (1973, v.o.s.t.f.), de Bahram Beyzai, 21 h.

CENTRE POMPIDOU
GRAND FOYER

Vidéodanse : 200 vidéos en non stop, un panorama de la danse contemporaine depuis dix ans. Jusqu'au 21 novembre, tous les jours de 14 h à 21 h - gratuit.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

COLORS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ETUDIANTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

FRANTIC (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'OURS (Fr.-All) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PETITE REVANCHE (vénézuélien, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PRESIDIO (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PRISONNIÈRES (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMBO III (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMI ET JULIET. Film danois d'Erik Clausen, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES RUES DE MON ENFANCE. Film danois d'Astrid Henning-Jensen, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

SANS FIN. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Le Champo, 5e (43-54-51-60) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

TU NE TUERAS POINT. (*) Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LES FILMS NOUVEAUX

A BOUT DE COURSE. Film américain de Sidney Lumet, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

ALTAZOR OU LE VOYAGE EN PARACHUTE. Film français de Jean-Paul Fargier et Juan Forch, v.o. : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'AMATEUR. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74).

CROCODILE DUNDEE II. Film américain de John Cornell, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DEMAIN C'ÉTAIT LA GUERRE. Film soviétique de Youri Kara, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA GUERRE DES TUQUES. Film canadien d'André Mélançon : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE HASARD. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MON AMI LE TRAITRE. Film français de José Giovanni : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA NUIT BENGALI. Film français de Nicolas Klotz, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

IRONWEED (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA LECTRICE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MALAVENTURA (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES MODERNES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ONIMARU (Jap., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

STORMY MONDAY (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

TERRE SACRÉE (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Les séances spéciales

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 40.

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) 15 h, 17 h, 21 h ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 16 h 30.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

BOUDU SAUVÉ DES EAUX (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h 40.

CABARET (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 45, 15 h 15.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 16 h 20.

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 11 h 50.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h.

DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 12 h 20.

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 22 h.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h 15.

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (*) (A., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 18 h.

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) 14 h 30.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h 10.

HOTEL DU NORD (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 35.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

JUDEX (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) 14 h.

LA LECTRICE (Fr.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) 19 h, 21 h.

LUCKY DAISY TOWN (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 18 h.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 18 h 20.

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 12 h.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h 45.

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 35.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 20 h 50.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 12 h 10.

NEW YORK MIAMI (A., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 17 h 20.

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 19 h 45.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

OEUF (Hol., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h.

PARIS VU PAR... (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 19 h.

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h.

PEAU D'ANE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 15 h 30.

PETER LE CHAT (Su., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 15 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 40.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 30.

PONDICHÉRY JUSTE AVANT L'OUBLI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) 17 h.

LE PROCÈS (Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 12 h.

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 12 h.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 30.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 16 h.

VIVA LA MUERTE (Fr.-Tun., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 30.

ZOO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 40.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 2 NOVEMBRE

« Cézanne : les années de jeunesse », 9 h 30, Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (M. Pohyer).

« Orsay : un musée dans une gare », 13 h 15, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (P.-Y. Jaslet).

« Au Marais : l'hôtel de Beauvais et les environs de la place des Vosges », 14 h 30, 68, rue François-Miron.

« Les arcades du Palais-Royal », 14 h 30, colonnes de Buren (Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique).

« La pyramide de verre et l'aménagement du Grand Louvre », 14 h 30, métro Tuileries (C.-A. Messer).

« La Butte aux cailles », 14 h 30, métro Corvisart (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et cours du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Hôtels et cours du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« Le Panthéon », 15 heures, entrée principale (Paris et son histoire).

« La peinture italienne du dix-septième siècle », 18 heures, métro Champs-Elysées-Clemenceau (M.-G. Leblanc).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ◻ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 1er novembre

TF 1

20.40 La forêt d'émeraude ■■ Film américain de John Boorman (1985). Avec Powers Boothe, Meg Foster, William Rodriguez. **22.45 Magazine : Ciel mon mardi !** Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : Jeanne Moreau. **0.05 Journal et Météo. 0.25 Magazine : Livres en tête. De 0.35 à 6.27 Rediffusions 0.35 Feuilleton : Le boomerang noir. 2.00 Feuilleton : Symphonies. 2.25 Documentaire : Le chemin des Indiens morts. 3.15 Documentaire : Histoires naturelles. 4.10 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Documentaire : Le chemin des Indiens morts.**

A 2

20.35 Les dossiers de l'écran : Missing ■■ Film américain de Costa-Gavras (1981). Avec Jack Lemmon, Sissy Spacek, John Shea, Melanie Maryon. **22.35 Débat : Démocratie, que de crimes en ton nom !** Avec Joyce Horman (épouse de Charles Horman), Edward Cody (journaliste au *Washington Post*), Jacques Chonchol (directeur de l'Ecole des hautes études d'Amérique latine, ancien ministre d'Allende), Adolfo Perez Esquivel (prix Nobel de la paix 1980), Fernando Cardenal (ministre de l'éducation nationale du Nicaragua, sandiniste jésuite), Guy Sorman (écrivain, auteur de *la Nouvelle Richesse des nations*). **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 23.50 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **0.05 Documentaire : Rapho, histoire d'une famille.** De Frédéric Mitterrand.

FR 3

▶ **20.30 La dernière séance. 1er film : le Courrier de l'or** ■ Film américain de Budd Boetticher (1959). Avec Randolph Scott, Virginia Mayo, Karen Steele. **22.05 Dessins animés.** Tom et Jerry ; Tex Avery. **22.20 Journal. 22.50 2e film : Donnez-lui une chance** ■■ *Film américain de Stanley* Donen (1953). Avec Marge Champion, Gower Champion, Debbie Reynolds, Helen Wood (v.o.).

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : la Corde raide ■■ Film américain de Richard Tuggle (1984). Avec Clint Eastwood, Geneviève Bujold, Dan Hedaya. **22.20 Flash d'informations. 22.25 *Cinéma : les Ailes du désir*** ■■■ *Film franco-allemand de Wim Wenders (1987).* Avec Bruno Ganz, Solveig Dommartin, Otto Sander (v.o.). **0.25 Cinéma : le Camp de l'enfer** ■ Film américain d'Eric Karson (1986). Avec Tom Skerritt, Lisa Eichhorn, Anthony Zerbe. **2.00 Documentaire : Okavango, Les trésors du Kalahari.**

LA 5

20.30 Cinéma : les P'tites Têtes ◻ Film français de Bernard Menez (1982). Avec Bernard Menez, Robert Castel, Nicole Calfan, Amidou. **22.10 Le retour de Mike Hammer. 23.10 Capitaine Furillo** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo** (suite). **0.15 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.05 Les faucheurs de marguerites** (rediff.). **2.00 La nouvelle malle des Indes** (rediff.). **2.50 Journal de la nuit. 3.10 Série : Michel Vaillant. 4.00 Seule à Paris** (rediff.). **4.12 Voisin, voisine** (rediff.). **5.10 Feuilleton : Le clan Beaulieu.**

M 6

20.35 Téléfilm : Les coulisses du pouvoir. De Daniel Petrie, avec *Anthony Quinn, Robert Reed.* **22.10 Série : Le Saint. 23.00 Journal. 23.15 Destination santé** (rediff.). **0.15 Magazine : Club 6. 1.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip** (rediff.). **2.30 Feuilleton : Les Mohicans de Paris** (2e *épisode*). **2.45 Feuilleton : Le dessous du ciel** (2e épisode). **3.00 Le glaive et la balance** (rediff.). **3.35 Destination santé** (rediff.). **4.15 Le glaive et la balance** (rediff.). **4.40 Documentaire : Le monde sauvage. 5.05 Les Mohicans de Paris** (rediff.). **5.20 Le dessous du ciel** (*rediff.*). **5.35 *Musique : Boulevard des clips.***

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Brian Ferneyhough. **20.30 *Archipel médecine. Dossier : situations de catastrophe*** et de cataclysme, la réponse sanitaire. **21.30 Les rencontres du cinéma italien à Annecy. 22.40 Nuits magnétiques.** Personnages des années 50. **0.05 Musique : Coda.** Nina Simone, soul diva.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 5 septembre lors du Festival de Berlin) : Allegro pour piano en si mineur op. 8 ; Carnaval de Vienne pour piano op. 26, de Schumann ; Impresiones intimas pour piano, de Mompou ; Goyescas pour piano, de Granados, par Alicia de Larrocha, piano. **22.30 Référence. 23.07 Club d'archives.** Charles Munch, vingt ans déjà. *1. Symphonique de Boston ! Adagio pour cordes op.* II, de Barber ; Symphonie n° 3, de Honegger ; Symphonie n° 3 mi bémol majeur op. 55, de Beethoven. **0.00 Karlheinz Stockhausen.**

Mercredi 2 novembre

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Club Dorothée après-midi. Sablotin ; Les chevaliers du zodiaque ; Flashman ; GI Joe ; Lamu ; Capitaine Flam ; Silver Hawks ; Bioman ; Le mot mystérieux ; Le jeu du téléphone ; Le Jacky seau ; Le jeu de l'ABC ; Le top junior. **17.45 Série : Chips. 18.35 Avis de recherche. 18.50 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.20 Jeu : La roue de la fortune. 19.47 Tirage du Tac-O-Tac. 19.50 Le bébête show. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Tirage du Loto. 20.45 Variétés : Sacrée soirée.** Emission *présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Jean Poiret,* Rika Zaraï, Philippe Léotard. Variétés : David Koven, Herbert Léonard, Christophe Jenac, la Compagnie créole, Laurent Maltaise, Milli Vanilli, Miami Sound Machine, A-ha. **22.40 Magazine : Ex libris.** De Patrick Poivre d'Arvor. Sommaire : Expliquez-moi (Michel Bouquet, Alberto Moravia) ; Exercice de style (Philippe Labro) ; Tête à texte (Maurice Maschino, Pierre Chauna) ; Exploration (Alexandre Vialatte) ; Extérieur livre (Yves Gibeau). **23.50 Journal et Météo. 0.10 Variétés : Wix qui peut. De 0.55 à 6.27 Rediffusions. 0.55 Feuilleton : Le boomerang noir. 2.20 Feuilleton : Symphonies. 2.45 Documentaire : Le chemin des Indiens morts. 3.35 Documentaire : Histoires naturelles. 4.30 *Musique. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles.* 5.40 Documentaire : Le chemin des Indiens morts.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Chassés les glaçons. Présenté par Cerise et Philippe Giangreco, Julie et Stéphane ; Piton ; Inspecteur Duflair ; Voltron. **17.15 Magazine : Graffiti 5-15.** Présenté par Groucho et Chico. Les petites canailles : La petite merveille. **17.55 Série : Mac Gyver.** Pour un sourire de Penny. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.05 INC. 19.10 Campagne officielle pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : La babysitter.** Avec Charlotte de Turckheim, Yvonne Clech. **20.00 Journal et Météo. 20.35 Téléfilm : L'argent.** De Jacques Rouffio d'après l'œuvre d'Emile Zola. Avec Claude Brasseur, Miou-Miou, Michel Galabru, Jean-Pierre Bisson, Jean-Paul Roussillon (3e partie). **22.10 Flash d'informations. 22.15 Bilan de l'opération Drapeau blanc. 23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 23.55 Magazine : Figures.** De Jacques Chancel. Invité : Jean Favier, directeur général des Archives de France.

FR 3

13.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 13.57 Flash d'informations. 14.00 Magazine : Décibels (rediff.). **14.30 Jeu : Cherchez la France. 15.00 Questions au Gouvernement à l'Assemblée nationale. 17.00 Flash d'informations. De 17.03 à 18.30 Amuse 3. 17.03 Dessins animés.** Petit ours brun ; Diplodo (*le rayon zombie*) ; Le concours Nintendo. **17.15 Dessin animé : Mister T. 17.35 The Muppets babies. 18.00 Magazine : Drevet veut la mèche. 18.30 Feuilleton : Guillaume Tell** (23e épisode). **19.00 Le 19-20 de l'information. 19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Le sang. **20.02 Jeu : La classe. 20.25 Dessine-moi l'Europe. 20.30 Danse : Spartacus.** Ballet en trois actes, livret de Nicolaï Volkof, musique d'Aram Khachaturian, chorégraphie de Youri Grigorovich, enregistré au Théâtre du Bolchoï, en 1984. Avec Erek Moukhamedov, Mikhaïl Gabovich, Natazlia Bessmertnova, Maria Bylova, Mikhaïl Tsivin, et l'orchestre du Théâtre du Bolchoï, dirigé par Alygis Zhyuraitis. **22.15 Campagne officielle pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie. 23.00 Journal et Météo. 23.25 Magazine : Océaniques.** *1. Cycle Glenn Gould :* Concerto brandebourgeois n° 5, de Bach. 2. Soudain l'été dernier, Christian Lacroix. **0.20 Musiques, musique.** Spécial Quatuor Enesco : quatuor opus 59 n° 3 (troisième mouvement), de Beethoven.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Les fusils du désert. De Roger Day, avec Sam Elliott, Tom Conti, Kate Capshaw. **15.00 Série : La malédiction du loup-garou. 15.20 Série : Palace. 16.40 Magazine : Tranches de Part. 16.45 Série : Stalag 13. 17.10 *Documentaire : L'étrange mort des rouges-gorges.* 17.40 Cabou cadiu.** Comic strip ; Collège Galaxie ; Le piaf ; Virgul. **En clair jusqu'à 21.00. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas. Invité : Niagara. **21.00 Cinéma : la Gloire des canailles** ◻ Film italo-franco-allemand d'Alberto De Martino (1968). Avec Frederick Stafford, Curd Jurgens, John Ireland. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : Travelling avant** ■ Film français de Jean-Charles Tacchella (1987). Avec Ann-Gisel Glass, Thierry Frémont, Simon de la Brosse. **0.35 Cinéma : Freddy III** ◻ Film américain de Chuck Russell (1987). Avec Robert Englund, Heather Langenkamp, Patricia Arquette. **2.05 Les superstars du catch.**

LA 5

13.30 Série : Supercopter. 14.25 Série : K 2000. 15.25 Série : Sheriff, fais-moi peur. De 16.25 à 17.40 Dessins animés. 16.25 Le tour du monde de Lydie. 16.50 Pollyana. 17.15 Sexy aux fleurs magiques. 17.40 Magazine : En route pour l'aventure. 18.05 Dessin animé : Les aventures de Claire et Tipouse. 18.30 Dessin animé : Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Charly Hannah. De Peter Hunt, avec Robert Conrad, Red West. *Quand un policier irréprochable tue accidentellement un innocent.* **22.20 Série : La loi de Los Angeles. 23.20 Supercopter** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Supercopter** (suite). **0.45 Boulevard Bouvard** (*rediff.*). **1.10 La fortune des Rougon** (*rediff.*). **1.00 Le temps des as** (rediff.). **2.55 Journal de la nuit. 3.00 Série : Michel Vaillant. 3.50 Seule à Paris** (rediff.). **4.03 Voisin, voisine** (rediff.). **5.00 Feuilleton : Le clan Beaulieu.**

M 6

13.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 14.10 Jeu : Fan de... 14.45 Variétés : Frequenstar. 15.45 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Dakkari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.35 Téléfilm : Y a-t-il un cerveau dans l'ordinateur ? De Rob Marchand, avec Barry Otto, Anne Tenney. *Une comédie sur les effets du « tout-ordinateur ».* ▶ **22.00 Magazine : Libre et change.** Sur le thème « Affaires de bonnes femmes », sont invitées : Isabelle Huppert, Laure Adler (éditeur chez Plon et producteur à France-Culture), Benoîte Groult (écrivain), Nathalie de Saint-Phalle (journaliste, écrivain). **23.15 Journal. 23.25 Série : Le Saint. 0.15 Magazine : Club 6. 1.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Les Mohicans de Paris** (3e épisode). **2.45 Le dessous du ciel** (3e épisode). **3.00 Destination santé** (rediff.). **3.55 Le glaive et la balance** (rediff.). **4.20 Destination santé** (rediff.). **5.15 Les Mohicans de Paris** (rediff.). **5.25 Le dessous du ciel** (rediff.). **5.40 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Brian Ferneyhough. **20.30 Antipodes.** Théâtre congolais et mises en scène françaises. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** L'histoire du blues. **22.40 Nuits magnétiques.** Personnages des années 50. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Nina *Simone, soul diva.*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 8 juin au Théâtre du Châtelet) : Le *Messie, de Haendel, par le chœur et l'orchestre de la Fondation* Gulbenkiam dir. Michel Corboz ; sol. Audrey Michael (soprano), Bernarda Fink (mezzo-soprano), Nico van der Meel (ténor), Anton Sharinger (baryton). **23.07 Jazz club.**

un portrait acéré de notre système d'éducation et de ses — trop nombreuses — faiblesses.

En vente en librairie

85 F

Une coédition La Découverte / Le Monde

LIVRES

POLONAIS

et livres français

sur la Pologne

et

l'Europe de l'Est

Catalogues sur demande

LIBELLA

12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4e

Tél. : 43-26-51-09

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 1er novembre à 0 heure et le dimanche 6 novembre à 24 heures TU.

Evolution générale. — Jusqu'à la fin de la semaine, la France sera sous un régime de sud-est puis sud. Des remontées d'air chaud d'Espagne amèneront des nuages et des précipitations localement orageuses sur les régions de l'Ouest. Cet air chaud se limitera aux régions de la moitié nord en fin de semaine. Ailleurs, l'air frais persistera et il fera beau.

Mercredi : très nuageux au nord, restant ensoleillé au sud.

Du Nord à la Picardie, aux Ardennes et à l'Alsace, le ciel sera couvert le matin et donnera quelques petites pluies éparses. Dans l'après-midi, le soleil reviendra largement mais le vent d'est modéré maintiendra de la fraîcheur et le thermomètre ne dépassera guère 9 °C ou 10 °C.

Inversement, de la Normandie à l'Ile-de-France, au Centre, à la Bourgogne et à la Franche-Comté, après les brouillards du matin, le soleil fera une courte apparition. En effet, les nuages gagneront rapidement et l'après-midi se passera sous un ciel couvert, des bruines se *produiront même dans l'Est. Partout ailleurs,* les brouillards seront fréquents en début de journée, mais ils laisseront assez vite la place au soleil.

La nuit prochaine, quelques gelées se produiront encore dans le Nord-Est. Ailleurs, il fera de 3 °C à 13 °C du nord au sud.

La journée sera un peu moins chaude dans les régions du Sud, mais les températures resteront agréables : de 16 °C à 19 °C l'après-midi. Plus au nord, elles varieront de 10 °C à 13 °C.

Jeudi : couvert avec des ondées sur la moitié sud-ouest. Beau ailleurs.

Le matin, le ciel sera nuageux du pourtour méditerranéen au Massif Central, aux Pyrénées, au Sud-Ouest jusqu'aux Charentes et à la Bretagne sud. Sur les autres régions, après dissipation des brumes et brouillards, les éclaircies se développeront mais il fera frais. Dans la journée, le beau temps gagnera le nord du Massif Central et l'est du pourtour méditerranéen. *Sur les* autres régions, les nuages deviendront plus nombreux et il y aura des pluies ou des ondées. Des averses orageuses sont possibles *sur le Languedoc et le Roussillon.* Le vent d'est soufflera fort près des côtes languedociennes. Les températures minimales s'étageront de 1 °C à 5 °C *sur la moitié nord, avec de petites* gelées blanches dans le Nord-Est et l'Est. Elles varieront de 5 °C à 9 °C sur la moitié sud. Les températures maximales seront comprises entre 8 °C et 12 °C sur la moitié nord et entre 13 °C et 17 °C ailleurs.

Vendredi : couvert et pluvieux à l'ouest, beau à l'est.

Le ciel, très nuageux et pluvieux, affectant le matin les régions pyrénéennes, le Sud-Ouest et les Charentes, régressera dans la journée vers le Pays basque mais s'étendra jusqu'en Bretagne. Sur les autres régions, le temps sera frais mais il fera beau. Le vent d'est soufflera assez fort à fort près des côtes de la Manche et en Méditerranée.

Samedi : couvert sur l'ouest, soleil à l'est.

Les nombreux nuages et les petites pluies s'étendant le matin des côtes atlantiques aux Charentes, à la Bretagne et à la Normandie se décaleront dans la journée vers le nord. Ils toucheront le soir la Bretagne, la Normandie, la Picardie, le Pas-de-Calais jusqu'au nord-est. Ils ne donneront plus de pluies sauf près des côtes de la Manche où de petites bruines sont encore possibles. Ailleurs, le soleil continuera de briller. Le vent d'est se maintiendra en Méditerranée. Les températures minimales avoisineront encore 0 °C dans le Nord-Est et l'Est et varieront de 5 °C à 10 °C du nord au sud ailleurs. Les températures maximales s'étageront de 10 °C à 15 °C sur la moitié nord et de 15 °C à 19 °C sur la moitié sud.

Dimanche : très nuageux au nord, beau au sud.

Le ciel gris et brumeux affectera le matin la Bretagne, la Normandie jusqu'au nord et au nord-est. *Dans la* journée, des éclaircies se développeront. Partout ailleurs, il y aura du soleil. Le vent d'est faiblira en Méditerranée. Les températures seront sans grand changement.

SITUATION LE 1er NOVEMBRE 1988 A 0 HEURE TU

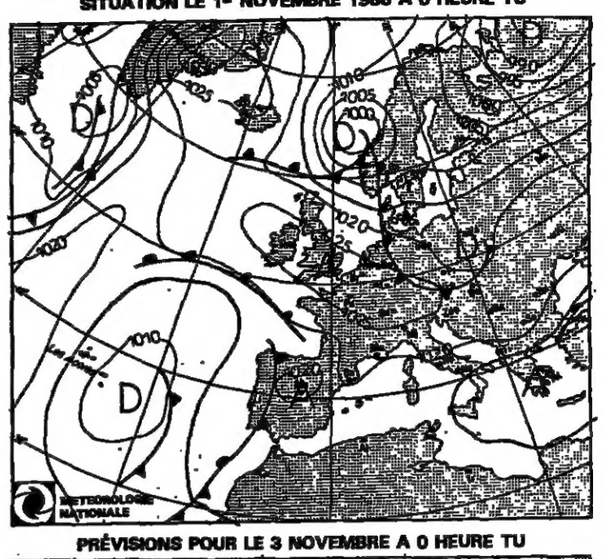

PRÉVISIONS POUR LE 3 NOVEMBRE A 0 HEURE TU

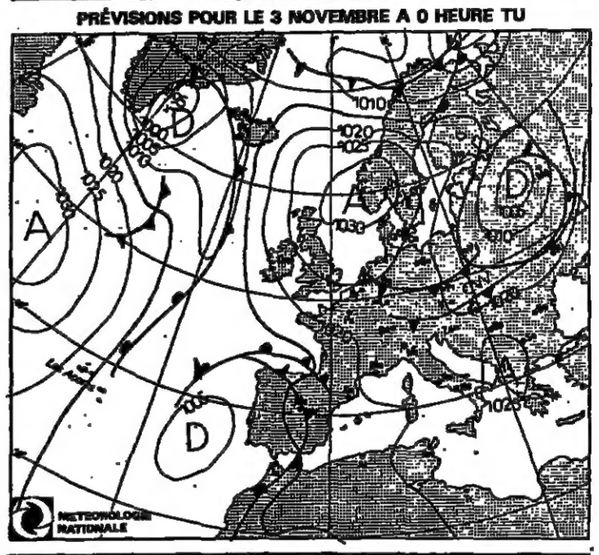

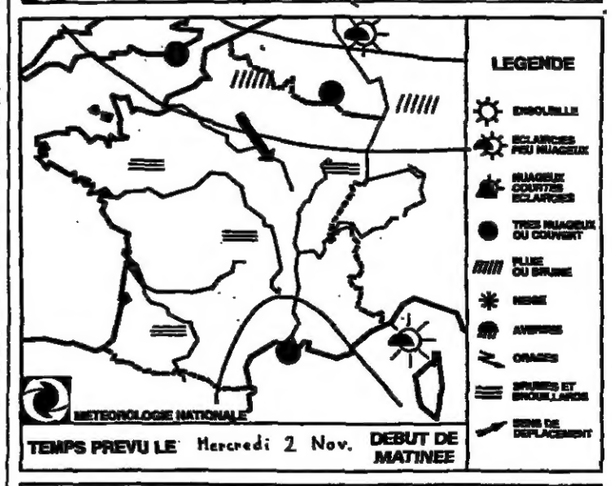

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 01-11-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 31-10-1988 à 6 heures TU et le 01-11-1988 à 6 heures TU

FRANCE											
AJACCIO	22	11	N	TOURS	10	0	D	LOS ANGELES	23	14	N
BIARRITZ	19	9	B	TOULOUSE	21	10	C	LUXEMBOURG	7	0	N
BORDEAUX	17	5	N	POINTE-A-PITRE	31	22	D	MADRID	19	6	B
BOURGES	10	−1	D	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	27	17	T
BREST	11	2	D	ALGER	27	12	D	MEXICO	24	9	T
CAEN	10	−1	D	AMSTERDAM	11	6	A	MILAN	12	3	D
CHERBOURG	10	7	D	ATHÈNES	22	13	C	MONTRÉAL	6	−7	D
CLERMONT-FERR.	8	−3	D	BANGKOK	29	23	C	MOSCOU	−3	−9	N
DIJON	9	−1	D	BARCELONE	20	13	B	NAIROBI	27	18	C
GRENOBLE-ST-M.H	7	6	N	BELGRADE	6	−3	D	NEW-YORK	9	2	C
LILLE	12	0	B	BERLIN	8	−1	C	OSLO	7	−1	D
LIMOGES	12	3	D	BRUXELLES	10	2	N	PALMA-DE-MAL.	25	10	D
LYON	8	−1	B	LE CAIRE	24	16	D	PÉKIN	20	6	D
MARSEILLE-MAR.	17	8	C	COPENHAGUE	8	0	P	RIO-DE-JANEIRO	33	23	C
NANCY	8	−3	D	DAKAR	33	23	D	ROME	16	5	D
NANTES	11	3	D	DELHI	28	11	D	SINGAPOUR	31	24	C
NICE	19	14	C	DJERBA	26	16	N	STOCKHOLM	−1	−4	C
PARIS-MONTS.	10	3	D	GENÈVE	8	3	C	SYDNEY	20	18	C
PAU	20	10	B	HONGKONG	19	19	P	TOKYO	17	8	D
PERPIGNAN	20	12	C	ISTANBUL	15	6	P	TUNIS	26	16	O
RENNES	11	0	D	JÉRUSALEM	21	10	D	VARSOVIE	2	−2	*
ST-ETIENNE	0	−1	D	LISBONNE	22	14	C	VENISE	12	1	D
STRASBOURG	9	−3	D	LONDRES	11	0	D	VIENNE	5	3	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4865

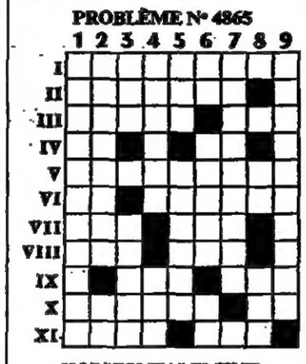

HORIZONTALEMENT

I. Vit près de l'eau. — II. Ont une selle sur le dos. — III. Sautent parfois du lit. Démontre. — IV. Permet la réalisation de certains clips. Symbole. — V. *Offre de temps en temps* l'occasion de chasser. — VI. Pour lui, le port du casque est souvent obligatoire. Il n'est pas désagréable de s'en payer une tranche. — VII. Tel qu'on a peut-être ciré des pompes. Aurait mieux fait de ne pas ouvrir la bouche. — VIII. Avec lui, on n'y voit pas que du bleu ! Loin d'ici, se donne pour recevoir. — IX. Bois qu'il valait mieux ne pas toucher. Permet à maintes gens d'avancer dans la vie. — X. Où nombreuses sont celles qui sont sages comme des images. Peut faire partie d'un sac. — XI. Ancienne cité ou ville actuelle. Est on ne peut plus discret.

VERTICALEMENT

1. Occasions de joindre le geste à la parole. — 2. Avec lui, certains sont amenés à vider leur sac. Participe. — 3. *A beaucoup fait pour un* certain enseignement. Avec lui, on joue souvent cartes sur table. — 4. Est nécessaire à certaines formations. N'a pas de prix. — 5. Provoque des réactions. On en fait tout un plat. — 6. Préfixe. Fait suer. Fait faire plus que les cent pas. — 7. Porte des bottes. — 8. Point d'eau. Homme de robe. — 9. Moyens de soutirer.

Solution du problème n° 4864

Horizontalement

I. Tatouages. — II. Inopérant. — III. Etiolée. — IV. Ré. Sentie. — V. Sens. Dent. — VI. Oust. Ut. — VII. Tomme. Ise. — VIII. Cana. — IX. Rade. Lobe. — X. Die. Peul. — XI. Uns. Otier.

Verticalement

1. Tiers. Tordu. — 2. Antée. Ain. — 3. Toi. Nomades. — 4. Opossum. — 5. Uélé. Sec. Pô. — 6. Arendr. Alès. — 7. Gaète. Inouï. — 8. En. Inusable. — 9. Strette.

GUY BROUTY.

FISCALITÉ

Selon la direction générale des collectivités locales

Le contribuable rural paie beaucoup moins d'impôts communaux que celui des grandes villes

Au moment où les états-majors des partis politiques et les maires des 36 749 communes de France ont l'œil fixé sur le printemps prochain et l'échéance des élections municipales, les Français trouveront quelque intérêt à apprendre que les budgets de leurs communes, tels qu'ils ont été votés pour 1988, sont en forte augmentation par rapport à l'année précédente : + 9,4 %.

Mais cette hausse s'explique non par les dépenses de fonctionnement, c'est-à-dire les salaires du personnel, les fournitures ou le remboursement de la dette des emprunts, qui progressent peu (+ 4,5 %), mais par les investissements (+ 21,9 %). Tout se passe comme si en année préélectorale les maires voulaient « mettre le paquet » et engager irréversiblement des travaux pluri-annuels qu'il est plus difficile de justifier devant ses électeurs au moment où la campagne municipale bat son plein.

La direction générale des collectivités locales, qui vient d'analyser les budgets communaux pour 1988 à partir d'un échantillon de 4 309 communes (dont 1 860 de moins de 700 habitants et 837 de plus de 10 000 habitants y compris Paris), relève en outre que les communes occupent une place considérable dans l'effort d'équipement national et donc dans la reprise économique qui se manifeste depuis plusieurs mois déjà.

Mais, phénomène curieux, c'est dans les petites communes que l'effort d'investissement calculé par habitant est le plus important : 1 416 F dans les communes de moins de 10 000 habitants et 1 255 F dans les villes de plus de 10 000 habitants contrairement à la plupart des autres postes du budget communal. Si l'on ne considère toutefois que les grandes métropoles dépassant 300 000 citoyens, y compris la capitale, l'investissement par habitant dépasse ces moyennes : 1 535 F.

La fiscalité directe, qui couvre environ la moitié des recettes communales, augmente, elle, modérément : + 5,4 %. Une évolution qui s'explique par le seul relèvement des bases d'imposition, car les taux moyens des impôts votés par les conseils municipaux ont été, en 1988, strictement identiques à ceux de l'année précédente. Il n'en reste pas moins que, en moyenne, le citoyen d'une bourgade rurale est beaucoup moins imposé qu'un citadin de Lyon, Paris, Brest ou Nevers : 1 198 F dans les villes de moins de 10 000 habitants et même 891 F dans les villages qui comptent moins de 700 personnes, 2 183 F dans les autres, et 2 692 F dans les métropoles.

Il en va de même pour les emprunts : les grandes villes sont presque deux fois plus endettées par rapport au nombre d'habitants que les communes rurales.

Rendues publiques au lendemain du congrès de l'association des maires de France, ces comparaisons statistiques viennent à leur heure pour alimenter les discussions relatives au rôle que l'Etat doit jouer vis-à-vis des collectivités locales, par le biais des tranferts qu'il leur verse chaque année selon des critères extrêmement complexes, et qui atteindront l'an prochain plus de 160 milliards de francs. Elles intéressent aussi au premier chef le ministre du budget, M. Michel Charasse, qui a annoncé, pour 1989, une révision des valeurs locatives qui servent de base au calcul des impôts locaux.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

MONNAIES

L'action concertée des banques centrales américaines et japonaises stoppe la chute du dollar

La mise en garde a été nette : la Réserve fédérale américaine et la Banque du Japon ne laisseront pas l'humeur des marchés des changes déprimer le dollar en cette veille d'élection présidentielle aux Etats-Unis. Après les chiffres publiés la semaine dernière sur le produit national brut américain dont la croissance s'est tassée à 2,2 % au troisième trimestre, les opérateurs avaient commencé à se désintéresser du billet vert. L'apaisement de l'activité tendant à exclure l'hypothèse d'un relèvement des taux d'intérêt, les investisseurs japonais, notamment, ont commencé à vendre massivement du dollar. Ce dernier passait, lundi 31 octobre, la barre psychologique des 125 yens et tombait à son niveau le plus bas depuis le 10 juin dernier, 124,80 yens. La riposte a été aussi rapide que soigneusement orchestrée. Par trois fois, la Réserve fédérale est intervenue pour soutenir la devise américaine, alors que la Banque du Japon achetait pour plus de 300 millions de dollars.

Il faudra attendre la réouverture de tous les marchés, mercredi 2 novembre, pour mieux évaluer l'impact de cette opération. Mais le dollar, légèrement ragaillardi lundi soir à New-York, terminait la séance du mardi 1er novembre à Tokyo sur une note plus encourageante : 125,30 yens.

Décidé à enfoncer le clou, le ministre japonais des finances, M. Kiichi Miyazawa affirmait que, conformément à l'accord liant les sept principales puissances industrielles, le Japon continuerait d'intervenir pour éviter les fluctuations trop importantes sur les taux de change. Peu après, la Banque du Japon intervenait à son tour et achetait quelque 100 millions de dollars. Les résultats du chômage américain, attendus vendredi prochain, constitueront un nouveau test de la capacité des banques centrales à calmer le jeu. S'ils confirment le tassement de la conjoncture aux Etats-Unis, les instituts d'émission auront sans doute du mal à persuader les investisseurs de ne pas délaisser le dollar.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK, 31 octobre ⬇

Irrégulier

La semaine s'est ouverte à New-York sur une note très indécise. Les cours ont évolué de droite et de gauche durant toute la séance, mais sans s'écarter beaucoup de leurs niveaux précédents. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 148,65 (– 1,24 point). Le bilan de la journée a été très partagé. *Sur 1 949 valeurs traitées, 694 ont* monté, 732 ont baissé et 523 n'ont pas varié.

L'activité cependant a été faible, et 143,46 millions de titres ont changé de mains, contre 146,30 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 28 oct.	Cours du 31 oct.
Alcoa	56 3/4	55 5/8
A.T.T.	27 7/8	28 5/8
Boeing	64 3/4	64 7/8
Chase Manhattan Bank	28	29
Du Pont de Nemours	81	81
Eastman Kodak	47 5/8	48 3/8
Exxon	44 3/4	44 3/4
Ford	52 1/2	51 1/2
General Electric	43 1/2	43 5/8
General Motors	84 1/8	83 3/8
Goodyear	51 3/4	51 7/8
I.B.M.	120 3/4	122 7/8
I.T.T.	51 5/8	51 3/8
Mobil Oil	44 1/2	44 3/8
Pfizer	57 3/8	57 1/8
Schlumberger	33 3/4	33 7/8
Texaco	45	46 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	96 1/2	96 3/4
Union Carbide	25 7/8	26 3/4
U.S. Corp.	27 3/4	27 3/4
Westinghouse	53 1/4	52 3/8
Xerox Corp.	58 7/8	59 1/4

LONDRES, 31 octobre ⬇

Effritement

Le plus grand calme a régné lundi au London Stock Exchange. Après avoir légèrement progressé, le marché a reperdu, et même au-delà, toute son avance initiale. L'indice ordinaire « FT » s'est finalement inscrit à 1 501,7 (– 7,2 points). La fermeté de Wall Street, à la veille du week-end, avait favorisé quelques achats de première heure. Mais d'une façon générale, les investisseurs ont préféré jouer la prudence dans l'attente du discours sur la situation économique que le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, devait prononcer mardi 1er novembre.

	Cours 28 oct.	Cours 31 oct.
Beecham	475	470 1/2
Bowater	439	438
BP	245	243 1/2
Charter	437	437
Courtaulds	299	298
De Beers (*)	11 3/8	11 3/8
Free Gold (*)	7 15/16	7 15/16
Glaxo	11 15/64	11 3/16
GUS	16 3/4	16 3/4
ICI	10 35/64	10 15/32
Reuters	495 1/2	493
Shell	977	974
Unilever	488	488
Vickers	179	177
War Loan	39 29/32	40 5/32

(*) En dollars.

TOKYO, 1er novembre ⬆

Au-dessus des 28 000 points

Stoppée en début de semaine, l'avance des cours a repris, mardi, au Kabuto-Cho, mais à pas compités. En fin de matinée, le Nikkei n'avait gagné que 81,37 points. Il réduisait encore l'allure pour s'établir à 28 013,67 (+ 31,13 points). C'est la première fois, néanmoins, depuis le mois d'août, qu'il réussit à se hisser au-dessus de la barre des 28 000 points.

Fermeté des sidérurgiques, telles Nippon Steel et Kawasaki Steel, ainsi que les électriques. L'activité, toutefois, est restée très modérée, avec 1,4 milliard de titres échangés, contre 1,1 milliard la veille.

VALEURS	Cours du 31 oct.	Cours du 1er nov.
Akai	595	605
Bridgestone	1 230	1 230
Canon	1 270	1 280
Fuji Bank	3 060	3 060
Honda Motors	1 980	1 970
Mitsushita Electric	2 240	2 210
Mitsubishi Heavy	1 020	1 060
Sony Corp.	5 990	5 990
Toyota Motors	2 510	2 440

AFFAIRES

Industrie chimique

Un rapport du Plan met en lumière le manque d'efficacité de la recherche

« Honorable mais susceptible d'être améliorée ». Telle est l'appréciation peu flatteuse accompagnant le bilan sur l'efficacité de la recherche chimique en France dressé par le Groupe de stratégie industrielle (GSI), publié sous l'égide du Commissariat général du Plan et remis à MM. Roger Fauroux, ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, et Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du Plan.

Composé d'une vingtaine de personnes, dont des responsables de grandes entreprises chimiques et pharmaceutiques, d'entreprises industrielles et de représentants du ministère de la recherche et des syndicats, le GSI a planché plusieurs mois. Ses conclusions ne sont pas très encourageantes.

« La recherche chimique française, soulignent les auteurs du rapport, *est bonne sur le plan fondamental. Il y a un réel effort des entreprises »*, qui consacrent des moyens croissants importants comparés à leur chiffre d'affaires et supérieurs désormais aux investissements industriels. *« Mais aucune comparaison n'est possible avec ce qui se passe en Allemagne fédérale. La recherche publique en France a un poids relatif plus important par rapport à la recherche privée qu'en RFA, aux Etats-Unis et au Japon. Il faut donc renverser la vapeur... »*

Mais faut-il s'en étonner ? Le rapport ne le dit pas, mais la formation a toujours été le parent pauvre de la chimie en France. D'après les auteurs du rapport, l'efficacité de la recherche chimique française est conditionnée par les objectifs choisis, la gestion des chercheurs, l'agencement des organismes et leur ouverture sur l'extérieur et, enfin, par le rôle insuffisant des centres de recherche d'entreprises.

Le GSI suggère d'améliorer les transferts de connaissances et de chercheurs entre les laboratoires publics et les entreprises privées. Il se prononce, dans ce contexte, pour la poursuite de la mise en place de laboratoires communs au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et aux entreprises.

Plutôt que de multiplier les aides à la recherche, il propose de ne pas retenir, dans l'assiette du calcul de la taxe professionnelle, les effectifs de chercheurs et les investissements de recherche d'appliquer aussi un système d'amortissement préférentiel pour les investissements de recherche, de rétablir enfin un crédit d'impôt correspondant à l'accroissement annuel de l'effort de recherche.

EN BREF

● **IBM remporte une victoire sur Hughes Aircraft.** — Une commission gouvernementale a rejeté l'appel fait par Hughes Aircraft contre IBM à propos d'un énorme contrat (3,6 milliards de dollars, soit 20 milliards de francs) remporté au mois d'août par le numéro un mondial de l'informatique pour la modernisation du système de contrôle de la navigation aérienne aux Etats-Unis. Hughes Aircraft avait contesté les conditions dans lesquelles IBM avait remporté ce contrat, et avait obtenu que son application soit suspendue (*le Monde* des 10 et 13 août 1988).

● **Royal Air Maroc achète vingt Boeing.** — La compagnie Royal Air Maroc (RAM) a acheté dix Boeing-737 et pris dix autres options pour développer sa flotte moyen-courrier. Ces appareils sont destinés à remplacer une flotte composée de Boeing-727 et Boeing-737 ancien modèle. Ce contrat est évalué à 450 millions de dollars (2,7 milliards de francs), moteurs et pièces de rechange compris pour les dix premiers avions.

● **Nomination des membres du groupe d'experts de la sécurité routière.** — Le groupe d'experts chargé d'établir un livre blanc préparatoire au débat parlementaire, prévu d'ici à la fin de l'année sur la sécurité routière, a été ainsi composé : président : Pierre Giraudet, président de la Fondation de France ; membres : Pierre Sudreau, ancien ministre ; Christian Gerondeau, président de l'Association pour la diffusion des techniques de sécurité routière ; Pierre Mayet, vice-président du conseil général des ponts et chaussées ; Claude Got, chef de service à l'hôpital Ambroise-Paré, à Garches ; François Gentile, délégué général de la Prévention routière ; Jean-Claude Quyollet, préfet de la région Haute-Normandie ; Bernard Stim, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Marc Dreyfus, procureur de la République ; Christiane Cellier, présidente de la fondation Anne Cellier ; Geneviève Jurgensen, présidente de la Ligue contre la violence routière ; Albert Mallet, sociologue, Gérard Miller psychanalyste.

● **Travaux publics : Garon rachète Jean Bernard.** — La société rhône-alpine Garon, spécialisée dans les granulats pour le bâtiment et les travaux publics, vient d'acquérir 80 % du capital du groupe Jean Bernard, de Nancy (activités d'enrobage, de travaux routiers, du génie civil et d'exploitation de carrières). L'an dernier, Garon avait repris l'entreprise Chapelle. Le chiffre d'affaires estimé de Garon, en 1989, devrait atteindre près de 2 milliards de francs avec un effectif de 2 500 personnes.

● **Un nouveau contrat en Chine pour Degrémont.** — La société Degrémont, filiale de la Lyonnaise des eaux, a annoncé la signature, le 25 octobre, d'un nouveau contrat avec les autorités chinoises, portant sur la réalisation d'une station d'eau potable de 400 000 mètres cubes par jour pour la ville de Shenyang, capitale de la province de Liaoning et troisième ville industrielle chinoise (six millions d'habitants). Après les villes de Xian, Tianjin, Chongqing, c'est le quatrième contrat signé par Degrémont avec une collectivité locale chinoise et le septième obtenu par Degrémont en Chine en moins de deux ans.

ETRANGER

Coup de frein à Pékin

Les dirigeants chinois tentent de maîtriser une économie en pleine surchauffe

PÉKIN
de notre correspondant

A en juger par les révélations faites ces dernières semaines pour justifier le brusque coup de frein infligé à l'économie chinoise, il y avait urgence à agir. Un taux de croissance global de l'ordre de 20 %, une inflation officiellement du même ordre mais qui pourrait être en fait du double, des flux économiques qui échappent de plus en plus au contrôle de l'autorité centrale, ouvrant la voie à toutes les spéculations sur des marchés désorganisés, surtout dans le secteur des matières premières... Face aux risques sociaux inévitables, le pouvoir a tranché : la décision, entérinée fin septembre par le comité central du parti communiste, réuni en session plénière après une séance de travail des plus hautes instances, qui passe pour avoir été houleuse, consiste à mettre un frein, pour les deux ans à venir, aux réformes les plus osées en matière de déréglementation, de manière à *« assainir le climat économique »*.

Les responsables ont, depuis lors, chiffré leurs objectifs : ramener la croissance et les hausses de prix de détail à moins de 10 %. En opérant des coupes claires dans tous les projets qui n'ont pas un caractère de priorité absolue. Les premiers visés : les hôtels — marotte des entreprises ou services d'Etat de tous acabits — et autres immeubles de bureaux, salles de banquet, voire les entreprises de transformation aux finalités concurrentes. Dans un premier temps, ce sont une centaine de projets de ce genre qui ont été rangés dans les tiroirs. Officiellement, les contrats signés pour la constitution de sociétés à capitaux mixtes, chinois-étrangers, ne sont pas visés. Après d'autres, M. Yuan Mu, porte-parole du gouvernement d'Etat, a pris la peine de convoquer une conférence de presse pour le réaffirmer. En fait, dans les projets déjà annulés ou différés, figurent au moins six hôtels à participation étrangère dans la région de Canton. Le porte-parole n'a pas caché que les projets qui étaient en cours de discussion, avec des partenaires étrangers seront, eux aussi, affectés.

Revers agricoles

A la mi-octobre, feu rouge supplémentaire, au crédit cette fois. La Banque populaire de Chine, qui joue le rôle de banque centrale, a annoncé la mise en sommeil de toutes les propositions de prêts — voire l'annulation pure et simple de certains, déjà approuvés — pour des projets industriels et de construction qui n'entrent pas dans le plan national. Or ce dernier ne couvre que 15 % des investissements financés par l'Etat, au niveau central ou provincial. En pâtiront les entreprises qui comptaient se lancer dans l'électronique ou les textiles, sources de devises.

Dans le même temps, le commerce extérieur a souffert de la frénésie d'importations de l'été, alors que les entreprises anticipaient les mesures d'austérité de l'automne. Le déficit de la balance commerciale a doublé pour atteindre 3,4 milliards de dollars fin septembre. L'amélioration de 1987, avec un déficit ramené à 3,7 milliards de dollars, ne se reproduira pas cette année.

Autre sujet d'inquiétude, l'agriculture. Le bureau politique du parti vient d'y consacrer une réunion complète, les prévisions pour cette année étant inférieures de 5 millions de tonnes de céréales par rapport aux 405 millions de tonnes de l'année dernière. Les objectifs pour la prochaine décennie (450 millions de tonnes) puis pour l'an 2000 (500 millions de tonnes) apparaissent de moins en moins réalistes. Le problème agricole devient politique en Chine quand le pouvoir est amené dans le même temps à reconnaître que ses objectifs en matière de contrôle démographique seront largement dépassés : 70 millions d'âmes de plus en l'an 2000 que le chiffre de 1,2 milliard avancé au début des années 80 alors que les statistiques de départ étaient largement sous-estimées.

Pékin entend donc renforcer ses investissements dans l'agriculture, déjà supérieurs durant les neuf premiers mois de l'année de 6 % par rapport à la même période de 1987, tandis que, pour l'ensemble du budget, le total des investissements devrait être réduit d'un quart environ l'an prochain.

Autre, voire principale victime du coup d'arrêt : la réforme des prix. On s'est mis d'accord au sommet pour juger qu'il n'était pas possible de mettre fin au double système de prix, celui du marché et celui fixé par l'Etat, avant cinq ans. C'est un revers pour les économistes les plus libéraux qui voulaient aller de l'avant et voyaient dans ce double système le véritable moteur de l'inflation. Le régime a reculé devant le coût politique et social d'une telle politique. On parle déjà d'une cinquantaine de grèves de travailleurs depuis le début de l'année et nul n'ignore le mécontentement de toutes les catégories salariées devant l'inflation. M. Yuan Mu a dû laisser entendre qu'une augmentation des salaires interviendra à une date indéterminée en 1989, sans pour autant en préciser l'ampleur.

Des mesures monétaires, dont on parle depuis plusieurs mois, sont plus que jamais à l'étude. Pékin envisage notamment de renforcer le contrôle des changes par l'abolition de la monnaie convertible parallèle à la monnaie officielle, système que les autorités affirment publiquement être efficace contre *le marché noir des devises alors que* chacun sait qu'il en est partie intégrante. Une dévaluation apparaît en outre inéluctable, bien que le pouvoir s'efforce encore de le démentir, voire de semer le doute en agitant la perspective incongrue d'une éventuelle *« réévaluation »*.

Les réformes de superstructure comme les expériences au niveau des entreprises ne sont en principe pas remises en cause par le programme *« d'assainissement »*. Les tests des privatisations (Pékin préfère le terme de *« popularisation »* du capital, euphémisme moins explosif) continueront, et la loi sur les faillites d'entreprises déficitaires est entrée comme prévu en vigueur le 1er novembre. Mais on insiste du côté du pouvoir chinois sur la *« modération »* avec laquelle cette loi sera appliquée dans un premier temps, afin d'éviter de grossir les rangs des chômeurs qui, en Chine, ne bénéficient encore d'aucune indemnité véritable. Avec 2 % de chômeurs, soit près de trois millions de personnes officiellement, la République populaire n'est pas prête à accentuer la fronde citadine en gonflant le nombre des sans-emplois de manière significative pour des réformes dont elle n'aurait pas les moyens de gérer le contre-coup social.

Le plus inquiétant, peut-être, dans l'atmosphère qui prévaut au moment où ces mesures d'austérité sont prises, est le laxisme complet des autorités locales face aux ordres de Pékin.

Pratiquement, tous les responsables, que ce soit dans les entreprises ou dans l'administration, se sont réinstallés dans une mentalité traditionnelle de « féodalisme » économique qui va du protectionnisme régional à la délinquance en gants blancs. Chacun trouve mille raisons pour juger les consignes du gouvernement excellentes... pour le voisin, mais inapplicables à son propre secteur. C'est la raison de la relance de la lutte contre la corruption par des opérations « coup de poing » qui visent à la fois à donner quelques têtes en pâture au mécontentement populaire et à remettre de l'ordre sur des marchés désorganisés. Les « mini-guerres » de matières premières entre entreprises et province ont d'ores et déjà causé des pertes incalculables à l'Etat qui, dans certains cas, comme pour la soie, a dû restaurer les monopoles levés par le passé. Par endroits, l'armée a même volé au secours d'intérêts particuliers en livrant, illégalement, des marchandises.

Comme le coup de frein actuel sur les leviers économiques, il est à prévoir que la campagne contre la corruption servira, selon la tradition chinoise, à *« tuer le poulet pour effrayer les singes »*, jusqu'à ce que le mouvement alternatif qui continue de dominer l'évolution de la Chine repasse du côté de l'accélérateur. Avec les phénomènes « sains » et « malsains » qui s'y attachent.

FRANCIS DERON.

ELECTRONIQUE

En commandant des ordinateurs

Le Pentagone renforce la position d'ATT dans l'informatique

L'US Air Force vient d'attribuer à American Telephone and Telegraph (ATT) la première tranche d'un contrat de plusieurs milliards de dollars pour la fourniture au Pentagone de plus de vingt mille ordinateurs. La première phase de ce contrat est évaluée à 929 millions de dollars (plus de 5,5 milliards de francs), sur un total de 4,5 milliards de dollars (près de 30 milliards de francs) en huit ans.

ATT l'a emporté contre cinq autres concurrents : IBM, Honeywell, Zenith, Lokheed et Planning Research Corp. Les ordinateurs en question équiperont les différentes armes du Pentagone (l'armée de l'air, la navale, la protection côtière...) et tourneront sous Unix, c'est-à-dire utiliseront le système d'exploitation lancé par ATT.

Cette commande donne un sérieux coup de pouce à ATT, géant incontesté dans le téléphone, mais qui a quelque mal à s'imposer dans l'informatique depuis son démantèlement, en 1984. Elle va aussi renforcer sa position dans le conflit qui l'oppose à sept grands constructeurs informatiques (dont IBM et Digital Equipement), à propos de l'évolution du standard Unix : en choisissant Unix, le Pentagone va, indirectement, aider ATT qui tente d'entraîner dans son sillage toute une série de constructeurs informatiques pour l'appuyer face aux sept rebelles.

La bataille autour de la Société générale

Le groupe Saurer explique son attitude

Saurer Corporate Finance SA, qui avait été contacté par le groupe Marceau Investissements et son patron, M. Georges Pébereau, un des protagonistes de la bataille boursière autour de la Société générale (*le Monde* daté 30-31 octobre), s'explique. Dans un communiqué publié mardi 1er novembre, il indique que *« devant les remous provoqués au sein des milieux français intéressés et l'attitude de la Société générale, Saurer Corporate Finance a préféré, en accord avec M. Pébereau, s'abstenir dans ce qui pourrait s'avérer devenir une polémique intérieure française »*.

Saurer Gruppe Holding, la holding industrielle et financière contrôlée par des actionnaires suisses, parmi lesquels M. Tito Tettamanti, dont Saurer Corporate Finance est filiale à 100 %, *« a pour vocation la prise de participations actives dans des société sous-évaluées en restructuration ou en voie d'expansion ou dans lesquelles, par sa détention d'un bloc stratégique, elle peut apporter des synergies nouvelles à long terme »*. En conséquence, Saurer Gruppe Holding *« reste vivement intéressée à participer avec M. Pébereau et le groupe Marceau à des opérations ponctuelles rentrant dans leurs buts ou visant la construction du grand marché européen de 1992 »*.

Le Monde

ÉTRANGER

3 URSS : M. Eltsine fait campagne pour revenir à la direction du parti.
4 La visite de Mme Thatcher en Pologne.
5 Israël : élections sur fond de violences.
— *Algérie : liberté provisoire pour les personnes arrêtées.*

POLITIQUE

6 La campagne pour le référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.
— M. Noir critique l'attitude de M. Juppé.
— Communication.

SOCIÉTÉ

7 Au procès du Heysel, la responsabilité directe des hooligans sera difficile à prouver.
— Le secret nucléaire en question aux Etats-Unis.
— L'incendie du cinéma Saint-Michel.

CULTURE

11 Expositions Erwitt, Mapplethorpe et Nixon dans le cadre du mois de la photo à Paris.
12 Le marché des œuvres d'art franc-maçonniques.
— Expositions Léger, Calder et de Maria à Paris.
— *« Digressions », par Bernard Frank.*

ÉCONOMIE

15 *Les banques centrales au secours du dollar.*
— Les dirigeants chinois tentent de maîtriser une économie en pleine surchauffe.
— Un rapport du Plan sur l'industrie chimique.

SERVICES

Abonnements 2
Carnet 7
Météorologie 14
Mots croisés 14
Radio-Télévision 14
Spectacles 13

TÉLÉMATIQUE

● *ENA : les résultats à l'admissibilité externe* ..... EXC
● *Le mini-journal de la rédaction* ..... JOUR
● *Jouez avec le Monde* ..... JEUX
● *Une semaine à travers le Monde* ..... REP

36-15 tapez LEMONDE

GRECE : L'affaire Koskotas

Plusieurs personnalités socialistes mises en cause dans un scandale politico-financier

ATHÈNES
de notre correspondant

De nouvelles poursuites pénales ont été engagées, lundi 31 octobre, par le procureur de la République à Athènes contre M. Georges Koskotas, le banquier et magnat de la presse, accusé de *« faux et usage de faux »* par deux membres du gouvernement socialiste, MM. Georges Papandreou, ministre de l'Education nationale et Georges Petsos, ministre des communications et des transports, ainsi que le chef de cabinet du premier ministre.

Dans la plainte commune qu'ils ont déposée, les trois dirigeants du Parti socialiste panhellénique (PASOK) accusent M. Koskotas d'avoir fabriqué de toutes pièces un faux relevé de compte d'une banque américaine (Merryl Lynch), selon lequel d'importants versements en devises auraient été effectués par la Banque de Crète, (M. Koskotas en est le patron), au profit de personnalités politiques appartenant au PASOK et au gouvernement.

Ce document avait été remis il y a quelques jours au ministre de la justice par deux hommes de confiance du banquier, M. Ionnais Metaxas, ancien PDG de la télévision et M. Ioannis Mantzouranis, ancien secrétaire du conseil des ministres, pour exercer, dit-on, un chantage sur le gouvernement. M. Koskotas soutient n'avoir jamais vu ce document, *« sans doute fabriqué par des ennemis qui veulent l'exterminer.*

D'autre part, une commission de juges a confirmé une décision antérieure, interdisant à M. Koskotas de quitter le territoire grec afin de rester à la disposition de la justice. Cette interdiction lui avait été signifiée après qu'un contrôle des activités de la Banque de Crète eut révélé de sérieuses irrégularités.

Dans cette affaire, qui pourrait bien devenir le plus gros scandale politico-financier depuis la chute de la dictature militaire, les rebondissements sont rapides. Un nouveau coup de théâtre s'est produit dans la nuit du lundi 31 octobre au mardi 1er novembre : on a appris que M. Koskotas avait vendu la Banque de Crète pour environ 240 millions de francs français à un groupe de travaux publics dirigé par des hommes proches des milieux gouvernementaux et du Parti socialiste. L'entreprise a signé d'importants contrats en Grèce et à l'étranger — et notamment avec la Libyie — et est candidate à la construction du métro d'Athènes.

Depuis plusieurs mois, de nombreux commentateurs grecs se demandent comment M. Georges Koskotas, trente-cinq ans, *« parti de rien »*, a pu, outre ses activités bancaires, constituer en cinq ans un empire de presse, une fortune personnelle imposante et racheter une équipe de football de la capitale. Certains l'accusent d'avoir manipulé des fonds de sa banque avec des complicités diverses au sein du gouvernement et du parti au pouvoir, aujourd'hui dans un grand embarras.

THÉODORE MARANGOS.

Les conflits sociaux

Des grèves continuent dans les PTT et les transports urbains

Les grèves dispersées continuent dans les PTT et les transports urbains.

● **Dans les PTT.** — Les grévistes du centre de tri de Lille-Lezennes (730 salariés), où au moins trois millions d'objets sont en attente, estime-t-on, ont refusé lundi 31 octobre au soir les propositions de la direction régionale des postes transmises par les délégués CGT et CFDT : création de 21 emplois (38 étaient réclamés) et une somme de 1 250 francs à percevoir sur deux ans. Une nouvelle assemblée du personnel est prévue mercredi 2 novembre. Le tribunal de grande instance de Lille a rejeté lundi la demande de référé du (SNPMI) (Syndicat national du patronat moderne et indépendant estimant qu'*« il n'y a pas eu voies de fait »*.

Dans la région parisienne, les chauffeurs de camions en grève des quatre garages de Bercy, Keller, Chemin-Vert à Paris, et d'Arcueil dans le Val-de-Marne, soit la moitié des chauffeurs de ces quatre centres, ont aussi reconduit leur mouvement, jugeant insuffisantes les propositions faites samedi et lundi par l'administration aux syndicats CGT, CFDT et FO.

Selon la CGT, le ministère a fait *« un premier recul »* en transformant des primes au mérite de 300 millions de francs en primes uniformes de 660 francs. Mais la CFDT estime que le ministère veut toujours privatiser le transport du courrier entre les postes de quartier et les bureaux centraux au 1er juillet 1989, ce qui supprimerait 100 emplois, après la perte de 200 emplois entraînée par la privatisation du transport en banlieue. L'administration refuse aussi de reclasser les chauffeurs en agents d'exploitation pour leur assurer une meilleure carrière.

● ***Dans les transports urbains.*** — Les traminots de Nantes ont reconduit pour deux jours, lundi 31 octobre, par 387 voix contre 6, la grève entamée mercredi 19 octobre à l'appel de la CGT et de la CFDT. Le président de la Société d'économie mixte des transports de l'agglomération nantaise (SEMITAM) a annoncé qu'il avait demandé au préfet de faire appliquer le jugement du tribunal de grande instance autorisant l'intervention des forces de l'ordre pour faire évacuer les dépôts occupés et s'est dit décidé à faire appliquer un *« service minimal »*. Selon lui, la majorité du personnel est prête à reprendre le travail et l'augmentation de 600 F par mois réclamée par les grévistes accroîtrait de 10 millions de francs le déficit actuel de 165 millions de francs.

La situation est aussi bloquée à Lyon et à Saint-Etienne où les négociations doivent reprendre mercredi.

● **Journée d'action CGT chez Renault le 8 novembre.** — La CGT a appelé les salariés de l'ensemble du groupe Renault à une journée d'action pour les salaires, mardi 8 novembre, avec des arrêts de travail de *« deux heures au minimum »*. Par ailleurs, les salariés du département construction de Renault-Automation sont en grève illimitée. Ils refusent la cession de ce département, qui travaille notamment pour le parc de loisirs Eurodisneyland et le nouveau ministère des finances à Bercy, à la firme Protecna, décidée par la direction.

Les difficultés de la Sécurité sociale

Le régime minier en survie

Les difficultés du régime général de sécurité sociale, que la commission des comptes a examinées, vendredi 28 octobre, (*le Monde* du 28 octobre), sont peu de chose à côté de la situation d'autres régimes évoquée aussi par la commission, comme celui des mines.

Le « régime de la sécurité sociale dans les mines » fait partie des « régimes spéciaux » maintenus en 1946, malgré la création du régime général. Il n'a, en effet, plus guère de ressources propres en raison du déclin des exploitations minières, notamment des houillières. Depuis vingt ans, le nombre de ses cotisants actifs n'a cessé de diminuer : ils n'étaient plus que 56 670 en 1987, contre 113 171 en 1977 (soit une baisse de 6,2 % par an), pour 437 000 retraités et 529 000 ayants droit pour l'assurance-maladie : 7 retraités pour 1 actif au lieu de 1 pour 1 dans les années 60 et 8,9 ayants droit pour maladie contre 2,7 dans le régime général, les familles de mineurs étant nombreuses et les femmes exerçant rarement une activité professionnelle.

En outre, l'accès au régime minier demeure assez largement ouvert puisque les salariés ayant travaillé trois ans dans une mine et aujourd'hui employés dans un établissement industriel proche de celle-ci peuvent rester affiliés à ce régime, de même que les mineurs reconvertis depuis 1971, après dix ans à la mine.

Les cotisations (salariés et employeurs), un peu plus élevées que dans le régime général, n'assurent plus aujourd'hui que 13,7 % du financement. L'Etat à longtemps fourni 47 % de celui-ci, mais sa participation s'est réduite à 30 %, à la suite de la nouvelle règle de compensation entre régimes spéciaux instaurée depuis 1985. Les transferts en provenance d'autres régimes apportent aujourd'hui la majeure partie (52,4 %) des ressources.

En 1992, il ne restera guère plus de 15 000 mineurs en France. Cela justifie-t-il le maintien d'un régime autonome ? Que faire d'autre part du réseau de santé minier, qui emploie des médecins salariés (entre lesquels l'assuré peut choisir librement) et assure des soins gratuits ? Ce réseau sert surtout à des retraités, en particulier dans le Nord-Pas-de-Calais, où 40 % des assurés ont plus de soixante ans. Une convention expérimentale, signée entre la Sécurité sociale minière et le régime général, ouvrant trois centres miniers en France (1) aux assurés du régime général, a déjà provoqué de vives réactions des syndicats médicaux, qui ont dénoncé une concurrence déloyale. Peut-on trouver une autre façon d'utiliser ce réseau ?

GUY HERZLICH.

(1) Alors que la région de Lens, à elle seule, en compte une douzaine.

L'argent de la drogue

Une banque d'Amsterdam décide une enquête dans ses succursales

AMSTERDAM
de notre correspondant

L'Algemene Bank Nederland, le plus grand groupe bancaire néerlandais, a été mis dans l'embarras par des accusations selon lesquelles l'établissement aurait été *« la banque favorite »* de la mafia colombienne et du dictateur panaméen Manuel Noriega. A Amsterdam, la direction de l'ABN s'est bornée à dire que le service de comptabilité interne mène une enquête sur l'éventuelle participation de filiales de l'étranger au « blanchiement » de sommes provenant du trafic de drogue, sans autre précision.

C'est le bureau de l'ABN à Panama qui aurait servi de relais dans une chaîne de blanchiement, allant par Curaçao jusqu'à Paris, où la Banque a aussi des succursales. Les accusations avaient été formulées par M. Ramon Rodriguez, citoyen américain qui aurait été « l'expert comptable » du cartel de Medellin.

M. Rodriguez a été condamné en 1983 à quarante-trois ans de prison. Au mois de mars dernier, il avait fait une déposition très compromettante pour l'ABN lors de l'enquête menée par la commission du Sénat américain sur les filières internationales des bénéfices de la drogue. Un journal néerlandais vient de publier une partie du dialogue entre M. Rodriguez et ses interrogateurs.

M. Jack Blum, conseiller de la commission sénatoriale, a déclaré récemment que Washington ne dispose pas d'indications selon lesquelles l'ABN aurait été pour les milliardaires de la drogue un établissement complaisant. Cela avait pourtant été le cas, aux dires de M. Rodriguez, entre 1979 et 1983. Le réseau international de l'ABN, aussi bien que son image de marque sérieuse, auraient convaincu notamment les mafiosi colombiens que la banque néerlandaise avait bonne renommée pour « laver » ces gains illicites.

Aux Pays-Bas, l'ABN dispose de 708 filiales, contre 232 à l'étranger. En Amérique latine, les branches opèrent souvent sous le sigle BHU (Banco holandès unido). Les enquêteurs américains, dont les recherches ont récemment abouti à une intervention spectaculaire contre la « Bank of Credit and Commerce » à Luxembourg (*le Monde* des 13 et 14 octobre), paraissent assurés du sérieux des affirmations de M. Rodriguez. Cet ancien homme de confiance du colonel Noriega n'a pourtant pas jusqu'ici apporté de preuve contre l'ABN. Si la commission d'enquête du Sénat américain semble croire que la banque a pu jouer un rôle dans le blanchiement d'argent, il reste à établir si cela a été fait sciemment. L'enquête américaine a donc la charge d'établir si le bureau de l'ABN à Panama a accepté dans le passé des versements importants de dollars liquides. « *C'est tout à fait exclu* », dit-on au siège social d'Amsterdam.

RENÉ TER STEEGE.

Après les propos du ministre du budget sur son collègue de la justice

La nouvelle affaire Charasse

Après la publication dans *Libération* et *le Monde* du compte rendu du congrès du Syndicat des avocats de France (*le Monde* du 1er novembre), M. Michel Charasse, ministre du budget, qui y était intervenu impromptu et y avait publiquement tenu des propos peu amènes à l'égard de son collègue ministre de la justice en disant notamment : *« Le problème d'Arpaillange, c'est qu'il est perdu dans les procédures parlementaires et la vie politique »*, a diffusé, dans la soirée du 31 octobre, le communiqué suivant : *« M. Charasse dément catégoriquement les propos rapportés par la presse à l'issue de la séance inaugurale du congrès du Syndicat des avocats de France (SAF) et qui concernent son collègue et ami M. Pierre Arpaillange, garde des sceaux. »* M. Charasse *« rappelle, d'autre part, combien il est attaché aux principes de la politique de prévention de la délinquance menée par le ministre de la justice et le ministre de l'intérieur. »*

Après la polémique qui l'avait opposé à des journalistes de la Cinq (*le Monde* du 20 octobre), qu'il avait traités de *« salopes »* et menacées d'un contrôle fiscal, M. Charasse, dont l'humour n'échappe à personne, avait, à la tribune de l'Assemblée nationale, tenu à préciser : *« La seule chose que j'ai dite — et j'en suis sûr ! — c'est que je n'ai jamais dit ce qu'on a dit que j'aurais dit. »* Le ministre du budget est désormais rodé à l'art du démenti. Celui qu'il diffuse, aujourd'hui, n'est guère plus convaincant : les propos rapportés par *le Monde* ont été tenus par M. Charasse publiquement devant deux journalistes et une bonne quinzaine d'avocats. La présidente du SAF, Me Sylviane Mercier, que nous avons interrogée, se déclare *« consternée du communiqué de désinformation de M. Charasse qui dément des propos effectivement tenus en public »*. Le SAF *« se réjouit cependant du réconfort que le ministre du budget puise dans son amitié pour le ministre de la justice. Le SAF avait été indigné de la conception que le ministre du budget se fait de la prévention, sûrement inefficace puisqu'elle coûte si cher. »*

Souvent critiqué pour son inexpérience de la vie politique, M. Arpaillange découvre, aujourd'hui, que ceux qui y sont depuis longtemps rompus peuvent aussi s'enliser dans la maladresse.

L'incident est-il clos pour autant ? Ce coup de canif dans la solidarité gouvernementale laissera certainement des traces. A cet égard, l'examen du budget de la justice, reporté à la fin du vote de la loi de finances, ne manquera pas de sel.

AGATHE LOGEART.

Bilan de la reconversion de la sidérurgie lorraine moins de 10 % de situations difficiles

Devant la commission régionale de suivi de la convention générale de la protection sociale de la sidérurgie (CGPS), le 27 octobre à Metz, M. Jacques Chérèque, ministre de l'aménagement du territoire et des reconversions, a fait le bilan de quatre années d'efforts de reconversion.

Alors qu'il reste actuellement 18 000 emplois dans la sidérurgie lorraine, 20 378 emplois ont été perdus dans ce secteur depuis 1984. Sur ce total, 9 776 personnes ont bénéficié des mesures d'âge, sous forme de retraites anticipées ou de dispenses de recherche d'emploi, et 1 138 ont pu obtenir une mutation interne.

Pour les 9 464 sidérurgistes restants, des congés de conversion ont été utilisés qui ont débouché sur une réorientation professionnelle selon un processus qui n'est pas encore achevé, dans certains cas. Environ 8 800 personnes, considère-t-on, auraient réussi leur reconversion mais, selon les chiffres publiés par le ministère, moins de 10 % des anciens sidérurgistes continuent de connaître une situation délicate. Parmi eux, moins de 300 personnes éprouvent des difficultés, et des mesures individuelles ou collectives ont été mises en place pour les aider. Surtout, moins de 400 personnes *« ont connu une situation d'échec, et une intervention particulière a été programmée. »*

« La CGPS s'est révélée un excellent outil de traitement social et de consolidation économique », a déclaré M. Jacques Chérèque, qui avait mis en place le dispositif dans le cadre de sa mission de préfet délégué. Le ministre a confié le dossier au préfet de région et a assuré les syndicats signataires de la convention (CFDT, FO, CGC et CFTC) que *« la dynamique ainsi créée serait poursuivie »*. Il a annoncé une communication sur ce thème, avant la fin de l'année en conseil des ministres et affirmé son intention de *« tirer des applications utiles pour d'autres situations également difficiles »* de l'action entreprise avec la sidérurgie lorraine.

L'Europe va réduire ses émissions d'oxydes d'azote

Les représentants de douze pays d'Europe (Autriche, Belgique, Danemark, France, Italie, Finlande, Lichtenstein, Norvège, Pays-Bas, RFA, Suède et Suisse), réunis lundi 31 octobre à Sofia (Bulgarie), ont signé une déclaration commune qui engage ces Etats à réduire de 30 % leurs émissions d'oxydes d'azote dans l'atmosphère d'ici à 1998. Au-delà de ce premier engagement, les représentants des trente-cinq pays membres de la convention de Genève sur la pollution atmosphérique « transfrontière » s'apprêtent à signer à Sofia un troisième protocole additionnel à la convention pour la réduction des émissions d'oxydes d'azote. — *(AFP.)*

Trois mille voitures prisonnières de l'épave du « Reijin » ramenées à terre

Après le naufrage, au printemps dernier, au large des côtes portugaises, du roulier géant panaméen *Reijin*, qui transportait cinq mille cinq cents voitures japonaises neuves, la société d'affrètement avait décidé d'immerger au large les véhicules retirés de l'épave (*le Monde* du 18 août). Quelque deux mille cinq cents voitures ont effectivement été extraites, à ce jour, de l'épave du *Reijin* et envoyées par le fond au large de Porto.

Mais sous la pression des riverains, relayés par des associations écologistes (Os Verdes, Quercus, les Amis de la Terre et Robin des Bois), les opérations d'immersion ont été interrompues.

Le ministère portugais de la marine a indiqué que les trois mille véhicules restant dans l'épave seront ramenés à terre pour être recyclés.

MM. Kohl et Mitterrand reçoivent le prix Charlemagne

Le prix Charlemagne pour l'année 1988 devait être décerné mardi 1er novembre, à Aix-la-Chapelle, au président François Mitterrand et au chancelier Kohl. Ce prix, créé en 1949 par la municipalité d'Aix-la-Chapelle, récompense chaque année des personnalités ou des institutions pour leur contribution à l'unité européenne. Il fut attribué notamment à Alcide de Gasperi, Jean Monnet, Robert Schuman, Konrad Adenauer, Henri Kissinger, à la Commission de Bruxelles, au peuple luxembourgeois et au roi Juan Carlos.

Le souverain espagnol devait participer mardi, ainsi que le président de la RFA, M. von Weizsäcker, à l'office célébré dans la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, puis à la cérémonie de remise du prix dans la salle du couronnement de l'hôtel de ville.

EN BREF

● **LIBAN : raid israélien au sud de Beyrouth.** — L'aviation israélienne a mené, mardi 1er novembre en fin de matinée, un raid sur le littoral libanais au sud de Beyrouth, où se trouvent des positions palestiniennes et du Parti socialiste progressiste (PSP), a-t-on appris auprès du PSP. Ce raid est intervenu alors que la chasse israélienne bombardait, au même moment, des objectifs palestiniens à l'est de Saïda (Liban sud).

● **ÉTATS-UNIS : Mme Marcos plaide non coupable.** — Mme Imelda Marcos, l'épouse de l'ancien dictateur, a plaidé non coupable, lundi 31 octobre, devant le tribunal new-yorkais qui lui a signifié son inculpation pour détournement de fonds. Mme Marcos ne pourra pas quitter New-York avant jeudi matin, date à laquelle elle devra verser une caution de cinq millions de dollars pour rester en liberté.

A B C D E F G

● **Précision sur la nomination de M. Castera.** — Après son remplacement à la tête de la direction de l'informatique et des transmissions du ministère de l'intérieur, M. Richard Castera nous précise qu'il n'y a pas de relation de cause à effet entre son départ et le rapport de la Cour des comptes sur l'informatisation du ministère (*le Monde* du 8 juillet), comme pouvait le laisser involontairement croire une phrase de notre article. La Cour a, en effet, examiné la gestion de la direction de l'informatique du ministère de l'intérieur sur une période antérieure à celle où M. Castera, nommé en juillet 1986, en avait la responsabilité.

● **ALPINISME : Marc Batard échoue au Lhotsé.** — La face sud du mont Lhotsé (8 511 mètres), qui est considérée comme la plus grande difficulté himalayenne, reste invaincue. Un mois après avoir réussi l'ascension en moins de vingt-quatre heures de l'Evarest (8 848 mètres), le guide savoyard Marc Batard avait entrepris de s'attaquer à cette face de 3 000 mètres de haut, constamment balayée par les avalanches. Eprouvé par le mauvais temps, Marc Batard a interrompu sa tentative le 28 octobre, après seize heures d'efforts.

● **Les criquets surveillés par satellite.** — La France a fait don, lundi 31 octobre, au Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) d'une station de réception des signaux émis par les satellites. Celle-ci doit servir à la surveillance et à la lutte antiacridienne, à l'évaluation des cultures, au contrôle des cours d'eau et à la prévention des accidents écologiques dans les pays membres du CILSS (Burkina-Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Gambie, Cap-Vert et Guinée-Bissau). — *(AFP.)*

● **Onze tonnes de poissons morts dans la Corrèze.** — Depuis vendredi 28 octobre, la rivière Corrèze charrie des poissons morts à la suite de ce qui est considéré à Brive comme *« la plus importante pollution depuis vingt ans »* de ce cours d'eau. Quelque 14 kilomètres en amont et en aval de Brive, sont touchés. 11 tonnes de poissons morts ont été retirées. Des échantillons d'eau ont été envoyés pour analyse à un laboratoire de Limoges. Il pourrait s'agir d'un produit chimique pour le traitement des bois de charpente ou d'un insecticide agricole.

● **Un animateur de centre aéré écroué pour viol.** — Denis François, vingt-quatre ans, animateur d'un centre aéré de Puteaux (Hauts-de-Seine), a été écroué samedi 29 octobre à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy. Interpellé vendredi par la brigade des mineurs, il a reconnu avoir fait subir des violences sexuelles à un garçonnet de quatre ans dont il avait la charge.

Le numéro du « Monde » daté 1er novembre 1988 a été tiré à 478 322 exemplaires